LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12954 — 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   — DIMANCHE 21-LUNDI 22 SEPTEMBRE 1986

Accord international à Punta-del-Este

Les négociations commerciales vont être relancées

La pression des Etats-Unis

Le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) qui résulte de la session ministérielle du GATT à Puntal-del-Este représente un succès mais pas vraiment une surprise. La majorité des pays membres de l'organisation de Genève estimaient, comme les Etats-Unis, qu'un effort de mise à jour des règles qui régissent le commerce international était susceptible de constituer un antidote précieux contre le protectionnisme.

La France compte parmi les nations que les visées des Etats-Unis préoccupent. Ceux-ci, obsédés par le déficit de leur commerce extérieur, sont particulièrement choqués de constater que le solde de leurs échanges agricoles est devenu négatif. Ils sont à l'évidence décidés à s'attaquer avec plus d'opiniâtreté que jamais à la politique agricole commune ou, plus précisément, aux subventions à l'exportation qu'accorde la CEE pour vendre ses excédents.

La Communauté européenne — et singulièrement la France qui l'a inspirée dans cette action — s'est félicitée d'avoir obtenu que le passage consacré à l'agriculture dans la déclaration adoptée à Punta-del-Este mette en relief la diversité des interventions des pouvoirs publics qui portent atteinte au bon fonctionnement des échanges. Les aides accordées aux agriculteurs américains ne sont pas moins pernicieuses — tel est le message — que les subventions communautaires.

Il n'est pas inutile d'avoir fait constater que la culpabilité est partagée. Mais il serait naïf de croire que le point ainsi marqué détournera les Américains de leur objectif. On ne décrète pas la paix agricole. Au contraire, la contraction de la demande rend l'affrontement inévitable. Les producteurs français de maïs le savent qui ont perdu cette année les 2 millions de tonnes que représente le marché espagnol au profit des exportateurs américains.

Bien plus que sur des combats théoriques, c'est sur de tels conflits concrets qu'on jugera tant la détermination de la France que la cohésion de la Communauté. Auront-elles l'une et l'autre le courage, comme elles l'ont promis, de refuser la prorogation de la facilité d'accès au marché espagnol que, cédant au chantage, elles ont accordée pour six mois à Washington ?

Cependant, la phase de préparation qui a précédé le lancement des NCM a confirmé, si besoin en était, la division du tiers-monde. Les pays de l'hémisphère sud qui peuvent prétendre aspirer à une certaine indépendance économique et qui osent, lorsqu'ils le croient nécessaire, affronter Washington sont à peine une dizaine.

L'Inde et le Brésil essaient à leur tête d'empêcher une réglementation internationale des échanges de services qui les mettrait à la merci des multinationales des pays industrialisés. Mais, on vient de le vérifier à Punta-del-Este, leur capacité de résistance est limitée face à la pression des Etats-Unis. Les futures négociations porteront aussi sur une libéralisation des échanges dans les domaines bancaire et financier.

La conférence du GATT est parvenue à un accord, samedi 20 septembre, sur les questions agricoles.

Réunis à Punta-del-Este (Uruguay), les délégués des Etats-Unis, de la CEE et de l'Australie, qui participaient à la session du GATT sont arrivés à un compromis sur les problèmes agricoles.

Ils ont permis à la conférence ministérielle de mettre au point la procédure grâce à laquelle de nouvelles négociations commerciales entre les quatre-vingt-douze pays membres, qui représentent plus de 80 % du commerce mondial, pourront s'ouvrir.

Ils sont convenus d'inscrire la question des services des banques et de la communication dans l'ensemble des discussions.

(Lire, page 13, l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Conseil restreint à l'Elysée

M. Mitterrand informé des détails de l'enquête sur les attentats

Après s'être entretenu avec le président de la République vendredi soir, M. Jacques Chirac a réuni, samedi en fin de matinée, à l'Hôtel de Ville de Paris, le conseil de sécurité intérieure.

M. François Mitterrand a présidé, le vendredi 19 septembre en début de soirée, à son retour d'Indonésie, un conseil interministériel restreint à l'Elysée.

Au cours de cette réunion, à laquelle ont participé le premier ministre, le ministre de l'intérieur et le ministre délégué à la sécurité, MM. Jacques Chirac et Robert Pandraud, principalement, ont informé le président de la République de l'état de l'enquête sur les attentats terroristes et des évolutions nationale et internationale de ce dossier.

M. Mitterrand a, à plusieurs reprises, demandé des précisions que lui a fournies M. Pandraud, lequel est chargé de la coordination des services de police et des organes militaires dans la lutte contre le terrorisme.

Le président de la République n'a formulé ni approbation ni critiques après les exposés qu'il a entendus. Il s'était déjà entretenu avec le premier ministre sur le trajet de l'aéroport de Roissy à Paris.

M. Mitterrand a confirmé son intention de s'adresser au pays, mais il n'a pas indiqué la date de cette intervention.

(Lire page 7 nos autres informations et l'article d'EDWY PLENEL.)

Cinq « casques bleus » français blessés dans le sud du Liban

Cette nouvelle agression a coïncidé avec le débat à l'ONU sur la FINUL

PAGE 3

La Pologne après la libération des prisonniers politiques

« Une situation, selon Adam Michnik, qui peut ouvrir la voie au dialogue. »

PAGE 4

L'enquête sur l'affaire du Carrefour du développement

Inculpation du colonel Victor Tito, chef de la mission militaire française au Burundi

PAGE 16

Le budget des universités

Si les enseignants et les chercheurs sont épargnés, l'austérité touche toutes les autres catégories de personnel et les étudiants

PAGE 8

Le sommaire complet se trouve page 16

Controverse autour de la succession de l'imam Khomeiny en Iran

Les embarras de l'ayatollah Montazeri

Le problème de la succession de l'imam Khomeiny a été théoriquement résolu en décembre dernier, lorsque la commission des experts chargée de désigner un successeur au guide de la révolution a « recommandé » la nomination de l'ayatollah Montazeri au poste convoité de dauphin.

Cette décision a été aussitôt contestée par certains milieux du clergé qui l'ont assimilée à un coup de force bouleversant les dispositions prévues par la constitution. Elle avait manifestement pour objectif d'apaiser la sourde lutte pour le pouvoir qui, depuis près de trois ans, opposait les différentes factions du clergé en prévision d'une disparition du guide. Force est cependant de constater, près de neuf mois après ce choix, que les divergences au sein du pouvoir à Téhéran, loin de s'apaiser, se sont exacerbées.

Fin juillet, l'imam Khomeiny a dû même intervenir publiquement pour demander aux uns et aux autres de mettre une sourdine à leurs querelles. « *Certains ne pensent qu'à détruire leur rival sans se soucier du sort de l'Islam* », a-t-il dit, menaçant de prendre des mesures contre les récalcitrants, fussent-ils membres de son entourage ou de sa famille. Une allusion on ne peut plus claire aux agissements de son fils Ahmed qui, semble-t-il, joue un rôle particulièrement actif dans les polémiques en cours.

La mise en garde de l'imam souligne l'échec relatif du dauphin désigné qui, malgré tous ses efforts, n'a pu asseoir son autorité et imposer ses vues à ceux qui partagent le pouvoir réel à Téhéran. En particulier, l'ayatollah Montazeri n'a pas su imprimer au régime islamique, ainsi qu'il le souhaitait, un cours plus libéral. Il avait été parmi les premiers à comprendre que la République islamique avait besoin d'améliorer son image, d'élargir ses alliances à l'étranger, et de renforcer son assise populaire à l'intérieur. Tout récemment, il est revenu à la charge pour demander aux responsables iraniens « *d'agir avec plus de souplesse* » à l'égard du peuple et de tolérer « *le droit à la différence* ».

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Une recherche de médecins et de mathématiciens

Naissances sous la Lune...

La Lune exerce-t-elle une influence sur les naissances ? De tous temps, l'homme en a été convaincu, sans pouvoir le démontrer.

Des médecins et des mathématiciens viennent de s'attaquer très sérieusement à cette question, en ne lésinant pas sur les moyens : ils ont étudié l'ensemble des accouchements survenus en France du 1er janvier 1968 au 31 décembre 1974, soit près de six millions. Leur conclusion est formelle : il y a beaucoup plus de naissances entre le dernier quartier et la nouvelle lune qu'au cours des autres périodes.

Reste à expliquer cette étrange corrélation. La Lune n'a peut-être pas dit son dernier mot. Et rien n'interdit de soupçonner d'autres astres d'influencer eux aussi la cigogne, concluent ces chercheurs, en s'autorisant à rêver un peu...

En attendant, rien n'empêche d'adapter les effectifs des services de garde des maternités en fonction de la lunaison. Et à essayer de déterminer les périodes pendant lesquelles les conceptions d'enfants malformés seraient plus élevées que la moyenne.

(Lire page 16 l'article de JEAN-YVES NAU.)

Le financement des partis et des campagnes électorales

Le nerf de la politique

L'émission de Michel Polac « Droit de réponse » sur TF1, est consacrée, samedi soir 20 septembre, aux liens entre la politique et l'argent. Des personnalités du PS, du RPR et de l'UDF y participent.

par Alain Duhamel

Les partis et les candidats de toutes tendances jouent actuellement en France un jeu de plus en plus dangereux, de plus en plus humiliant, de plus en plus précaire dans leurs rapports avec l'argent, qui n'est pas seulement le nerf de la guerre mais aussi le nerf de la politique. Qu'il s'agisse des budgets ordinaires de fonctionnement des formations politiques ou — *a fortiori* — du financement des campagnes électorales, les ressources avouables ont toujours été trop modestes. Elles deviennent dérisoires devant l'accroissement vertigineux des dépenses.

Tout parti a besoin de locaux, de permanents, d'une petite presse, de la possibilité de louer des salles, d'organiser des fêtes, d'affréter des caravanes pour sa propagande. Tout candidat doit, pour avoir une chance d'être élu, financer de coûteuses affiches commerciales, s'offrir des sondages, des conseillers en marketing, des tracts et des dépliants, voire des films, des clips et des « murs d'images » quand il s'agit de grandes échéances, ainsi que des lieux de réunion et de meeting. Dans ces conditions, une campagne législative se chiffre par dizaines de millions de centimes, une campagne présidentielle par dizaines de millions de nouveaux francs.

Pour faire face, partis et candidats disposent théoriquement des cotisations régulières des adhérents, des souscriptions organisées auprès des sympathisants, d'une fraction des indemnités des élus. A quoi s'ajoute la contribution de l'Etat, qui prend à sa charge bulletins de vote et professions de foi, affichage officiel et — surtout — tranches horaires à la télévision et à la radio d'Etat, soit dans le cadre des émissions régulières affectées aux groupes parlementaires, soit dans celui des campagnes électorales officielles. Le montant réel des cotisations perçues, la masse véritable des souscriptions sont notoirement sujets à caution. Mais, de toute manière, l'ensemble de ces ressources ne suffit en aucun cas à couvrir les dépenses, qu'il s'agisse des budgets ordinaires ou de ceux des campagnes électorales.

Le complément (qui est souvent l'essentiel) doit être trouvé autrement : les expédients deviennent ainsi la règle. Ils sont de nature variable, certains presque officiels, d'autres tout à fait clandestins. Sur le plan national, parmi les collaborateurs des parlementaires, payés sur fonds publics, plus d'un est, en fait, permanent d'un parti politique.

Sur le plan local surtout, les municipalités aident fréquemment les partis de leur mouvance. Elles leur fournissent du personnel, des locaux, des équipements, des moyens de transport. Autant de financements parallèles. Il y a plus répréhensible : les grandes formations ont recours à des bureaux d'études ou à des sociétés de services, qui sont parfois leurs véritables filiales et, traitant avec les mairies, en tirent des ressources dont une fraction revient directement ou obliquement au parti père. Cela, chacun le sait, et nul n'en disconvient quand il s'agit des autres. Même si, dans cet exercice ambigu, les partis politiques révèlent des dons extrêmement inégaux.

Bien entendu, le recours aux chefs d'entreprise et aux amis généreux et fortunés — sinon toujours désintéressés — reste de règle.

(Lire la suite page 6.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 22 septembre. – *Bruxelles :* réunion des ministres de la pêche de la CEE.

Téhéran : libération de cent prisonniers de guerre irakiens à l'occasion de la « semaine de la guerre ».

Mardi 23 septembre. – *Bruxelles :* réunion des ministres du travail de la CEE.

Mercredi 24 septembre. – *New-York :* discours de M. Jacques Chirac devant l'Assemblée de l'ONU.

Vienne : session extraordinaire de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Jeudi 25 septembre. – *Bonn :* Réunion des partis convoqués par le chancelier Kohl contre l'immigration en RFA.

Vendredi 26 septembre. – *Andorre :* visite de François Mitterrand.

Dimanche 28 septembre. – *Pékin :* début de la visite du général Jaruzelski (jusqu'au 30).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

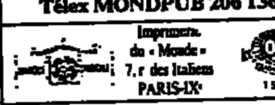
Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe
1985

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LE MONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Il y a cinquante ans, le naufrage du « Pourquoi-Pas ? »

Jean Charcot, le grand seigneur des glaces...

« *LE navire d'explorations polaires le* Pourquoi-Pas ? *s'est perdu corps et biens au large des côtes d'Islande ; le docteur Charcot et plusieurs savants français ont péri.* » *Le Temps* du 18 septembre 1936 donne la nouvelle page 3. Mais les deux lignes de titre sont écrites dans les caractères les plus gros que se permet ce journal austère. Dès ce jour-là, *le Temps* publie, page 3, trois articles sur le docteur Charcot auxquels s'ajoutent, en dernière page, des précisions sur la catastrophe survenue le 16 septembre et les premières réactions françaises et étrangères.

La place donnée au naufrage du *Pourquoi-Pas ?* dans un journal fait de six pages, non seulement le 18 septembre mais aussi les jours suivants, et encore en octobre à l'occasion des obsèques nationales, célébrées à Notre-Dame de Paris, montre bien la popularité dont le docteur Charcot et son navire jouissaient en France et dans le reste du monde.

Jean, Baptiste Charcot, fils du célèbre professeur Jean Martin Charcot, spécialiste mondialement connu de neurologie, est né à Neuilly-sur-Seine le 15 juillet 1867. Son père, issu d'un milieu modeste, s'était constitué par son seul travail une grande renommée professionnelle et une fortune considérable. La famille Charcot pouvait ainsi vivre l'hiver dans un hôtel particulier du boulevard Saint-Germain, puis du quai Malaquais, passer le printemps à la campagne, c'est-à-dire à... Neuilly dans une belle maison entourée d'un grand jardin, et séjourner à Ouistreham pendant l'été.

Le jeune Jean a été attiré très tôt par la mer. Il veut être marin. Son père s'y oppose catégoriquement : « *Tu dois être médecin, tu le sais bien* [...]. *Il serait absurde de ne pas suivre une filière où je serai pour toi un guide et un appui. J'ai travaillé dur à ton âge, seul, sans relations, sans patron. Que mon fils, du moins, bénéficie de tout ce que je peux lui donner et que je n'ai pas eu* (1) ».

« Le Français » et ses pompes

Jean s'incline. Tellement bien qu'il réussit l'externat, puis l'internat, et passe sa thèse de doctorat en médecine en 1895, deux ans après la mort de son père. Chef de clinique, travaillant aussi à l'Institut Pasteur, il pratique la médecine l'hiver et navigue beaucoup pendant l'été. Dès 1892, il achète son premier yatch, le *Courlis*, petit sloop de 8,30 mètres, bientôt remplacé par le premier *Pourquoi-Pas ?*, un cotre de 20 mètres et de 15 tonneaux.

Vint en 1900 le deuxième *Pourquoi-Pas ?*, une goélette de 110 tonneaux avec lequel il sillonne les mers situées au nord-ouest de l'Europe, jusqu'aux îles Féroé où il reviendra souvent. En 1902, sa goélette de 110 tonneaux, *Rose-Marine*, le mène pour la première fois en Islande et à l'île Jan Mayen, sur le 70e parallèle nord.

Son mariage avec Jeanne Hugo – celle de *l'Art d'être grand-père* – se termine en 1902 par un divorce. Jean Charcot est libre ; il est riche. Il pense de plus en plus à reprendre l'exploration de l'Antarctique, d'où la France est absente depuis le voyage de Dumont d'Urville en 1840. En janvier, son projet se précise et il consulte Adrien de Gerlache, l'explorateur belge qui a été le premier – de 1897 à 1899 – à hiverner en Antarctique à bord de son navire *Belgica*.

Grâce à l'appui du président de la République, Emile Loubet, de l'Académie des sciences, de la Société de géographie et surtout du journal *le Matin*, il trouve les 150 000 francs or (environ 2,25 millions de francs actuels) nécessaires. Et, le 15 août 1903, Jean Charcot part du Havre sur *le Français*, un trois mâts goélette « *entièrement en chêne* ». Il emmène six scientifiques qui ont un laboratoire à leur disposition.

Le 27 janvier 1904, c'est le vrai départ : d'Ushuiaia, le port argentin du détroit de Magellan, *le Français* cingle vers la côte ouest de la péninsule Antarctique. Il hivernera du 4 mars au 25 décembre devant l'île Booth-Wandel, proche du cercle polaire antarctique. En janvier et février 1905, il navigue vers le sud en longeant, autant que faire se peut, la côte et les îles tout en débarquant, lorsque c'est possible, pour aller étudier les terres émergées.

Pendant toute l'expédition, les levés cartographiques, les stations hydrographiques, les dragages, les collectes d'échantillons, les relevés météorologiques, les observations sismiques et magnétiques s'accumulent. La moisson est considérable : trois cartes marines, 1 000 kilomètres de côtes reconnus, soixante-quinze caisses de notes et de spécimens, dont sortiront dix-neuf volumes de comptes rendus. Ce qui est d'autant plus remarquable que, depuis le 15 janvier, *le Français* a une voie d'eau importante : il a heurté une roche masquée par de la glace. La machine marche mal. Pendant des jours et des jours, il faudra actionner les pompes à la main, mais le travail scientifique continuera.

Réparé tant bien que mal, *le Français* arrive à Buenos-Aires, où il est acheté par l'Argentine, qui veut en faire un navire ravitailleur de ses postes météorologiques avancés. Rebaptisé *Austral*, il fera naufrage, en 1907,... dans le rio de la Plata.



Dès 1906, Jean Charcot veut conduire une deuxième expédition en Antarctique. Pourtant, sa fortune a été entamée par le voyage du *Français*, mais il ne veut pas « *vendre son nom* » et refuse toutes les demandes à faire partie de conseils d'administration lucratifs. Et il se remarie en janvier 1907 à Marguerite (dit, Meg) Cléry, qui lui donne bientôt une petite fille, Monique.

Rien ne le retient. Il fait construire sur ses plans le troisième *Pourquoi-pas ?*, un trois-mâts barque de 445 tonneaux, long de 40 mètres. Le départ a lieu du Havre le 15 août 1908. A bord, en plus de Charcot, qui, une fois encore, assure le commandement du navire et la direction de l'expédition, un équipage de vingt-deux hommes, sept scientifiques et... Mme Charcot. Cette dernière débarquera à Punta-Arenas, le port chilien du détroit de Magellan, d'où elle regagnera la France.

La deuxième expédition doit beaucoup à Paul Doumer, le parrain du *Pourquoi-pas ?*, grâce auquel Charcot a obtenu une subvention de 600 000 francs (environ 9 millions de francs actuels), auxquels se sont ajoutés 180 000 francs venant du Muséum national d'histoire naturelle, de la Société de géographie et de divers mécènes. Mais il a un commentaire amer : « *Somme relativement faible comparée aux millions donnés aux expéditions étrangères, mais suffisante grâce au désintéressement de mes collaborateurs, à la générosité de nombreux industriels et aux dons ou prêts d'instruments de SAS le prince de Monaco, du ministère de la marine, d'associations savantes et même de simples particuliers. La presse française me prêta une fois de plus son puissant concours.* »

Une bonne chaleur : 12 °C ou 13 °C

Le récit de la deuxième expédition, qui, elle aussi, va explorer la côte ouest de la péninsule Antarctique, fait par Charcot lui-même dans *Toute l'histoire*, est très intéressant. Il relate, bien sûr, les travaux scientifiques. Mais il donne un tableau des conditions de vie sur le *Pourquoi-Pas ?*, qui, cette fois, hiverne sur la côte de l'île Petermann-Lund, assez peu éloignée de l'île Booth-Wandel, où *le Français* avait passé l'hiver austral de 1904.

Charcot trouve le confort indispensable au bon travail et au moral. Une fois « le » poêle allumé, « *il règne une bonne chaleur dans tout le bateau* ». Avec moins de 20 kilos de charbon par jour, il fait 12 °C ou 13 °C partout, sauf dans sa cabine, la plus éloignée... L'électricité du bord est amenée à terre dans les cabanes construites pour le magnétisme, la sismologie, la météorologie, etc. Il tient beaucoup à ce que tout le monde pratique les exercices physiques pour lesquels il a fait embarquer, entre autres choses, beaucoup de paires de ski. Lui et les autres officiers donnent tous les soirs pour l'équipage des cours facultatifs d'arithmétique, de grammaire, de géographie, de navigation, d'anglais et de secourisme.

Chaque fois que l'occasion se présente (anniversaire, 14 juillet, Pâques, etc.), une fête est organisée. Le menu du dîner du 14 juillet, venant après un déjeuner déjà plantureux, laisse rêveur : potage jardinière ; homard vinaigrette ; poulet à la gelée ; filet de bœuf aux champignons ; fonds d'artichauts ; plum-pudding ; compote de fruits ; vins fins ; champagne. Charcot et quatre officiers descendent au poste où l'équipage danse. « *Ces quelques minutes passées parmi eux, dans leur gaieté confiante, mais toujours respectueuse, à trinquer dans leurs quarts et à fumer leur tabac cordialement offert* », ont manifestement attendri Charcot.

Le menu ci-dessus était celui du carré des officiers et des scientifiques. Au départ, Charcot voulait une nourriture semblable pour tout le monde, officiers, scientifiques et équipage. Mais certains scientifiques voulaient que leur menu soit un peu plus copieux. Au carré, les repas commençaient donc par des conserves reçues en cadeau. Résultat : un des scientifiques et Charcot lui-même souffrirent gravement du scorbut, alors que tout l'équipage se portait comme un charme. Le scorbut fut guéri dès que les conserves, reconnues coupables après plus de trois mois, eurent été supprimées.

Le « cafard polaire »

En digne fils de son père, Charcot s'intéresse aux problèmes que pose la vie d'un petit groupe confiné dans un espace restreint et qu'il appelle le « *cafard polaire* ». « *Il est plus difficile de supporter les piqûres d'épingle journalières que les gros chagrins* (...). *Une manie innocente, une simple habitude* (...) *qui dans la vie ordinaire ne seraient même pas remarquées deviennent une cause d'agacement et peuvent prendre les proportions d'un grief ; mais il suffit d'un tout petit peu d'éducation et d'empire sur soi-même pour combattre cette mauvaise tendance.* » Toutefois, il reconnaît que « *le cafard polaire* (...) *ne crée pas de nouveaux et passagers défauts. Un bon garçon reste un bon garçon, et un homme distingué de manières, un homme distingué* ». Le « *cafard polaire* » *excite simplement les caractères à se montrer tels qu'ils sont au fond* (...) *sans les masques sous lesquels* (...) *on parvient à les dissimuler dans la vie sociale habituelle* ».

En décembre 1909, le *Pourquoi-Pas ?* va, comme convenu, à l'île de la Déception pour prendre du charbon apporté là par des baleiniers norvégiens. Notons que c'est Charcot qui avait signalé en 1905 la richesse en baleines de ces parages, richesse exploitée trois ans plus tard, à son grand regret, par les Norvégiens.

Quelque temps auparavant, le *Pourquoi-Pas ?* a touché des rochers, et un scaphandrier norvégien explore la coque du bateau. Les avaries sont très graves. Mais Charcot garde la nouvelle pour lui et décide de faire tout de même la campagne d'été prévue. Il part pour le sud le 1er janvier 1910 et réussit, cette fois, à explorer les côtes de l'ouest de la péninsule Antarctique jusqu'à la latitude de 70° 30' sud. Là encore, des mesures et prélèvements de toutes sortes sont faits en routine. Il dresse les cartes, y dessinant des terres nouvelles, notamment l'île Charcot ainsi baptisée non pour lui mais en mémoire de son père.

Par sagesse, Charcot décide le 18 janvier de remonter vers le nord. Le 11 février, il est à Punta-Arenas, d'où il envoie un télégramme à l'Académie des sciences, qui a patronné l'expédition : « *Avions rêvé davantage. Avons fait du mieux possible* » (2). Le 5 juin, il est accueilli triomphalement à Rouen, après avoir fait nettoyer et repeindre le *Pourquoi-Pas ?* à Guernesey.

Un seul survivant

L'entretien du *Pourquoi-Pas ?* est désormais trop cher pour Charcot, dont la fortune a complètement fondu. Remis en état par la marine, le bateau devient un laboratoire de l'Ecole pratique des hautes études, affecté au Muséum.

A la guerre, le *Pourquoi-Pas ?* est prêté à la marine, armé et utilisé comme navire-école des chefs de quart. Charcot, lui, est mobilisé comme médecin de la marine. Il travaille très consciencieusement à l'hôpital de Cherbourg, et regrette la mer. Mais il ne peut pas être affecté sur un navire de guerre comme officier de marine : il n'a aucun diplôme de la marine marchande et n'a commandé que des « navires de plaisance ». Finalement, des amis arrivent à organiser pour lui un examen spécial qui fait de lui un capitaine au long cours diplômé.

Jean Charcot soumet à la marine son idée de transformer des chalutiers en bateaux-pièges. Pas de crédits. Il est envoyé à Londres et prend le commandement du *Meg*, croiseur auxiliaire camouflé qu'on maquille de neuf en quelques heures selon les besoins. Malade, il rentre en France et réussit enfin à faire construire trois navires camouflés.

Après la guerre, le *Pourquoi-Pas ?* est rendu au ministère de l'instruction publique. Armé par la marine, qui fournit des équipages volontaires, le navire fait de très nombreuses croisières scientifiques dans l'Atlantique nord, dans la Manche, parfois en Méditerranée. A patir de 1925, Jean Charcot ayant atteint la limite d'âge, ne commande plus son navire, mais il participe à toutes les croisières qui, pour la plupart, désormais, sont consacrées à l'Arctique et le mènent souvent au Groenland. En 1932 et 1933, le *Pourquoi-Pas ?* amène à pied d'œuvre et reprend la mission française participant, sur la côte est du Groenland, à la « deuxième année polaire internationale ». En 1934 et 1935, il amène et reprend, après leur hivernage, Robert Gessain, Fred Matter, Michel Pérez et Paul-Emile Victor.

En 1936, enfin, le *Pourquoi-Pas ?* doit reprendre à Angmagssalik, toujours sur la côte est du Groenland, Robert Gessain, Eigil Knuth, Michel Pérez et Paul-Emile Victor, qui viennent de réussir la première traversée – à pied – du Groenland. Mais deux des quatre hommes décident de rester pour l'hiver, les deux autres préférant attendre le bateau régulier danois.

Le 30 août, au cours de la traversée vers Reykjavik, la chaudière du *Pourquoi-Pas ?* explose. Après la réparation, le navire part de Reykjavik le 15 septembre. Quelques heures plus tard, il est assailli par une tempête subite et extrêmement violente. En essayant de se mettre à l'abri, le *Pourquoi-Pas ?* est poussé sur des récifs. A 5 h 15, le 16 septembre, le navire fait naufrage. Sur les quarante hommes présents à bord, un seul survivra, Eugène Gonidec, maître-timonier. Vingt-deux corps, dont celui de Charcot, sont très vite retrouvés sur une plage.

Ainsi disparaît un grand seigneur qui s'était mis au service de la science française – il avait été élu à l'Académie des sciences en 1926 – et qui a joué un rôle essentiel de pionnier dans la recherche polaire et la recherche océanographique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Propos rapporté par Marthe Emmanuel dans son ouvrage *J. B. Charcot, le « Polar Gentleman »*. Editions Alsatia, 1945.

(2) *Autour du pôle ; expédition du* Pourquoi-Pas ?, de Jean Charcot, dans *Toute l'histoire*, Flammarion.

★ A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort du commandant Charcot, le Musée de la marine présentera, du 15 octobre au 1er décembre 1986, une exposition « Charcot, l'aventure polaire », pour rendre « *hommage à l'homme, au marin et au savant qui illustra la recherche scientifique française* ».

Le débat aux Nations unies sur la FINUL

La France et M. Perez de Cuellar demandent le retrait des forces israéliennes du sud du Liban

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Israël, source de tous les maux ? La convergence entre la position du secrétariat général des Nations unies et celle de la France ne saurait être plus évidente, après la lecture du rapport soumis, vendredi 19 septembre, au Conseil de sécurité par M. Perez de Cuellar, et l'intervention, devant ce même Conseil, du représentant français, M. de Kemoularia : la présence prolongée (depuis 1978) de l'armée israélienne au sud du Liban provoque un ressentiment croissant dans la population locale, qui devient ainsi sensible aux arguments des extrémistes chiites.

Le rapport de M. Perez de Cuellar, rédigé à la suite du voyage au Liban, en Israël et en Syrie, du secrétaire général adjoint, M. Marrack Goulding, est sans doute l'un des plus nets que l'Organisation ait produit. Allant au-delà de l'énumération des faits et des mesures à prendre, il exprime plusieurs idées dont la formulation surprend par sa rude franchise.

Rappelant que le mandat de la FINUL est d'assurer l'étanchéité de la zone frontalière avec Israël, M. Goulding, qui est l'auteur véritable du rapport, estime que *« l'occupation persistante par Israël, en particulier son refus de se retirer du territoire pris lors de l'invasion du Liban en 1982, et le comportement de ses alliés de l'armée du Liban du sud ont suscité une recrudescence de la résistance armée de divers groupes dans la région »*, sans qu'il soit possible de déterminer si les attaques étaient dirigées contre le contingent français ou contre la FINUL dans son ensemble.

« Il ne faut pas perdre de vue qu'en tant qu'instrument de maintien de la paix, la FINUL ne peut faire usage de la force qu'en cas de légitime défense, et je me suis longuement demandé si je devais recommander [des modifications de son mandat] *au Conseil de sécurité »*, écrit M. Goulding. En concluant que, certes, la FINUL *« n'est pas à même de faire respecter la volonté du Conseil de sécurité »*, mais que *« dans la pratique, les possibilités sont très limitées, et modifier la mission ou le mandat de la FINUL ne semble pas devoir résoudre les difficultés auxquelles elle se heurte actuellement »*.

Parer à la dégradation de la situation

Le rapport recommande donc au Conseil de prendre des mesures, *« à titre collectif et individuel »*, afin de parer à la dégradation indiscutable de la situation. *« Si l'on ne fait pas de progrès bientôt, je pense que le Conseil pourra se trouver contraint d'envisager sérieusement le retrait de la force, en dépit des conséquences très graves qui pourraient en résulter »*, notamment *« une intensification immédiate des hostilités entre l'armée israélienne et ses alliés, d'une part, et les divers groupes qui souhaitent expulser Israël du Liban et, dans certains cas, attaquer Israël lui-même »*, écrit M. Goulding.

Cette conclusion correspond, en grande partie, au point de vue de la France, qui peut s'estimer satisfaire. Néanmoins, l'intervention de M. de Kemoularia devant le Conseil de sécurité a permis de mieux mesurer le véritable but poursuivi par Paris : *« Des mesures de sécurité ont été prises, ou sont proposées ; elles ne suffisent pas*, a-t-il dit. *Presque toute, en effet, sont des mesures de défense passive. La force doit, certes, se protéger, mais son rôle n'est pas d'être au Liban pour se protéger elle-même. La force ne saurait, sans perdre sa dignité et sa raison d'être, se terrer. Si la communauté internationale a créé la FINUL, ce n'est pas, au premier chef, pour faire la police d'une région libanaise, ni, si nobles et efficaces soient-elles, pour y remplir des tâches humanitaires. C'était, à la requête même du gouvernement libanais, pour faire respecter l'intégrité d'un Etat souverain. »*

Insistant à plusieurs reprises sur la nécessité, pour le Conseil, de prendre des décisions, M. de Kemoularia a estimé que le soutien dont la Force a besoin *« ne se mobilise vraiment qu'autour de la souveraineté et l'intégrité du pays. Il faut que la FINUL puisse, dans les délais les plus brefs, se déployer, comme il était prévu en 1978, sur la frontière internationale. »*

Le projet de résolution déposé aussitôt par le représentant de la France s'appuie sur les textes déjà adoptés par l'ONU, et notamment sur la résolution 425, qui, en 1978, exigeait déjà le retrait de l'armée israélienne du Liban. Laissant de côté le délicat problème du mandat, le texte insiste sur la nécessité de protéger la souveraineté libanaise et demande *« la fin, au Liban du sud, de toute présence militaire qui n'est pas acceptée par les autorités libanaises »*. Le secrétaire général est prié de *« prendre les dispositions nécessaires à un déploiement de la FINUL jusqu'à la frontière méridionale du Liban »*, et de soumettre un rapport dans les quinze jours.

La colère israélienne

Pour une fois, la diplomatie onusienne ne s'embarrasse donc pas de circonlocutions. Le représentant d'Israël, M. Benjamin Netanyahu, ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Proprement furieux, il a exigé d'assister au conseil, après avoir fait distribuer une brève déclaration : *« Le rapport du secrétaire général ne reflète pas avec précision la position détaillée d'Israël, car les problèmes de la FINUL sont dus au soutien qu'accordent l'Iran et la Syrie aux forces qui cherchent à éliminer toute présence occidentale au Liban, et à y établir une République islamique. »* S'exprimant, après la séance, devant des journalistes, M. Netanyahu a fait remarquer que ce n'était pas l'armée israélienne qui attaquait la FINUL, et que ces attaques subsisteraient même après un éventuel retrait d'Israël. *« Nous souhaitons que la FINUL reste ; si elle se retire, il ne faudrait pas que ce soit pour de fausses raisons... »*.

Auparavant, à la mission de l'ONU, venue lui demander à Jérusalem de *« faire un geste »* dans le sens d'un retrait, afin d'améliorer la situation des « casques bleus » face aux extrémistes musulmans, le ministre israélien de la défense, le général Rabin, avait répondu qu'Israël n'était pas prêt à faire des concessions pour *« sauver la FINUL »*. *« Nous sommes prêts à la remplacer, s'il le faut, et à faire face aux groupes extrémistes. Pour cela, nous étendrons, le cas échéant, notre zone de sécurité au Liban »*, avait-il indiqué.

La même mission, lors de son passage à Damas, s'était entendu dire que la FINUL devait rester au Liban et que le gouvernement syrien allait intercéder auprès de Téhéran pour que les extrémistes chiites soient éliminés de la scène. Néanmoins, plusieurs indices, rapportés par des sources diplomatiques, indiquent plutôt un durcissement de la position iranienne à l'égard de l'ONU et de la résolution 425, qui reconnaît Israël. On pense, dans les milieux proches du secrétariat, que la volonté iranienne d'établir une République islamique au Liban est réelle et qu'elle inquiète gravement la Syrie.

Le Conseil de sécurité doit reprendre ses travaux lundi. Il est à peu près certain que la résolution française sera adoptée dans ses grandes lignes. Alors que l'Union soviétique, qui préside actuellement le Conseil, se montre extrêmement coopérative avec la France, les Etats-Unis se font discrets devant une affaire qui évolue clairement vers la condamnation d'Israël. Washington peut-il accorder un soutien à son allié malgré les morts de la FINUL ? L'ambassadeur Vernon Walters se dit convaincu qu'Israël a tout intérêt à se retirer du Liban, mais que *« ce n'est pas l'armée israélienne qui tire sur la FINUL et que son retrait ne produirait pas la paix »*. En privé, certains diplomates proches de la mission américaine font remarquer que la France, prise dans l'étau du terrorisme, semble chercher une confrontation publique avec Israël, afin de gagner un plus grand appui de la part de certains gouvernements musulmans.

CHARLES LESCAUT.

Les mesures concrètes de protection

Le rapport de l'ONU sur la situation de la FINUL préconise la construction rapide d'abris renforcés dans les positions qui n'en sont pas encore dotées ; la clôture de certaines positions vulnérables ; des restrictions de déplacement à des fins récréatives. Déjà, la moitié du contingent français a été concentré au quartier général de Nakoura, alors que le reste des unités françaises est désormais affecté à la protection de la compagnie du génie, à Jouaya.

Le rapport indique également que les positions laissées vacantes par ce redéploiement du contingent français sont confiées aux bataillons finlandais, ghanéens et népalais. La FINUL étant dispersée sur deux cent quatorze positions, il est urgent de renforcer les moyens de transport et d'utiliser systématiquement des véhicules blindés. Des armes plus complexes devraient être mises à la disposition des « casques bleus ». Car il est nécessaire, estime le rapport, que la FINUL puisse éviter la violence en étant en mesure de déployer rapidement une force supérieure lorsqu'elle est menacée.

L'auteur du rapport estime le coût supplémentaire à 30 millions de dollars. L'entretien de la force coûte déjà 140 millions de dollars par an, alors que les Etats membres de l'ONU rechignent à régler la facture. L'Union soviétique et les Etats-Unis, entre autres pays, doivent des contributions financières importantes à cette opération. Une réunion des Etats contributeurs devrait se tenir jeudi prochain, à la demande de M. Perez de Cuellar.

Ch. L.

Cinq «casques bleus» français blessés par un tir de roquette

Alors que les affrontements se multiplient dans le sud du Liban, notamment dans la zone de sécurité tenue par Israël, cinq « casques bleus » du contigent français de la FINUL ont été blessés vendredi 19 septembre — au moment même où, à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU débattait de l'avenir de cette force *(lire l'article de Charles Lescaut)*.

Les cinq « casques bleus » ont essuyé un tir de roquette dans le nord du secteur contrôlé par le contingent français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), près de la localité d'Azrun.

La roquette a, semble-t-il, été tirée à quelque 30 mètres des soldats ; deux d'entre eux seraient grièvement blessés. Après un mois d'accrochages quasi quotidiens entre les « casques bleus » et des miliciens chiites pro-iraniens, le bilan des victimes au sein du contingent français est de quatre morts et une trentaine de blessés.

Mais actuellement c'est aussi dans l'extrême nord de cette région frontalière avec Israël que la tension monte. Là, les miliciens chiites s'en prennent à l'Armée du Liban sud (ALS), une milice créée, financée et entraînée par Israël.

Jeudi, les miliciens chiites ont mené contre cette zone une opération particulièrement audacieuse, prenant d'assaut, puis occupant durant plusieurs heures deux positions de l'ALS — Mazraet-Sojoud et Beir-Kallab.

Selon la police libanaise, près de quatre-vingts miliciens chiites ont participé à l'assaut, tuant une dizaine de soldats de l'ALS, avant de se retirer sous le feu des hélicoptères de combat de l'armée israélienne venus à la rescousse.

Israël a immédiatement réagi. Dès vendredi, et pour la première fois depuis le 10 juin 1985, date de son dernier retrait du sud du Liban, l'armée israélienne a acheminé des troupes dans le secteur de Jezzine (à l'extrême nord de la zone de sécurité). Environ quarante blindés, transports de troupes, jeeps et camions se sont déployés à Mazraet-Sojoud et Beir-Kallab. De bonne source, on indique à Jérusalem qu'Israël est décidé à augmenter substantiellement son aide à l'ALS à la suite de la multiplication des attaques enregistrées ces dernières semaines.

Israël n'a jamais caché que plusieurs centaines de ses soldats patrouillaient toujours dans cette « zone de sécurité » ; mais la thèse présentée dans les milieux officiels est que le contrôle de la zone doit être progressivement transféré en totalité à l'ALS, que dirige un ancien officier de l'armée libanaise, le commandant Antoine Lahad.

Il reste que *« dans les circonstances actuelles »*, comme l'a reconnu vendredi un haut fonctionnaire israélien, *« il est hors de question que les soldats* [israéliens] *qui se trouvent au sud du Liban pour défendre la frontière quittent cette région »*.

L'avertissement est clair et directement adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qui, vendredi à New-York, réclamait, devant le Conseil de sécurité, le départ des troupes israéliennes du sud du Liban. L'affaire a aussi été évoquée vendredi lors de l'entretien que l'ambassadeur de France en Israël a eu — à sa demande — avec le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Moshe Levy.

Pour Israël, il ne fait pas de doute que les attaques perpétrées contre la FINUL et celles lancées contre l'ALS ont les mêmes auteurs : les militants chiites extrémistes pro-iraniens regroupés au sein du parti Hezbollah (le « parti de Dieu ») et qui contestent à un autre mouvement chiite, Amal, la suprématie sur le sud du Liban.

La conférence de Stockholm a « arrêté les pendules » pour mettre la dernière main au projet d'accord

STOCKHOLM
de notre correspondant

A Stockholm, on joue les prolongations... Les travaux de la conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe (CDE) devaient en principe prendre fin le 19 septembre. Vendredi, en fin de soirée, il était clair que les délais ne pourraient être respectés mais qu'un accord était en vue. Les délégations des trente-cinq pays représentés sont donc promptement convenues, peu avant minuit, d'*« arrêter les pendules »* dans la grande salle de réunion. Les aiguilles ne se remettront en marche qu'après l'adoption du document final, dont on pensait qu'il interviendrait probablement pendant le week-end, mais qui sera quand même daté du vendredi 19 septembre.

Les discussions ont rapidement progressé au cours de ces dernières vingt-quatre heures. Le climat de nervosité et d'incertitude entretenu par les Soviétiques et les Américains jusqu'au milieu de la semaine était surtout destiné à faire monter les enchères et à essayer d'obtenir le maximum — à la dernière minute.

Avant la première séance plénière du 19 septembre, le chef de la délégation soviétique, M. Oleg Grinevsky, déclarait que *« 90 % des propositions occidentales sont acceptables »* et que la solution des problèmes en suspens dépendait d'une *« volonté politique »* de s'étendre à Stockholm. Son collègue ouest-allemand, M. Klaus Citron, indiquait pour sa part que les chances de succès étaient de 80 %. En fait, les délégations attendaient les ultimes instructions de leurs gouvernements respectifs pour engager la dernière phase de négociations concrètes, en vue d'un compromis. Par ailleurs, Malte a obtenu gain de cause et recevra les informations demandées sur *« le soutien de forces navales et amphibies dans le contexte des maœuvres terrestres »*.

Les participants sont à présent parvenus à un accord sur quatre des six chapitres principaux de l'ordre du jour de la conférence. Il s'agit de la déclaration, très générale, sur le non-recours à la force, de l'échange de calendriers annuels dans lesquels les trente-cinq pays s'engagent à fournir des informations sur les activités militaires qu'ils prévoient d'organiser, des mesures de contrainte, ainsi que de l'observation des manœuvres.

Comme on pouvait le prévoir, les deux problèmes importants qui restaient à régler ce samedi 20 septembre ont trait à la notification des manœuvres (délais et seuils) et au système de vérification des mesures de confiance et de sécurité, en particulier de l'inspection terrestre et aérienne. Dans ce domaine aussi, les négociations ont rapidement progressé au cours des dernières vingt-quatre heures. Il est à peu près clair maintenant que, dans la pratique, les véhicules et les avions effectuant ces opérations de contrôle seront de la nationalité de l'Etat « inspecté ». Le choix devra, en principe, être fait d'un commun accord, mais il est exclu que l'URSS, par exemple, autorise le survol de son territoire par des appareils étrangers. Les discussions portent essentiellement sur les conditions de l'inspection.

ALAIN DEBOVE.

L'exigence de dernière minute : une spécialité maltaise

Malte est en train de se tailler une petite réputation dans les conférences Est-Ouest : celle d'un empêcheur de conclure en rond. Vendredi soir 19 septembre, à Stockholm, alors que les délégués des trente-quatre autres Etats participant à la conférence sur le désarmement en Europe avaient déjà fort à faire pour mettre au point un possible accord final, le représentant de La Valette a formulé une de ces exigences de dernière minute dont la diplomatie maltaise a le secret, et qui n'ont pas leurs pareilles pour provoquer aussitôt l'exaspération générale. A la fois parce qu'elles tendent à rendre impossible le bel accord unanime dont la mise au point est si laborieuse, et parce qu'elles proviennent d'un pays qui ne s'apparente pas exactement aux superpuissances.

En juillet 1983 déjà, alors que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ouverte dix ans plus tôt à Helsinki, cherchait fébrilement une conclusion qui lui permît de s'échapper de la fournaise madrilène, Malte avait réussi, à coups de demandes tardives et de coquetteries soudaines, à faire enfin l'unanimité chez tous ses interlocuteurs sur l'importante question des vacances. Et la conférence avait dû s'ajourner à septembre.

Cette fois-ci, le délégué de La Valette a fait valoir *in extremis* que l'accord futur devrait impérativement comprendre des dispositions sur l'échange d'informations militaires en matière de soutien aérien ou naval à des manœuvres terrestres et amphibies. *« J'ai la logique pour moi »*, a déclaré le diplomate maltais. La logique ? En tout cas, la tradition.

B. B.

M. Chevardnadze a remis à M. Reagan une lettre de M. Gorbatchev sur le désarmement

A Stavropol, où il poursuivait sa tournée dans le sud du pays, M. Gorbatchev a fait à nouveau allusion, vendredi 19 septembre, aux rapports soviéto-américains, nous signale notre correspondant à Moscou, Dominique Dombres. Comme un ouvrier agricole lui demandait s'il rencontrerait le président Reagan, le numéro un soviétique a répondu : *« Se rencontrer pour se serrer la main et parler, cela a sans doute une signification, mais nous l'avons déjà fait à Genève. Cette fois il est nécessaire de signer un accord. »* Mais *« je n'exclus pas que nous nous rencontrerons et signerons quelque chose »*, a-t-il ajouté.

D'autre part la *Pravda*, dans un commentaire publié samedi 20 septembre, estime que l'affaire Daniloff est comparable à celle de l'avion espion américain U 2 abattu en 1960 au-dessus de l'URSS ou à celle du Boeing sud-coréen détruit par la chasse soviétique en septembre 1983 alors qu'il se livrait, selon Moscou, à une mission d'espionnage. Dans chaque cas, il s'agirait de *« provocations »* destinées à faire échouer le dialogue soviéto-américain au moment où celui-ci serait sur le point d'aboutir à des résultats concrets. On inciterait ainsi les Soviétiques à *« claquer la porte »* afin de leur faire porter la responsabilité de l'échec. Mais ceux-ci, affirme, la *Pravda*, *« ont les nerfs solides et, tout en défendant fermement leurs principes, ils poursuivront résolument leur politique de paix »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

La première des deux journées d'entretiens entre MM. Shultz et Chevardnadze a permis, vendredi 19 septembre, au ministre soviétique des affaires étrangères de remettre à M. Reagan une réponse à ses dernières propositions sur la réduction des armements. Elle s'est achevée, en revanche, sans annonce de progrès sur l'affaire Daniloff.

Pour bien marquer que l'arrêt des poursuites engagées contre le correspondant à Moscou d'*US News & World Report* était désormais devenue pour les Etats-Unis une condition nécessaire à la tenue d'un deuxième sommet soviéto-américain, le département d'Etat et la Maison-Blanche n'avaient négligé aucun détail de protocole pouvant marquer leur mauvaise humeur. La couverture des entretiens par les journalistes, photographes et équipes de télévision a été limitée à une très brève séance de pause sans poignée de mains ni sourires ; le dîner offert par M. Shultz a été fermé à la presse et c'est enfin par une porte de service qu'on a fait entrer à la Maison-Blanche le ministre soviétique des affaires étrangères.

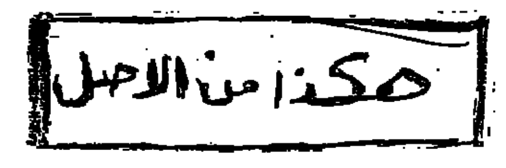
On l'y avait tout de même admis, alors que ce rendez-vous n'était pas au programme de la journée. Et si M. Reagan, quarante-cinq minutes durant, a exprimé à son hôte *« la force de ses sentiments sur le refus persistant »* de l'URSS de rendre son entière liberté à M. Daniloff, il n'en a pas moins reçu à cette occasion une lettre personnelle de M. Gorbatchev.

Cette lettre ne portait pas sur l'affaire Daniloff et n'y faisait, pour autant qu'on sache, aucune allusion. Mais elle répondait — ce qui est plus important — à celle que M. Reagan avait envoyée en juillet dernier au numéro un soviétique pour lui faire de nouvelles propositions sur les dossiers du désarmement. Le président américain avait déploré, mercredi dernier, dans une déclaration écrite, que le secrétaire général du Parti communiste soviétique n'ait toujours par réagi à ces offres. L'on continue donc d'avancer sur le fond des dossiers, au moment où la conférence de Stockholm sur la sécurité en Europe paraît pouvoir s'achever sur le premier accord de contrôle des armements conclu depuis 1979.

Conversations *« sérieuses »* et *« sans impasse »*, tant que les discussions se poursuivent, a sobrement dit un haut fonctionnaire américain chargé de commenter la journée pour la presse. Solution toujours *« possible »* dans l'affaire Daniloff, a, en écho, estimé M. Chevardnadze, en ajoutant : *« Donnez-nous jusqu'à demain »* (samedi).

Comme le département d'Etat jeudi, le ministre soviétique a cependant jugé peu probable que soit dès à présent fixée une date à l'éventuel sommet Reagan-Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.



Europe

POLOGNE : dix ans après la fondation du KOR

« Il n'y a toujours pas d'autre voie que le compromis »

nous déclare Adam Michnik

VARSOVIE
de notre correspondant

Adam Michnik n'a pas changé. Gai, enthousiaste, plein d'idées et de projets pour lui-même et pour les autres, il est moins décidé que *jamais* à baisser les bras, mais toujours convaincu qu'il faut chercher un compromis avec le pouvoir tel qu'il est imposé à la société polonaise. Depuis le 13 décembre 1981, il n'a pourtant passé en tout et pour tout que quelque huit mois en liberté. Prétendre que toutes ces années de détention n'ont eu aucun effet sur lui serait absurde. Mais, si quelqu'un espérait ainsi le briser ou le faire taire, c'est raté. Il n'a jamais autant écrit qu'en prison.

Dans l'entretien que nous publions ci-dessous à l'occasion du dixième anniversaire de la création du KOR (Comité de défense des ouvriers, dont il fut très tôt un membre éminent, sinon un fondateur), il fait un bilan de ces années, celles qui ont vu l'opposition polonaise se développer.

« Vous avez été libéré, en compagnie de Bogdan Lis, un mois avant la plupart des autres prisonniers politiques connus. Vous avez donc eu plus de temps pour vous faire une idée de la situation politique.

– En gros, la situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le pouvoir n'est pas en mesure de prendre des initiatives de réformes et y remédie en créant des institutions de façade, de faux semblants. De son côté, la société n'estime pas souhaitable de se lancer dans des actions de confrontation et, à mon avis, elle a raison de ne pas le faire, car une telle confrontation pourrait avoir des conséquences déplorables. C'est donc un état de guerre civile froide.

» Cependant, depuis la libération des prisonniers politiques, nous sommes en face d'une situation nouvelle qui peut ouvrir la voie au dialogue, à des réformes sérieuses. Mais je ne suis pas en mesure de prévoir quelle sera l'attitude des dirigeants. Pour moi, leurs intentions restent assez obscures. Peut-être sont-ils vraiment convaincus qu'il est nécessaire de dialoguer. Peut-être au contraire ne veulent-ils que jeter de la poudre aux yeux en direction de l'Occident, faire croire que l'opposition a été étranglée et que Solidarité n'existe plus. Ce serait naïf de leur part. Mais ce pouvoir a déjà adopté tant de fois des comportements irrationnels de mon point de vue que je ne peux pas exclure cette hypothèse.

Un modèle de comportement collectif

– Le général Kiszczak, le ministre de l'intérieur, vient d'expliquer que la plupart de ceux qui sont sortis de prison ne sont pas des « partenaires de l'entente nationale ».

– Justement, c'est un très bon exemple. Cela signifie-t-il que le général Kiszczak a reçu du Bon Dieu la faculté de décider qui est un partenaire et qui ne l'est pas ? Pourquoi Bujak, qui a derrière lui des millions d'ouvriers, ou Frasyniuk ne seraient-ils pas des partenaires alors qu'un certain Miodowicz *[le président des syndicats officiels]*, que le pouvoir a lui-même nommé, en serait un ? C'est un raisonnement *infantile et par là très dangereux.*

– De ce que vous avez vu pendant ce mois passé en liberté, ne retirez-vous pas l'impression que les activités oppositionnelles ont sensiblement diminué en Pologne ?

– Il m'est très difficile de répondre. Mais montrez-moi un autre pays communiste où l'existence de cinq cents publications clandestines est simplement imaginable ? Même si l'on accepte cette hypothèse d'une certaine réduction de ces activités en raison de la lassitude, etc., l'opposition reste *la seule force qui soit* apte à négocier avec le pouvoir.

– Des jeunes gens continuent-ils à rejoindre l'opposition ?

– Bien sûr. Je vois arriver des gens qui étaient des enfants à l'époque des accords de Gdansk et qui, maintenant, sont des ouvriers.

– Des ouvriers, pas seulement des étudiants ?

– Oui, des ouvriers.

– N'y a-t-il pas une certaine usure des dirigeants de Solidarité ? Quand un Walesa est contraint par les circonstances à répéter depuis six ans la même chose, ses paroles ne perdent-elles pas de leur poids ?

– Certes. C'est le problème de tous les mouvements dont les dirigeants doivent s'efforcer de conserver un équilibre entre les exigences du moment et celles de l'avenir. Et nous sommes contraints, quand nous parlons de l'avenir, de dire des choses *impopulaires. Impopulaires* pour deux raisons : d'abord, parce que *nous incitons* à des comportements qui attirent la répression. Ensuite, parce que nous restons partisans d'un dialogue auquel beaucoup de gens ne croient pas. C'est un problème. Mais je ne vois toujours pas d'autre voie possible que celle qui a été choisie par Walesa et les dirigeants de Solidarité.

– Il y a dix ans exactement naissait le KOR (*Comité de défense des ouvriers*) fondé par un groupe d'intellectuels pour venir en aide aux ouvriers emprisonnés après les émeutes de Radom et d'Ursus. Tous ces efforts, cet enthousiasme, ces souffrances, n'ont-ils eu d'autres résultats que de permettre qu'aujourd'hui, et au moins pendant quelques jours, il n'y ait plus de prisonniers politiques en Pologne ?

– C'est possible. Mais si je considère ma vie pendant cette période, celle de mes amis et de tous les Polonais, je peux dire ceci : pendant ces dix années s'est opéré un processus de détotalitarisation de la société. Ce processus a connu des phases diverses de plus ou moins grande intensité. *Mais le fait est que* ce groupe d'une quinzaine de personnes *qui a fondé* le KOR *a représenté* une certain modèle de comportement collectif. Il s'agit, pour simplifier, de la conjugaison d'une lutte opiniâtre pour les droits de l'homme et refus de



Szlakmann.

la violence. Cela a eu une influence énorme sur les comporte*ments* sociaux en Pologne, sur l'auto-*éducation de la société, sur l'apparition* d'un nouveau type de liens sociaux, sur la diffusion d'un nouveau modèle démocratique. Tout cela est neuf. Nous qui avions connu les slogans nationalistes qu'on brandissait dans les années 60, l'antisémitisme, etc., nous avions très peur que cette démoralisation voulue pour le pouvoir, ne se révèle *efficace.* Ça n'a pas été le cas. Les quelques traces qui peuvent en rester sont le domaine de l'exotisme, du marginal.

– Ne redoutez-vous pas un courant de pensée comme celui qui est représenté par la Confédération pour une Pologne indépendante, parti d'opposition nationaliste dirigé par Leszek *Moczulski, lui* même récemment libéré de prison ?

– Je crois que nul aujourd'hui ne pourrait reprocher à Leszek Moczulski ce qu'on *lui reprochait il* y a dix ans. Ils ont changé en bien.

Eviter une guerre civile

– Aujourd'hui, les principes du KOR restent-ils valables ?

– Pas en tout. Le KOR exclut, par *exemple, toute conspiration,* toute clandestinité. Après le *13 décembre, cette conspiration* nous a été imposée par le pouvoir. Le KOR c'était l'enfance de ce mouvement. Mais il a élaboré un modèle de pensée qui reste actuel, qui est fondé sur la recherche du compromis, le rejet de la réthorique révolutionnaire, du tout ou rien. Et surtout sur une certaine autolimitation, sur la reconnaissance du rôle joué par l'Eglise. Tout cela reste valable. Et plus encore, le principe de solidarité de défense des uns par les autres.

– *Vous avez tenu parfois à* l'égard des représentants du pouvoir un langage *méprisant, presque* insultant, par exemple à l'adresse du général *Kiszczak*, dans les lettres que vous lui adressiez depuis votre cellule. N'y a-t-il pas une certaine contradiction entre ce langage et votre attachement au dialogue, à la recherche d'un accord ?

– Je ne suis pas un dirigeant syndical. Je suis un intellectuel qui parle en son nom propre. Je m'efforce de n'employer ce langage méprisant, comme vous dites, que lorsque les dirigeants le méritent. Je ne peux pas me satisfaire de l'humanitarisme d'un pouvoir qui me libère après m'avoir *fait condamner. Et si* j'appelle au dialogue en dépit de ce *que peut être ce pouvoir*, c'est parce que je veux éviter une guerre civile dont aucun système démocratique n'est jamais sorti. Et après tout, je ne suis ni le psychanalyste, ni le confesseur de M. Kiszczak. Ce n'est pas lui qui m'intéresse, mais les affaires de la Pologne.

– En prison vous n'avez écrit pas moins de cinq livres. Est-il donc si *facile* d'écrire dans les prisons polonaises ?

– Non, c'est très difficile. Mais j'avais le sentiment que le pouvoir pouvait me voler cinq ans de ma vie. Et je me disais : non, c'est moi qui dois leur voler ce temps. C'est pourquoi j'ai travaillé avec une telle intensité. Il s'agissait de bien autre chose que de mes livres, il s'agissait pour moi de savoir si je saurais justifier ma vie pendant cette période de *captivité. Ce qui était encore plus* difficile, c'était de transmettre à *l'extérieur ce que j'écrivais.* A Barczewo (son dernier lieu de détention), le réseau de surveillance était extrêmement dense. Il y avait des caméras, des micros partout. On me forçait à me déshabiller complètement pour essayer de trouver ce que je cachais. Mais ils n'ont jamais rien trouvé.

» Chaque réseau comporte des *trous. J'ai su en profiter. J'avais* le droit d'emprunter des livres de la bibliothèque de la prison, parfois de recevoir certains ouvrages de l'extérieur et on ne m'a jamais privé de papier ou de stylo, même si à la sortie on m'a volé mes notes. Et puis, je veux être juste. Autant les gardiens se sont acharnés dans d'autres prisons, contre Frasyniuk ou contre Bielecki (l'éditeur clandestin), autant, moi, je n'ai pas été maltraité. Chaque fois on choisissait des boucs émissaires. *Cette fois, c'était eux.* En 1968, c'était moi.

– Il est très probable que l'Occident réagira très positivement à la libération des prisonniers politiques et modifiera son attitude à l'égard du régime polonais. Qu'attendez-vous encore, dans ces conditions, de l'Ouest ?

– Nous n'en avons jamais attendu grand-chose. Mais il est certain que si l'on nous enferme à nouveau nous espérons que l'opinion publique occidentale, dans son propre intérêt bien compris, y prêtera attention. »

Propos recueillis par
JEAN KRAUZE.

URSS

Trois pacifistes autorisés à émigrer à l'Ouest

Vienne. – Trois membres influents du groupe illégal de pacifistes soviétiques pour « l'instauration de la confiance entre *l'URSS* et les Etats-Unis », Vladimir Brodsky *et Youri et Olga Medvedkov, sont* arrivés vendredi 19 septembre à l'aéroport de *Vienne, venant* de Moscou avec leurs familles après avoir été autorisés à émigrer à l'Ouest.

Vladimir Brodsky, un médecin de quarante-deux ans, qui vient de passer quatorze mois dans un camp de travail à *Tomsk*, en *Sibérie*, a déclaré à l'AFP qu'il allait se rendre en *Israël. Youri Medvedkov*, cinquante-huit ans, était accompagné de sa femme Olga, trente-sept ans, de ses beaux-parents et de ses deux enfants. Ils resteront quelques jours à Vienne avant d'émigrer aux Etats-Unis.

Youri et Olga Medvedkov, tous les deux *géographes*, cofondateurs de ce groupe pacifiste en juin 1982, *ont indiqué qu'ils avaient* perdu leurs emplois et avaient été interpellés à plusieurs *reprises* au cours des derniers mois par le KGB pour avoir manifesté dans les rues de Moscou pour obtenir du travail. – *(AFP.)*

Proche-Orient

IRAN : controverse autour de la succession de l'imam Khomeiny

Les embarras de l'ayatollah Montazeri

(Suite de la première page.)

« Il ne faut pas voir partout des comploteurs et des contre-révolutionnaires », a-t-il assuré.

Il est de notoriété publique en Iran que l'ayatollah *Montazeri* souhaite une société islamique plus ouverte qui donnerait aux « modérés » une place à l'intérieur du régime, au sein d'une opposition légale. Le Mouvement de libération de l'Iran (MLI), présidé par M. Mehdi Bazargan, premier chef de gouvernement de la République islamique, *devenu, depuis son éviction du pouvoir*, le chef de file des libéraux, était tout indiqué pour remplir ce rôle de modérateur. Constamment harcelé par les « durs », qui l'ont mis au ban de la République, le petit groupe des amis de M. Bazargan avait, *vers la fin d'avril 1986, repris* en partie ses activités publiques, grâce à la protection discrète de l'ayatollah Montazeri. Mais cette



bienveillance n'a pas suffi à le mettre à l'abri de la vindicte des extrémistes qui, le 15 mai dernier, ont dispersé par la force une cérémonie organisée par le MLI au cimetière de *Behechte Zahra*, un des hauts lieux de la République islamique, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du mouvement.

Neuf des dirigeants du MLI, dont M. Bazargan et un de ses principaux adjoints, M. Sahabi, âgé de quatre-vingt-deux ans, venus se recueillir sur la tombe de *Taleghani, ont été* enlevés au nez et à la barbe des forces de l'ordre et emmenés dans une citadelle en ruine à 30 kilomètres de la route Téhéran-Qom, où ils ont été séquestrés pendant des heures et sévèrement molestés; avant d'être libérés. Le ministère de l'intérieur et les autorités chargées du maintien de l'ordre *ont été* d'une passivité étonnante.

Une ouverture tuée dans l'œuf

Les auteurs de ce coup, hezbollahs appartenant probablement aux groupements de choc contrôlés par *le député Hadi Gaafari*, réputé pour ses outrances verbales et ses méthodes brutales, avaient alors conspué non seulement M. Bazargan et ses amis, mais également le chef du gouvernement M. Mir Hossein Moussavi. Visiblement, c'est ce dernier qui était surtout visé et, à travers lui, l'ayatollah Montazeri, proche du *premier ministre.* C'est d'ailleurs à la demande même du « dauphin de l'imam » que M. Moussavi avait invité, en avril 1986, certains des exilés politiques à regagner l'Iran, en assurant qu'aucune poursuite judiciaire ne serait *engagée à leur encontre.* Paradoxalement, cette tentative d'ouverture politique fut tuée dans l'œuf par le procureur de la révolution, l'hodjatoleslam Khoeniha, qui s'éleva contre cette invitation en qualifiant les exilés de *« ramassis de traîtres et de criminels »*. Le dignitaire religieux appartient, théoriquement du moins, comme le premier ministre, au camp des « partisans de la ligne de l'imam » favorables à des réformes économiques au bénéfice des mostazafines (déshérités). Or il avait, à la *même époque, stigmatisé indirecte*ment le soutien accordé par l'ayatollah Montazeri au mouvement de M. Bazargan, affirmant tout de go que ce dernier et ses amis étaient des *« pourris »*, hostiles à la poursuite de la guerre, et qu'ils méritaient donc d'être *« écrasés »*.

L'ambivalence du comportement *politique de l'hodjatoleslam Khoeniha* illustre la difficulté de distinguer clairement les thèses des différentes factions rivales au sein du pouvoir. C'est ainsi que MM. Moussavi et Khoeniha, qui ont des conceptions économiques convergentes, se trouvent aux antipodes sur le plan politique. Cependant, certains des dirigeants s'évertuent à minimiser l'importance et la portée de ce *« fractionnement »* du pouvoir. Le tout puissant président du Majlis, l'hodjatoleslam Rafsandjani, qui se veut au-dessus de la mêlée, affirmait en juin dernier, dans une intervention fort remarquée, qu'il n'existait à l'intérieur du régime que *« deux factions et idéologies opposées »*, l'une favorable *« à une économie contrôlée par le gouvernement »*, et l'autre *« préconisant le retour à l'entreprise privée avec un contrôle étatique limité »*. Pour M. Rafsandjani, les représentants de ces deux factions, qu'il assimile un peu *hâtivement aux grands partis* traditionnels d'Occident, sont des partisans sincères du système islamique et se plient à la loi de la majorité au sein des institutions de la République.

Tel n'est cependant pas l'avis du quotidien *Rissalat*, devenu le porte-parole de la droite traditionaliste religieuse. *Dans une interview curieu*sement présentée comme accordée le 11 juin 1986 à l'« envoyé spécial du *Monde* » – alors qu'aucun membre de notre rédaction n'a été autorisé à se rendre en Iran depuis mars 1984, – l'ayatollah Azeri Qomi, le nouveau chef de file des traditionalistes, dresse, dans le *Rissalat*, une longue *liste des divergences entre les* deux camps. Pour lui, les points de désaccord ne se limitent pas aux seuls problèmes de l'économie, ainsi que l'affirme l'hodjatoleslam Rafsandjani, mais portent aussi sur la manière d'interpréter la religion, l'attitude à l'égard du gouvernement, les méthodes d'enseignement, les programmes de la radio et de la télévision, le commerce extérieur, l'habitat et la politique étrangère. Il ressort de cette longue liste que le désaccord porte pratiquement sur tout ou presque.

L'ayatollah Azeri Qomi et ses amis du *Rissalat* estiment, contrairement à la thèse de l'ayatollah Montazeri, que les deux ailes du pouvoir ne peuvent s'entendre et que l'une d'elles est *condamnée tôt ou* tard à disparaître. En conséquence, ils ne cessent, depuis des mois, d'exiger le départ du premier ministre, cet *« incapable qui ne dirige rien du tout »*.

Une ténébreuse affaire

Dans cette lutte incessante et âpre entre les deux *factions*, les coups bas ne sont pas interdits. En février 1986, une cinquantaine de personnalités proches de M. Behzad Nabavi, ministre de l'industrie lourde, connu pour ses vues radicales, dont cinq de ses adjoints, étaient arrêtées, sans que la presse en souffle mot. Peu de temps après, *les cinquante inculpés étaient déférés* devant le parquet révolutionnaire, ce qui indiquait des chefs d'accusation particulièrement graves. On apprenait par ailleurs de source officieuse qu'il leur était reproché d'avoir organisé l'attentat contre le siège du conseil des ministres qui, le 30 août 1981, avait entraîné la *mort du chef de l'Etat, le* président Mohamed Ali Radjaï, et de son premier ministre Djavad Bahonar. L'accusation paraissait d'autant plus invraisemblable que, *jusque-là*, le pouvoir avait attribué l'attentat aux Moudjahidins du peuple qui n'ont jamais nié l'avoir commis.

L'aile droite du pouvoir a mis à profit cette ténébreuse affaire pour tenter d'obtenir l'arrestation de *M. Behzad Nabavi, l'une de ses* principales « bêtes noires ». Le ministre *de l'industrie* lourde ne dut son salut qu'à l'intervention de l'imam Khomeiny, qui ordonna que l'affaire fût enterrée.

Une fois de plus, les détracteurs du gouvernement souhaitaient atteindre à travers M. Behzad Nabavi, le premier ministre Moussavi et son *« protecteur »*, l'ayatollah Montazeri. *Et c'est peut-être pour renforcer* l'autorité constamment bafouée de ce dernier que la commission des experts chargée d'assurer la succession a, au cours de sa session ordinaire de juillet dernier, confirmé solennellement et d'une manière irréversible sa « recommandation » de décembre 1985, en désignant officiellement l'ayatollah *Montazeri* comme le successeur de l'imam. *Peine perdue,* cette consécration du dauphin n'a pas désarmé les religieux traditionalistes, qui mettent en doute le titre d'ayatollah ozma (grand ayatollah) et les qualifications religieuses de Montazeri. En revanche, elle a renforcé la méfiance des « hommes d'appareil », *solidement implantés dans les différentes institutions de l'Etat,* qui voient d'un mauvais œil l'élévation d'un personnage dont ils acceptent difficilement les initiatives réformatrices et les méthodes de gouvernement peu orthodoxes.

Particulièrement révélateurs à cet égard ont été les résultats des élections législatives partielles du 1er août à Téhéran, avec la défaite du candidat de l'ayatollah Montazeri, *l'hodjatoleslam Ahmadi,* battu par l'ancien ministre de l'intérieur, l'hodjatoleslam Natebg Nouri. Ce dernier, membre de l'aile droite du Parti républicain islamique, avait reçu l'entier appui de M. Rafsandjani, jusque-là considéré comme l'un des principaux alliés du dauphin de l'imam. En fait, depuis qu'il a été pressenti par *la commission* des experts pour remplir les fonctions fort prisées de successeur du guide, l'ayatollah Montazeri gêne la plupart de ceux qui détiennent en Iran un parcelle de pouvoir. Ces derniers, divisés sur les problèmes auxquels fait face l'Iran, sont d'accord pour rogner les ailes du successeur afin de mieux pouvoir le contrôler le jour où il accédera à la magistrature suprême.

Paradoxalement, l'imam Khomeiny, qui a tout fait pour que l'ayatollah Montazeri soit son successeur inamovible, semble aujourd'hui effrayé par la lutte que ce dernier mène *contre l'immobilisme* du régime et le jusqu'au-boutisme de certains de ses dirigeants. La petite phrase qu'il a prononcée fin juillet dans une mise en garde à la presse : *« Retenez vos plumes. Notez que tout ne doit pas être écrit, que tout ne doit pas être publié »*, semble surtout dirigée contre la politique *d'ouverture* et du droit à la différence, dont l'ayatollah Montazeri s'est fait le champion. Malgré les honneurs dus à un futur « guide de la révolution », le successeur de l'imam est aujourd'hui un homme seul.

JEAN GUEYRAS.

Difficultés croissantes pour l'OLP à Tunis

Combien de temps encore l'OLP pourra-t-elle rester à Tunis ? Le premier ministre tunisien a en tout cas fait savoir aux dirigeants palestiniens que *« l'hospitalité de la Tunisie avait suffisamment duré »* et que la centrale palestinienne devait se préparer à transférer nombre de ses bureaux *« dans le reste du monde arabe »*. Depuis deux mois déjà, les tracasseries à l'encontre des Palestiniens se multiplient et la sécurité tunisienne limite l'entrée des Palestiniens à quatre par jour. Plus d'une trentaine de responsables ou autres ont déjà été refoulés à l'entrée en Tunisie et de nombreux cadres à l'étranger ne peuvent regagner aujourd'hui Tunis. Le renouvellement des passeports tunisiens accordés à des responsables de l'OLP *aussi refusées.*

Ces mesures, qui surviennent après celles déjà prises en Jordanie, ne sont pas une surprise. Déjà au lendemain du détournement de l'*Achille-Lauro*, suivi du raid israélien sur Tunis, il avait fallu toute la persuasion de Mme Bourguiba pour convaincre le président de ne pas expulser l'OLP, tenue par lui comme responsable de la brouille avec ses *« amis américains »*. Depuis lors, tous les combattants avaient quitté la Tunisie, essentiellement pour regagner le Liban.

Les bureaux de la centrale palestinienne pourraient être transférés vers Sanaa, où sont déjà installés les responsables militaires.

La guerre du Golfe

Combats au corps à corps dans la région de Mehran

L'Irak a *affirmé*, vendredi *19* septembre, que ses forces avaient repoussé une attaque iranienne dans le secteur central du front, dans la région de Mehran, tuant mille quatre cents soldats et en blessant trois mille autres. *« Nos forces contrôlent actuellement toutes les hauteurs frontalières »*, a rapporté l'Agence de presse iranienne. Elle a indiqué que les troupes iraniennes avaient tenté de prendre *« une hauteur importante »* ; l'agence n'a pas fourni de détails à ce sujet ; cependant à Téhéran, on assure que les troupes iraniennes ont réussi, dans la *nuit de jeudi à vendredi*, à occuper d'importantes positions sur une colline *« stratégique »* en territoire irakien, dans cette même région de Mehran – qui est une ville frontière située du côté iranien, dans la province d'Ilam. Selon la presse iranienne, un bataillon irakien a été anéanti au cours de quelque cinq heures de combats au corps à corps. L'Agence de presse iranienne assure que le contrôle de cette colline, la cot 203, devrait permettre d'arrêter les offensives lancées par les forces irakiennes.

Le conflit entre *l'Iran* et *l'Irak* – qui entrera la semaine prochaine dans sa septième année – a *été* au centre des conversations que M. Mitterrand, de retour d'Indonésie, a eues vendredi lors d'une brève escale à Koweït. Le chef de l'Etat s'est, notamment, entretenu avec l'émir Jaber Al Ahmed Al Sabah. – *(AFP, Reuter, AP.)*

NICARAGUA : une petite communauté sur la côte atlantique

Les rastas face à la « Babylone révolutionnaire »

Dans un Etat en mal de rigueur politico-morale « socialiste », une petite secte de marginaux épris de musique reggae et d'herbe à rêver tente de survivre. Ce sont les rastafaris du Nicaragua...

BLUEFIELDS
correspondance

En mars dernier, dans cette ville de la côte atlantique du Nicaragua, s'est tenu un petit festival sous le titre « Un jour de paix, d'amour et de musique ». L'occasion en était on ne peut plus étrange : « *Le cinquante cinquième anniversaire de la glorification du deux cent vingt-cinquième roi de la dynastie salomonique, dont le représentant est Sa Majesté impériale Hailé Selassié, empereur de l'Ethiopie, le roi des rois, le seigneur des seigneurs.* » Organisateur : la communauté rastafari de Bluefields.

Les autorités sandinistes – ceux de « Babylone », comme les appellent les « rastas » – n'avaient alors donné leur accord pour la tenue de ce festival que le matin même. L'Eglise morave – regroupant une écrasante majorité de la population de la côte – avait prêté son lycée et fait connaître le « festival des rastafaris ». Le pasteur morave de Bluefields vous prêtera volontiers une excellente biographie de Bob Marley.

La partie sud de la côte atlantique nicaraguayenne est peuplée de quelque 25 000 créoles. Environ 60 % des habitants de Bluefields, la capitale de Zelaya-Sud (ou Zone spéciale n° 2, comme les sandinistes l'appellent), sont Noirs, dans leur majorité anglophones, et se réclament de la culture caraïbe plutôt que centraméricaine.

Sous la dictature de Somoza, la côte atlantique était oubliée du gouvernement de Managua. Cet oubli même avait facilité le développement d'un fort mouvement rastafari sur la côte atlantique. Les vieux du quartier Beholden montrent aujourd'hui le local où se trouvait le bureau de l'UNIA – l'Universal Negro Improvement Association. Cette association fut créée en 1914 par Marcus Garvey, leader noir mondialement connu par son « Retour en Afrique », précurseur des rastafaris. Il n'a jamais vécu au Nicaragua, mais fut cependant le corédacteur du journal *Bluefields Messenger*.

Après la révolution sandiniste en 1979, l'UNIA disparut, mais le mouvement rasta continua contre vents et marées. Pipita est le chef d'un groupe composé de quelque quarante jeunes garçons et jeunes filles. Il a vingt-six ans et est père de six enfants, avec trois femmes différentes ! Il porte des tee-shirts ornés du portrait de Bob Marley, de Marcus Garvey ou encore d'une carte de la Jamaïque dans les couleurs rasta (vert, jaune et rouge). Un énorme béret *(tam)* couvre ses longues tresses *(dread locks)*. Il est très grand, maigre, gentil et sensible, alors que le machisme est la règle parmi les jeunes du Nicaragua. Il parle l'espagnol, mais préfère s'exprimer en anglais avec un fort accent jamaïquain.



MÉNAGER.

Après des études secondaires au lycée de Bluefields, Pipita a participé à la campagne nationale d'alphabétisation. A l'issue de cette campagne, lui et plusieurs autres garçons sont devenus rastafaris. Interrogé sur le lien possible entre ces deux faits, il répond : « *Peut-être que le fait de travailler avec des gens qui avaient besoin de nous nous a fait réfléchir sur les possibilités de travail sur nous-mêmes. Avant, j'étais un peu voyou, maintenant je tente de canaliser mon énergie de manière plus positive.* »

Il y a quelques années, Pipita et ses amis rastas essayèrent d'installer une ferme sur un petit terrain situé dans leur village natal de Tasbapaunie, au nord de Bluefields. Le projet fut interdit par le gouvernement. Les rastas vont souvent dans les villages pour aider les gens à s'organiser dans le cadre de projets de développement social : « *Nous savons que ce gouvernement a beaucoup de problèmes et nous ne voulons pas être une charge pour lui. Nous demandons seulement qu'il nous laisse vivre en paix.* »

Cependant, les autorités voient d'un œil suspicieux ce travail social volontaire. En outre, le service militaire est une question particulièrement brûlante au Nicaragua, surtout sur la côte atlantique, où la présence des *contras* se fait davantage sentir. Pipita n'a pas fait son service. Faute de livret militaire, il ne peut pas trouver d'emploi.

Le problème le plus grave semble être celui de la drogue. Les autorités sandinistes estiment que Pipita et son groupe sont en infraction avec la loi, puisque, comme tous les rastafaris, ils sont de grands fumeurs de marijuana. La consommation de drogue est sévèrement punie. On peut « écoper » de trois semaines sous les verrous pour une seule cigarette, et les peines vont même jusqu'à six ans de prison.

La consommation de drogue ne diminue pas pour autant. D'après le mensuel de Bluefields *Sunrise*, plus de soixante-dix personnes ont été arrêtées en 1985 pour possession ou consommation de drogue et 90 kilos de cannabis ont été confisqués. Le même périodique cite un militant du Front sandiniste de libération nationale : « *Il est sûr que des gens consciencieux et mêmes certains membres de l'armée et de la police utilisent cette drogue de temps en temps. Mais cela n'a rien à voir avec leurs devoirs révolutionnaires.* »

Pour les rastafaris, il en va tout autrement : fumer de la marijuana fait partie de leur rituel. Les autorités ne veulent pas le savoir. La police sandiniste poursuit Pipita et ses amis, en examinant leurs ongles noircis par les « joints » et en perquisitionnant chez eux avec des chiens..., jusqu'à présent sans grand succès.

Apparemment, le problème de l'approvisionnement en marijuana ne se pose pas ici. « *Elle vient toute seule,* nous dit un rasta hilare, *la mer nous l'apporte.* » Un pasteur morave explique cet étrange « cadeau » : lorsque les garde-côtes des Etats-Unis sont sur le point de saisir une cargaison d'« herbe » venue en contrebande de Colombie, le capitaine du bateau fait jeter les sacs à l'eau. Le courant se charge du reste. Cette manne arrive sur la côte nicaraguayenne de septembre à mai, quand les conditions météorologiques sont favorables (ou défavorables si on se place du côté de la loi).

Récemment, quatorze sacs d'environ 50 kilos chacun ont été trouvés sur la plage. Soigneusement enveloppée dans du plastique, l'herbe est même arrivée sèche, prête à être fumée. Cette fois, les sacs ont été saisis par l'armée, qui assure les avoir détruits. D'habitude, ils sont repêchés et leur contenu est écoulé par les « civils » spécialisés dans ce trafic. On considère à Bluefields qu'un grand nombre de familles vivent de ce « cadeau de la mer ».

Un mur d'incompréhension

Hélas ! le papier à cigarettes pose de vrais problèmes. Il n'existe pas de production locale. Les cigarettes « normales » de marque Alas ou Valencia doivent être délicatement ouvertes et vidées de leur contenu de tabac. « *Autrement dit, le premier pas, c'est de détruire le produit de l'industrie nationale* », observe Pipita avec humour.

Il préfère ne pas préciser quelle est sa consommation quotidienne, mais « *je sais,* dit-il, *ce qui est bon pour mon corps et mon cerveau* ». Il ne boit pas d'alcool et essaye d'aider les autres jeunes à abandonner cette mauvaise habitude, par ailleurs interdite par le rituel rastafari.

Pipita essaye d'organiser les rastas autour d'activités culturelles. Certains font de l'artisanat : des ceintures aux couleurs traditionnelles, des sandales, des sculptures en corail noir. Mais le soir il y a peu de distractions pour les jeunes : un jeu de bingo et quelques bars avec de la musique reggae, où on sert seulement du rhum. Pipita cite un vers de Ruben Dario, le plus fameux poète nicaraguayen : « *Jeunesse, trésor divin, tu t'en vas pour ne plus revenir...* »

Les rastas sont très respectés par l'intelligentsia locale pour leurs actions sociales menées sans aucune aide financière et avec beaucoup de bonne volonté. Pourtant, ils ne sont pas vraiment compris à Bluefields. L'année dernière, les rastas ont organisé, le jour de la Fête des mères, une rencontre avec leurs parents, au cours de laquelle ils ont expliqué en quoi consistait leur mouvement. Les références à l'empereur déchu d'Ethiopie pouvaient surprendre alors que *Barricada*, le journal du Front sandiniste, se répand en éloges sur son successeur marxiste.

Les rastas se heurtent surtout à un mur d'incompréhension de la part des autorités locales. Certes, la consommation de marijuana est punie par la loi. Mais pourquoi refuser le passeport aux rastas ayant des cheveux longs sur leur photo d'identité ? En tant que leader, Pipita essaye d'intervenir auprès des autorités de l'émigration.

Un d'eux enseigne l'éducation physique dans une école de Bluefields. On l'a embauché à condition qu'il coupe ses *dread locks*. Il l'a fait et porte désormais sa tresse sous forme de ceinture. Curieusement, il n'a pas de problèmes lorsqu'il vient à l'école avec son tee-shirt de « *l'université Ganja* » dont le slogan est « *L'herbe de la sagesse* ».

Les relations entre les rastas et les sandinistes ne font que se détériorer. En 1982, une certaine collaboration était encore possible. Un rastafari de Bluefields a même été membre de la délégation nicaraguayenne à « Carifesta », le festival bisannuel des Caraïbes, qui s'est tenu à la Barbade. C'était la dernière fois que le Nicaragua y participait. Comme nous le dit un jeune poète rasta, « *nous nous sentons très proches de la culture caraïbe et nous essayons d'établir nos propres contacts avec les rastafaris des autres pays, pour échanger idées et expériences. Mais notre situation est unique au monde : notre Babylone à nous est un gouvernement révolutionnaire* ».

ANNA HUSARSKA.

FÊTES D'ASIE A PARIS...

La Lune à la mi-automne

Les communautés asiatiques à Paris ont une sorte de génie. Elles prospèrent grâce à leur esprit d'entreprise et à leur savoir-faire financier. Et elles conservent vivantes – en les rendant rentables – fêtes et traditions.

Depuis une quinzaine de jours, les commerces asiatiques du treizième arrondissement et de Belleville regorgent d'une floraison de gâteaux qu'ils étalent jusque dans la rue, sur des tréteaux. Gâteaux aux dix parfums sucrés-salés, ramequins au durian, galettes blanches de soja, biscuits en forme de cochons rôtis, rivalisent de savantes compositions. Tout cela annonce la fête de la mi-automne, célébrée, dans le calendrier lunaire des Asiatiques, le quinzième jour du huitième mois, c'est-à-dire le 18 septembre.

En ce jour, les festivités se multiplient dans les maisons du treizième arrondissement, le principal centre du « Paris jaune ». Avant la nuit, dans les pagodes khmères à Vincennes et vietnamiennes à Bagneux, on prie. Plus tard, dans les restaurants, on fait bombance puis l'on danse sur la musique sirupeuse de disco aux accents chinois que distillent de menues chanteuses vêtues de lamé.

Depuis la nuit des temps, dans la lointaine Asie, cette fête marque le moment où la lune est au zénith de sa clarté. Toute une légende... Une reine de la dynastie Ming fut condamnée à finir pour l'éternité enfermée sur la lune. Le peuple ému de ce sort – l'astre est une demeure si froide, – sait pouvoir apercevoir sa reine une nuit l'an, la plus claire, qui est celle de la mi-automne. C'est alors le moment des offrandes, en gâteaux, fruits, parfums et miroirs. Jadis, les lettrés fêtaient déjà ce rendez-vous par un tout autre hommage : ils se réunissaient pour réciter des poèmes en buvant du thé ou de l'alcool de riz. La lune pleine éclairait les parchemins et les visages. Puis l'hommage se transforma en fête enfantine, avec force gâteaux et sucreries. Cela devint enfin la « grande bouffe » d'aujourd'hui.

Les gâteaux et les danses rappellent l'histoire millénaire de cette mi-automne. Ainsi peut jouer la magie d'un voyage, celui que chaque Parisien, au prix d'un ticket de métro, peut s'offrir au cœur de la civilisation asiatique. Encore lui faut-il prêter l'oreille aux potins du « téléphone bambou », avoir l'œil aux centaines d'affichettes bilingues collées à tous les coins de rue. Ainsi trouvera-t-il des rendez-vous insolites.

Haute couture vietnamienne

Sur la dalle des Olympiades, tel restaurant fait salle comble. A éviter : la nourriture y est plutôt médiocre. Pourtant, les clients chinois se pressent. Pour eux, les prix sont réduits de moitié. C'est ce qu'indiquent les vidéogrammes de la vitrine. Tel autre restaurant a dû fermer ses portes. Luxueusement installé, avec le soutien de l'ambassade, il connut quelques mois de célébrité – presse française à l'appui. Le talent du chef, venu de Pékin, valait son pesant d'or. Hélas, son administration l'a rappelé au pays, et le restaurant des Olympiades a disparu faute de clients.

« *Pékin a perdu la face* », vous expliquent les voisins, pour qui un investissement ne doit jamais se conclure en faillite. Les restaurants changent très vite de mains – pour raisons fiscales ? – mais les cuisiniers restent. Ce sont des rois. La corporation est très organisée : le chef du New Chinatown, un restaurant modeste mais réputé des Olympiades, a placé sa trentaine d'élèves dans les plus grandes maisons de Paris. Repérez ici certaines spécialités sur la carte, vous les retrouverez en d'autres lieux, là où l'escouade officie. C'est l'un des fils à suivre pour le Parisien errant dans le dédale des trois mille cinq cents restaurants asiatiques de l'Ile-de-France. Il y en a d'autres.

Ainsi se tint récemment le premier défilé de haute couture vietnamienne. Ce fut un des plus beaux shows de l'été. Un architecte de Saigon, réfugié après avoir été repêché par Médecins du monde, en bon père de famille, s'est inquiété du sort des filles. « *Elles se refusent à porter notre costume national, la tunique et le pantalon ; les traditions se perdent. Aussi faut-il moderniser ce costume pour qu'il puisse circuler.* » Cinq cents spectateurs – à 250 francs l'entrée, banquet compris, pour « trier la clientèle » – ont applaudi avec force exclamations une trentaine de jeunes Vietnamiennes portant, sur fond de musique traditionnelle, des modèles de soie peinte pour le jour et le soir.

Épaule dénudée ou strassée, pantalon bouffant ou léchant la cheville, tunique blousante ou collée au torse, ces modèles peuvent séduire une Européenne en quête d'avant-garde plutôt que d'exotisme. « *Nous pouvons créer, pas seulement nous servir de machines à coudre* », insiste l'organisateur, qui a déjà des appuis parmi les financiers de la communauté pour lancer son affaire. Pour la circonstance, il a invité les présidents de Médecins du monde... et de l'Association des anciens combattants d'Indochine, toutes tendances confondues.

D'autres banquets s'ouvrent aux Parisiens, au nom de l'amitié, comme celui tenu récemment par l'Association des Cambodgiens, au Mandarin du Forum des Halles. Prix modestes, ambiance bonne franquette et danses. Une des filles du prince Sihanouk participa à cette nuit gaie sans être bruyante. Tradition khmère...

Mais les coutumes se laissent aisément bousculer. Qui aurait imaginé entendre, dans la crypte de l'église Saint-Hippolyte, nichée dans les replis asiatiques du treizième, une voix venue de Shanghai chanter *le Pays du sourire* ?



En français, s'il vous plaît. Cela se passa par un soir d'été torride. Saint-Hippolyte, avec son petit air de patronage, accueillit une de ces envolées lyriques qui font glisser d'un continent à l'autre. Franz Lehar avait « *le sentiment européen et le sens chinois de la mélodie* ». C'est Liu, le ténor de cette soirée, qui l'affirme ; Lisa, soprano, c'est Chen Hai Yong de Shanghai. La mezzo-soprano, c'est Su Xia Minh, chanteuse de variétés très populaire à Pékin. Gustave, cette fois-ci, avait la voix d'un baryton de Shanghai, Chen Su. Ces quatre Chinois du lointain continent étudient l'art lyrique à l'Ecole normale de musique de Paris. Ce soir d'été, ils chantaient *le Pays du sourire* pour fêter le quatrième anniversaire de « Treizième sans frontières ».

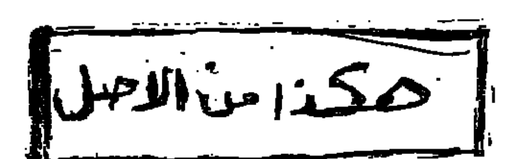
Du mannequin au libraire

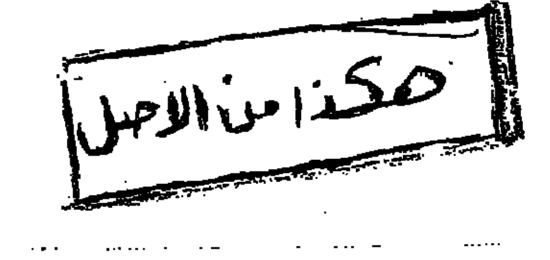
Cette association se veut une « passerelle » entre les diverses communautés habitant le Chinatown parisien. Créée à l'initiative d'Antoine Nguyen, qui fut ministre de l'économie de Ho Chi Minh en 1946, avant de s'installer en France, l'association propose des activités culturelles et assure depuis janvier, dans le cadre d'un accord avec le ministère de l'éducation nationale, divers enseignements. Elle dispense des cours de français pour les Asiatiques et de chinois pour les enfants scolarisés à Paris ou pour des adultes français, qui vont du mannequin chez Cardin au libraire. Début septembre, 580 personnes ont repris les cours : Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens, Chinois de Taiwan, etc. Le local de l'association est une des passerelles du quartier, où le voyageur peut garnir son carnet pour ses activités nocturnes.

Autre source d'information : les divers médias de la communauté. Quatre quotidiens en langue chinoise, un bimensuel franco-chinois. Comment apprécier leur diffusion ? Ils vendent par abonnements et au numéro dans les kiosques, mais surtout à domicile, comme dans les pays anglo-saxons, où le laitier vous apporte votre journal préféré. Le principal : *Europe Journal*, quotidien d'informations en langue chinoise, lancé en 1982 par un grand groupe taiwanais, United Daily News, est de loin le plus moderne. D'autres journaux prêchent pour Pékin. Aux *Nouvelles d'Europe*, quotidien créé il y a quatre ans également, s'ajoutent, depuis juillet 1985, *le Quotidien du peuple*, édition de Paris, et, depuis septembre 1986, *China Daily*, un quotidien de Pékin imprimé à Londres et vendu à Paris au prix record de 10 F le numéro. Enfin, *Long Pao*, quinzainier lancé en 1982 par une famille taiwanaise qui tient un atelier de restauration de laques précieuses dans le douzième arrondissement, offre ses premières pages en français et ses dernières en chinois ; un magazine pour les Parisiens, des articles juridiques pour les travailleurs asiatiques.

En une dizaine d'années, le triangle Choisy-Ivry-Tolbiac a ainsi changé de visage. La rénovation du quartier à coups de tours géantes et de galeries souterraines a fait le bonheur des arrivants chinois qui se sont installés dans les places laissées vides, avant de récupérer des commerces jusque-là tenus par des Français ou des Maghrébins. Aujourd'hui, ce quartier possède déjà la plus forte densité de restaurants de Paris. Les supermarchés offrent une débauche de produits souvent mystérieux, arrivant journellement par avion de Thaïlande ou de Hongkong : des entrepôts géants ont envahi le labyrinthe des rues en sous-sol, formant un mini-Rungis exotique. Les Asiatiques ne sont pas seuls à s'approvisionner là. Des Antillais, des Africains et quelques Parisiens sont aussi attirés par la modicité des prix. Le visiteur trouvera tous les ingrédients pour se mitonner à domicile un repas chinois, sans mettre la main à la pâte. Il suffit d'acheter quelques plats surgelés et des paniers de bambou tressé pour avoir des « dim sum » (estouffades) dignes de ce nom. A vos cabas !

DANIELLE ROUARD.





Le découpage électoral devant le Conseil d'Etat

La liste des départements contestés s'allonge

L'assemblée générale du Conseil d'Etat devait achever samedi 20 septembre l'examen du projet d'ordonnance qui prévoit le nouveau découpage électoral, examen qu'elle avait commencé le jeudi 18 septembre (*le Monde* du 20 septembre). A l'issue de cette assemblée générale, l'avis d'ensemble – consultatif – du Conseil d'Etat sur le découpage électoral sera transmis au gouvernement.

Après les travaux du vendredi 19 *septembre*, il apparaissait d'ores et déjà que le nombre des départements pour lesquels le projet de M. Pasqua serait rejeté dépasserait la douzaine. La section de l'intérieur du Conseil d'Etat n'avait en effet, au cours de ses travaux préparatoires, rejeté que douze départements. Mais plusieurs autres cas ont *été contestés* au cours de l'assemblée générale, qui s'est poursuivie vendredi 19 septembre dans une atmosphère *relativement tendue*, en raison du caractère très serré de nombreux scrutins.

Il est apparu au cours des travaux de l'assemblée générale que de nombreux conseillers d'Etat étaient réticents devant la partition, en plusieurs circonscriptions, d'un certain nombre de villes.

Les Hauts-de-Seine, par exemple, ont fait l'objet d'un rejet partiel en raison du découpage de la ville de *Nanterre. De même*, l'« éclatement » du Mans entre plusieurs circonscriptions a été l'un des motifs du rejet de la *Sarthe*.

Pour ce qui concerne la région parisienne, le Val-de-Marne, qui ne figurait pas dans la liste des propositions de rejet de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, a pourtant fait l'objet d'un avis défavorable global. Le découpage du Val-d'Oise, qui faisait l'objet d'une demande de rejet partiel, a en revanche été accepté de justesse.

Après les *découpages* des Côtes-du-Nord et des Pyrénées-Atlantiques le 18, ont été également *rejetées le 19 septembre* les dispositions relatives à l'Ariège, au Cher, à la Creuse, à la Haute-Garonne, au *Pas-de-Calais*, au *Tarn* et au *Territoire* de Belfort.

La préparation des élections sénatoriales

La liste des candidats communistes

Dix-neuf des vingt-quatre sièges détenus par des sénateurs communistes, dont un apparenté en Martinique, sont soumis au renouvellement triennal de 1986. Les cinq sièges non concernés par ce renouvellement sont ceux de MM. Jean-Luc Bécart (Pas-de-Calais), Ivan Renar et Hector Viron (Nord), *Louis Minetti* (Bouches-du-Rhône) et Paul Souffrin (Moselle). Nous publions ci-dessous les noms des *candidats* investis par le PCF, par ordre alphabétique (1).

Aude : M. André Illac. **Finistère** : M. Michel Mazeas. **Puy-de-Dôme** : M. Jean Nicolas. **Bas-Rhin** : MM. Jean-Marie Dupuy, François Spielmann, Germain Paquet, Raymond Mosser. **Haut-Rhin** : MM. Albert Lantz, Lucien Goetz, Auguste Bechler. **Rhône** (un sortant) : MM. Camille Vallin, s., Jacques Commaret, Jean-Marie Mick, Maurice Aupol, Joseph Barrel, Mme Rolande Donzelle, M. Michel Teyssot. **Haute-Saône** : MM. Roland Germain, Marcel Demesy. **Saône-et-Loire** : MM. Marcel Bouteloup, André Juillard, Roger Thivent. **Sarthe** : M. Yvon Luby, Mme Huguette Herin, M. Jean-Claude Laude. **Savoie** : MM. Marcel Rochaix, Roger Gandet. **Haute-Savoie** : M. Jean Moget, Mme Modeste Rigot, M. Armand Vuagnoux. **Seine-Maritime** (un sortant) : MM. André Duroméa, Robert Pages, Mme Irénée Bourgois, Christiane Fiocre, M. Danais, Mme Mireille Garcia. **Deux-Sèvres** : M. Marcel Brelay, Mme Maryse Rouzier. **Somme** : Mme Chantal Leblanc, MM. Gérald Maisse, Jean-Jacques Baron. **Tarn** : MM. Marcel Enjalbert, Noël Legare. **Tarn-et-Garonne** : MM. Pierre Juge, Marcel Guiche. **Var** : MM. Guy Guigou, Maurice Paul, Armand Conan. **Vaucluse** : MM. Jean Lebre, Maurice Granoux. **Vendée** : MM. André Tardivel, Pierre Ballet, Michel Moreau. **Vienne** : MM. Robert Sauvion, Jean-Pierre David. **Haute-Vienne** : MM. Roland Mazoin, Bernard Ebenstein. **Vosges** : MM. Claude Boulay, Christian Staphe. **Yonne** : MM. André Durand, Pierre Vigneux. **Paris** (deux sortants) : Mme Rolande Perlican, s., M. Jean-Louis Faure, Mme Anna Fontes, M. Roger Gauvrit, Mme Nicole Borvo, M. Michel Turoman, Mme Simone Goenvic, M. André Guillou, Mme Micheline Guilhaumon, MM. Daniel Vaubaillon, Jean Vuillermoz, Mme Christiane Schwartzbard. **Seine-et-Marne** : MM. Edmond Dechery, Noël Fraboulet, Lionel Hurtebize, Claude Pasquier. **Yvelines** (deux sortants) : MM. Bernard Hugo, s., René Martin, s., Mme Janine Thomas, MM. Auguste Chretienne et Jean-Pierre Philippe. **Essonne** (deux sortants : MM. Robert Vizet, Gérard Lefranc, Mme Geneviève Rodriguez, MM. Alain Blin, Jean Saint-Etienne. **Hauts-de-Seine** (deux sortants) : Mmes Jacqueline Fraysse-Cazalis, Catherine Margaté, MM. Dominique Frelaut, Léopold Figuères, Mme Marie-Georges Buffet, MM. Roland Muzeau, Christian Fischer. **Seine-Saint-Denis** (quatre sortants) : M. Jean Garcia, s., Mmes Danielle Bidart, s., Paulette Fost, MM. Jean-Noël Chassigneux, Louis Pierna, Georges Prudhomme. **Val-de-Marne** (trois sortants) : Mme Hélène Luc, président du groupe au Sénat, M. Charles Lederman, s., Mme Carmen Le Roux, MM. Pierre Martin, Roger Grevoul, Bernard Ywanne. **Val-d'Oise** (un sortant) : Mme Marie-Claude Beaudeau, s., MM. Gérard Grégoire, Louis Desenclos et Robert Lebastard.

(1) Le nom de ceux des sénateurs sortants qui se représentent à cette élection est suivi de la lettre « S ».

Un adjoint au maire de Bourges poursuivi pour fraude électorale

BOURGES
de notre correspondant

C'est sur le banc des accusés que M. Alain Gauvin (PCF) a passé son *après-midi du mercredi 17 septembre*, dans la salle d'audience du tribunal correctionnel, siège inconfortable lorsque l'on est habitué à celui d'adjoint au maire de Bourges. M. Gauvin est en effet poursuivi pour fraude électorale, à la suite d'une plainte déposée par M. Camille Michel, conseiller (UDF) municipal de Bourges, conseiller général et régional, et préfet du Cher d'août 1978 à mai 1981.

C'est au soir du second tour des cantonales de mars 1985 que l'affaire commence. Les urnes donnent 109 voix d'avance à M. Camille Michel face à M. Gilbert Camuzat, lui aussi adjoint au maire communiste de Bourges, M. Jacques Rimbault. Dans le 36e bureau du canton de Bourges-5, on s'aperçoit très vite qu'il y a 93 bulletins de trop par rapport aux émargements (41 de ces émargements se révéleront frauduleux au cours de l'enquête).

Gilbert Camuzat porte aussitôt l'affaire devant le tribunal administratif d'Orléans qui donne raison au plaignant en annulant l'élection. Camille Michel fait appel devant le Conseil d'Etat tout en déposant plainte contre X pour fraude électorale devant le procureur de la République. L'enquête demandée par le juge d'instruction révèle en substance que 20 voix destinées à l'origine à M. Camille Michel ont été reportées sur M. Gilbert Camuzat *par le président du 36e bureau*, M. Alain Gauvin.

Peu enclin à l'indulgence, le procureur a demandé « *dix-huit mois d'emprisonnement avec une partie ferme non inférieure à un mois, une amende de 5 000 francs et la privation de ses droits civiques pendant dix ans* ». Le jugement sera prononcé le 17 octobre prochain.

P.M.

Les projets de M. Pons

Avis défavorable du conseil régional de La Martinique

Le conseil régional de la Martinique, après ceux de la Réunion et de la Guadeloupe, s'est prononcé défavorablement, le 19 septembre, sur l'avant-projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer que le gouvernement lui soumettait *pour avis*. Ce *vote négatif a été* acquis par 26 voix sur 41, alors que la gauche ne dispose que de 21 voix sûres dans l'assemblée : *cinq* conseillers « départementalistes » se sont donc opposés au projet gouvernemental.

Deux arguments principaux ont été utilisés contre le projet, outre les nombreuses imprécisions qu'il comporte : le premier est qu'une loi-programme n'engage pas réellement l'Etat, contrairement à la procédure de contrat de plan signée entre *l'Etat et les régions*, à l'initiative des précédents gouvernements. Le second argument est que les conseils *régionaux* seraient dépossédés d'une partie de leurs attributions. – *(Corresp.)*

La Seyne et Draguignan, villes en exil

TOULON
de notre envoyé spécial

Avant d'entamer leur tournée pré-électorale des sénatoriales, les trois colistiers de la majorité dans le Var devaient imaginer leur périple des cent cinquante-trois communes de ce département de la Côte d'Azur comme une agréable partie de campagne.

Ensoleillée et délassante, champêtre et surtout dénuée de tout enjeu politique, puisque, de l'avis général, *face à une gauche en perte* de vitesse, MM. Maurice Arreckx (PR-UDF), président du conseil général, François Trucy, (PR-UDF), maire de Toulon et René-Georges Laurin (RPR), maire de Saint-Raphaël, sont à *peu près* sûrs de rejoindre tous les trois les bancs du palais du Luxembourg à la fin du mois.

Ce cortège très sénatorial prend pourtant parfois, depuis une semaine, de soudaines allures de PC itinérant, malgré son rythme de *promenade nonchalante*, malgré la faconde de M. Arreckx et les déjeuners joyeux sous les tonnelles ombragées du Var. Coups de télé*phone donnés* à la hâte depuis des *mairies* reculées, brefs conciliabules à trois sous les palmiers de Bormes-les-Mimosas... Le trio des *« sénateurs », comme les appellent déjà leurs* amis de rencontre, n'a pas vraiment, hors les apparences, le cœur à cette tournée des popotes des *grands électeurs*.

La cause de ces alarmes, de ces brusques tensions ? L'assassinat, bien sûr, le 29 août, de Daniel *Perrin*, conseiller régional *(PR-UDF)* et deuxième adjoint municipal de La Seyne-sur-Mer, premier élu de la côte à périr par la loi d'un contrat de truands *(le Monde* daté 31 août-1er septembre). Plus largement, sans doute, les effets pervers de ce meurtre encore inexpliqué, ce qu'il révèle du malaise traversant actuellement la majorité varoise.

Ragots et rumeurs

« Il faut absolument savoir qui a tué Perrin, et pourquoi, et vite », confie M. Arreckx. Comme on le comprend : faute d'une piste sérieuse, les enquêteurs de la police judiciaire et le juge d'instruction, M. Cabaret, charrient des monceaux de rumeurs malveillantes, les soupçons d'un littoral méditerranéen qui mêle à plaisir les raisons politiques et les mobiles crapuleux, des *noms* d'élus, d'hommes de main, de promoteurs immobiliers et de malfaiteurs ayant pignon sur rue.

Tout le monde parle, sans savoir la plupart du temps, et il se trouve des hommes politiques, dans la majorité surtout, pour céder aux *charmes acides de ces ragots, pour alourdir à* loisir le fardeau déjà lourd de l'équipe municipale de La Seyne-sur-Mer, dirigée par *M. Charles Scaglia* (PR-UDF). *Aucune information* précise ayant un rapport avec l'assassinat, mais tant de choses, trop de choses, sur *la vie interne de l'UDF ou du RPR locaux, sur* les rivalités entre adjoints, les dettes de la ville ou ses projets fonciers.

Etrange mécanisme. Curieux séisme à ondes concentriques qui paraît affaiblir la majorité varoise plus sûrement qu'un bataillon d'adversaires de gauche. Personne, sauf l'assassin ou son commanditaire, ne sait pourquoi est mort Daniel Perrin, mais beaucoup se comportent comme si *« la victime n'était pas innocente »*. Par réflexe, se sont mis en marche des processus d'isolement de La Seyne, mairie pourtant gagnée de haute lutte sur le PC il y a seulement un an et demi, et qui pouvait espérer meilleure récompense que ces silences gênés ou ces propos déstabilisateurs qui mettent bien sûr en joie les amis de M. Maurice Blanc (PC), l'ancien maire, spectateur ravi de ces complots de palais sur fond d'assassinat nocturne.

Car on se méfie désormais, à droite, on se défie même de M. Scaglia, pourtant installé par M. Arreckx, pourtant soutenu longtemps par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. A ce jeu de recul, les plus prompts à réagir ont sans doute été les Toulonnais, MM. Trucy et Daniel Colin, son adjoint, député (PR-UDF) du Var, qui voient d'abord dans la mort de Daniel Perrin – trésorier de leur parti depuis de nombreuses années, – comme dans l'actuel désordre seynois, un frein à leur *« tentative de rénovation de la réputation de Toulon »*.

En démissionnant, en 1985, de son mandat de maire de Toulon, M. Arreckx, maître incontesté de la rade depuis 1959, a mis en place une équipe moins « clientéliste », plus technocratique, qui manifeste, autour du docteur Trucy, l'intention de donner une image moins sectaire, plus tolérante, de la ville de la navale. Quelques dérapages, l'inculpation, en mai, d'un conseiller municipal pour ratonnade de clochards, la mort, le 17 août, de quatre extrémistes de droite, dont Claude Noblia, par la bombe que, selon toute vraisemblance, ils s'apprêtaient à déposer devant un local d'immigrés, avaient bien malmené les rêves de l'équipe toulonnaise.

Mais ce pourrait n'être que broutilles au *regard de l'affaire Perrin*, qui, dans ses épais mystères, dans son invraisemblable écheveau d'hypothèses, risque de jeter une ombre sur *ces velléités de nouvelle virginité*.

Car La Seyne, du point de vue des amis de M. Arreckx comme de la population toulonnaise, n'est, après tout, depuis *la chute* des communistes, qu'une banlieue, le bout de la rade, l'espoir d'un eldorado balnéaire, sur fond de vaisseaux de la marine de guerre. Donc, politiquement parlant, une annexe. Et c'est Toulon qui a toujours fourni les troupes de la conquête de La Seyne.

L'imbrication des hommes et des mandats peut aujourd'hui porter préjudice, le linge sale de La Seyne déteindre sur Toulon. Par quel biais ? On ne sait. Mais certains membres du *PR confient* aujourd'hui leur gêne de savoir tel élu de Toulon propriétaire d'un domaine mis en cause dans l'affaire Perrin, tel autre, élu de La Seyne, donc soupçonnable et soupçonné, directeur d'une administration municipale toulonnaise, etc. Il n'est jusqu'à M. Charles Scaglia *lui-même, dont on assure qu'il devrait* bientôt *« renoncer de lui-même à la charge de secrétaire-général adjoint de la mairie de Toulon »* qu'il occupe toujours.

« Nous sommes subitement devenus des pestiférés », note un proche de M. Scaglia. Le maire, à l'heure de notre rendez-vous, subissait un long interrogatoire dans les locaux de la police judiciaire. Simple routine, expliquait-on, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Daniel Perrin. Mais quelques heures plus tôt, un élu RPR savait déjà notre rencontre annulée de fait. *« Cette audition chez les policiers sera de la plus haute importance »*, ajoutait-il avec le ton de celui qui en sait long, mais qui a *« trop le sens de l'amitié pour en dire davantage »*.

Alors, faute de la *présence* de M. Scaglia, ce sont ses quelques proches encore fidèles qui ont pris sa défense et expliqué que ces *« lâchages successifs » avaient à ce point miné* moralement le maire, qu'ils justifiaient à eux seuls le curieux comportement politique du premier *élu* de La Seyne ces *dernières* semaines.

« Mon ami Scaglia »

Il est vrai que les interventions récentes de M. Scaglia pourraient passer pour du torpillage tous azimuts de la majorité varoise. N'a-t-il pas assisté aux obsèques, le 5 septembre, de Claude Noblia, l'extrémiste de droite à la bombe ? N'a-t-il pas *menacé d'aller réclamer* au gouvernement, par la force s'il le fallait, le sauvetage des chantiers navals, aux côtés des *ouvriers de la CGT ? Ne réclame-t-il pas à cor* et à cri à M. Léotard son intervention pour empêcher la fermeture des mêmes chantiers, *alors que tous les hommes politiques du* Var affirment pudiquement que le ministre de la culture se doit d'abord à *« la discipline gouvernementale »* ? Enfin, M. Scaglia n'omet-il pas de retirer sa candidature aux sénatoriales, assurant que M. Léotard lui-même lui avait fait la promesse, il y a encore quelques mois, d'une troisième place sur la liste UDF du département ?

« Mon ami Scaglia devrait comprendre que François fait beaucoup de promesses et qu'il peut en changer, c'est tout », note dans un sourire le président du conseil général, M. Arreckx. M. Daniel Colin ajoute que, en privant le RPR, en la personne de M. Laurin, le maire de Saint-Raphaël, de cette place sur une liste d'union et en y maintenant coûte que coûte M. Scaglia, *« la majorité dans le Var était condamnée à des primaires et à une guerre ouverte de dix ans entre l'UDF et le RPR »*.

Au PR en tout cas, il est beaucoup reproché à M. Scaglia de mêler indirectement, par ses *appels au secours*, M. Léotard à *« la dérive seynoise »*. Alors que sur des hauteurs du Var, le trio de *« sénateurs »* fait campagne l'air de rien, la démission de M. Scaglia, à la fois du PR et de son mandat de maire, est de plus en plus souvent donnée comme un fait désormais inévitable. *Non que celui-ci ait quelque chose* à voir avec la mort de Daniel Perrin. Mais simplement, confusément, parce que, dit-on, *« la situation à La Seyne s'est trop vite dégradée »*.

Deux villes deux malaises

Et la majorité, ahurie, assiste à *la curieuse* autodestruction des deux plus belles victoires remportées récemment sur la gauche dans le *département*. Au rang des proscrits gênants, La Seyne vient de rejoindre le cas de Draguignan, la ville du haut Var dont le maire, M. Jean-Paul Claustres (RPR) est, *« donné partant »*, par ses amis depuis le printemps dernier.

Deux villes, deux malaises différents, mais une même mise en exil majoritaire. A La Seyne, des rumeurs non vérifiées de malversations, de rivalités internes ; à Draguignan, les dépenses somptuaires de son nouveau maire *et une enquête* accablante de la chambre régionale de la Cour des comptes. Dans les deux cas de figure, la perspective, régulière*ment annoncée*, de nouvelles élections.

Sur le sort de La Seyne et de Draguignan, sur leur errance politique, M. Daniel Colin *avance* la même explication. *« Ce sont deux villes*, dit-il, *bastions de la gauche, la première du PC, la seconde du PS, qu'il a fallu arracher en force, après plusieurs invalidations. Nos équipes, courageuses, mais inexpérimentées, n'ont pas su passer de la croisade à la gestion municipale. »*

Un autre élu ajoute que pour *« prendre »* La Seyne et Draguignan, la majorité varoise avait dû fermer les yeux sur le choix des méthodes, sur des alliances contre nature, parfois avec des hommes proches de l'extrême droite, xénophobes, voire douteux, et qu'après la victoire ces équipes unies par *« le seul combat sur le terrain »* s'étaient retrouvées devant des querelles de villages et un vide qu'elles n'ont pas su combler. Le fait d'avoir bouté le PC *hors de La Seyne* et d'avoir vaincu M. Edouard Saldani, maître du haut Var depuis trente ans, ne pouvait constituer en soi une ligne politique.

Pour sa part, M. Jean-Paul Claustres, réfute ces arguments et rappelle qu'il est allé mener campagne contre M. Soldani sur la proposition de M. François Léotard lui-même. Au printemps, il avait, c'est vrai, songé à démissionner devant la grogne à son égard des élus municipaux UDF et les attaques de la presse régionale. Il s'est absenté pendant quelques semaines, puis il est revenu, *« fermement décidé à rester le maire de Draguignan, malgré tout ce que peuvent raconter les hommes politiques de la Côte »*.

Pour leur part, M. Jean-Paul Claustres comme M. Charles Scaglia reprochent d'ailleurs tous deux son silence prudent à M. Léotard dans les affaires de la majorité varoise. *« Son tort, estime le maire de Draguignan, est de ne pas assez tenir le département »*, de laisser s'ourdir des complots locaux comportant, *comme à La Seyne*, des risques de dérapages. Il rappelle qu'il ne faut jamais en politique perdre de vue sa base arrière quand on *brigue un destin national. « Jacques Médecin*, dit-il, *en avait fait l'amère expérience à l'époque : Il n'a jamais eu autant de mal à Nice qu'après son retour du gouvernement. »*

Il est vrai que la dimension nationale du maire de Fréjus laisse à peu près toute liberté à M. Arreckx de se prétendre, comme il le dit lui-même *« le maire du Var »*. Le président du conseil général se fait volontiers passer pour une sorte d'*« oncle en politique »* auprès du ministre de la culture. *« Nous nous sommes répartis les rôles*, explique-t-il de son air jovial. *Lui, c'est Paris, l'avenir national, moi, les affaires locales. C'est un bon découpage. Ça marche bien. »*

Ce n'est pas l'avis de tous les élus, même de l'UDF, du Var, qui, avec ses nuances, regrettent que M. Léotard ne se montre pas plus présent dans le département. *« Nous ne pourrions sans doute pas éviter des histoires comme l'affaire Perrin*, dit l'un d'entre eux, *mais le climat serait sans doute plus serein. »*

PHILIPPE BOGGIO.

Le nerf de la politique

(Suite de la première page.)

Cela peut aller de la mise à la disposition des personnalités de locaux, voire de collaborateurs, aux souscriptions publicitaires et aux contributions *financières*. Le démarchage, la quête et la sébille figurent ainsi parmi les nécessités qui s'imposent à la plupart des candidats. Ils s'en chargent rarement eux-mêmes mais demeurent néanmoins les vrais débiteurs.

Ces ressources-là comptent bien davantage que les fameux « fonds secrets » gouvernementaux qui, bénéficiant effectivement *aux candidats de la majorité*, seraient bien incapables de financer leurs campagnes. Enfin, on parle régulièrement de sommes fort élevées qui, à l'occasion de gros contrats à l'étranger, tomberaient dans l'escarcelle de certains partis politiques ou trésoriers de présidentiables. On conçoit que, dans ces conditions, les quelques budgets rendus publics laissent sceptiques et que la plupart des candidats et des partis (de droite surtout) s'en dispensent totalement. *L'opacité* sert de manteau à la « débrouillardise ».

De toutes ces pratiques, évidemment indignes d'une démocratie développée, naît une éternelle atmosphère de suspicion vis-à-vis du personnel politique. Elle est pour l'essentiel injuste. La *classe politique française ne* s'enrichit pas grâce à ses fonctions et passe même pour l'une des plus intègres du monde malgré l'existence, comme dans chaque milieu, de quelques moutons noirs.

Reste que la clandestinité et *l'anarchie du financement des* partis et des campagnes électorales constituent un archaïsme dangereux, qui ne peut entraîner que des conséquences négatives allant de la vulnérabilité et de l'imprudence aux lisières de la corruption. Y remédier est cependant parfaitement *possible pour* peu qu'on le veuille vraiment. Des expériences étrangères existent, des propositions de loi ont été maintes fois déposées... mais jamais votées. La réglementation du financement des partis et des campagnes, vertueusement envisagée dans l'opposition, n'est jamais mise en œuvre au pouvoir.

En fait, il existe deux techniques, d'ailleurs compatibles et simples à appliquer pour peu qu'on le décide. Il est possible, comme cela se pratique en Allemagne fédérale ou en Italie par exemple, d'organiser un finance*ment public des frais* de fonctionnement des partis. Il suffit de fixer un montant forfaitaire annuel par suffrage exprimé au bénéfice d'un parti et d'exiger en échange la transparence et le contrôle *a posteriori* des budgets des formations, par la Cour des comptes par exemple. Il est imaginable d'affecter pareillement une aide exceptionnelle lors des élections, quitte à *plafonner* le montant des dépenses autorisées. Les Français, toujours rétifs à débourser de l'argent pour la politique, n'y sont guère favorables selon un sondage SOFRES/Figaro d'août dernier.

Aussi, semble-t-il davantage dans l'air du temps et plus conforme à leurs aspirations de mettre en place un système qui s'inspire des précédents *anglo-saxons* : autoriser une déduction fiscale pour les contribuables qui *décideraient* d'accorder volontairement une aide financièrement à un parti ou à un candidat. Cette seconde technique, plus libérale et plus souple, peut être combinée avec la première. Elle peut aussi être aisément perfectionnée par des plafonnements et par des contrôles ; ainsi seraient *facilitées* la transparence et l'initiative individuelle, donc la participation.

Certes, aucune loi n'empêchera jamais tout à fait les pratiques actuelles de se perpétuer. Là où existe une législation, celle-ci est souvent contournée, parfois bafouée. Au moins, un cadre législatif et une règle du jeu explicite limiteraient-ils les tentations et les excès. *La* réglementation n'est pas un talisman. Mais elle vaut toujours mieux que le financement sauvage tel qu'il se pratique aujourd'hui.

ALAIN DUHAMEL.



L'enquête sur les attentats en France

« Une courte pause, sans doute provisoire »

« Une courte pause, sans doute provisoire. » Derrière cette confidence d'un responsable policier, le sentiment d'une contre-offensive psychologique réussie.

Les terroristes, dont les bombes rythmaient, comme autant de défis, l'activité gouvernementale (intervention à RTL du premier ministre : attentat aux Champs-Elysées ; mise en place du plan antiterroriste : attentat à la préfecture de police ; réunion des préfets avec M. Jacques Chirac : attentat rue de Rennes), ne sont pas passés à l'action jeudi 18 et vendredi 19 septembre.

Aucune réponse sanglante au moment de la réunion, à l'hôtel Matignon, des responsables des partis politiques, vendredi matin, ni dans la soirée lors du retour en France du président de la République, suivi immédiatement, à l'Elysée, d'un conseil restreint auquel participèrent le premier ministre, le ministre de l'intérieur et le ministre délégué chargé de la sécurité.

Les policiers y voient un effet de leur « ciblage » public, par voie d'affiches et d'avis de recherche, des amis de Georges Ibrahim Abdallah, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), détenu en France depuis 1984 et qui vient d'être transféré de la prison de Fleury-Mérogis à celle de la Santé.

Des témoignages précis, fiables, répètent-ils, sont venus conforter, dans le cours d'une enquête de police judiciaire classique, l'ancienne conviction des responsables de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) : le réseau terroriste opérant en France par des attentats dans des lieux publics depuis décembre 1985 a, pour première assise, l'infrastructure des FARL, se cachant sous le label Comité de solidarité avec les prisonniers politiques du Proche-Orient (CSPPA) ou Partisans du droit et de la liberté (PDL).

Pour autant, les policiers ne crient pas victoire : reste à obtenir des résultats concrets, tangibles. Si les quatre frères du « clan » Abdallah – Joseph, Maurice, Robert, Emile – contre lesquels ont été lancés des avis de recherche ont proclamé leur présence dans le nord du Liban, sous contrôle syrien, au lendemain de l'attentat de la rue de Rennes, restent les cinq autres *« témoins importants »* – selon l'euphémisme de l'affiche diffusée par le ministère de l'intérieur – actuellement recherchés par la police.

Il s'agit de Salim El Khoury, l'un des ravisseurs de Gilles Peyroles en mars 1985 à Tripoli, condamné par défaut en juillet à Lyon à quatre ans de prison lors du procès de Georges Ibrahim Abdallah ; Jacqueline Esber, autre auteur de l'enlèvement de Peyroles, soupçonnée de l'assassinat à Paris en 1982 du diplomate israélien Yacov Barsimantov, compagne de Georges Ibrahim Abdallah et « tête pensante » du groupe ; Férial Daher, identifiée par la DST lors de son enquête sur les FARL : Caroline Esber El Bitar et Fayrouz Fayey Daher, dont les noms apparaissent pour la première fois.

La mise en scène de Kobayat

Bénéficiant de la logistique du réseau monté par Georges Abdallah – qui fut loin d'être démantelé puisque l'on n'a trouvé qu'une seule cache d'armes et d'explosifs, – ceux-ci, estiment les policiers, peuvent prendre le risque de passer de nouveau à l'action.

La présence affichée à Kobayat, la bourgade sous tutelle syrienne d'où est issue la famille Abdallah, de Maurice et Robert – ce dernier étant soupçonné pour l'attentat récent de la Défense et pour celui, manqué, du RER en mars dernier, – puis d'Emile – suspecté, avec El Khoury, pour l'attentat de la rue de Rennes, – est analysé par les spécialistes comme une nouvelle phase du combat des FARL-CSPPA.

La détermination de l'Elysée, l'intervention des Etats-Unis, qui se sont subitement portés partie civile contre Georges Ibrahim Abdallah, puis le choix de la fermeté par le gouvernement de M. Chirac, après bien des hésitations, ont, en effet, modifié le paysage. Plus les attentats continuaient, plus les policiers proclamaient leur conviction sur leur origine, plus la situation du chef des FARL risquait de s'aggraver ; sa libération, face à l'opinion française et internationale, devenait de plus en plus improbable.

D'où, ajoutent les mêmes, la mise en scène de Kobayat : prouver qu'il y a encore des attentats, alors que le clan Abdallah n'est pas en France. Les policiers, qui maintiennent toujours que Maurice, Robert et même Emile ont eu, matériellement, le temps et les moyens de se replier au Liban, analysent ainsi les déclarations du porte-parole du groupe, Joseph, à Elham Sawaya, la journaliste de l'AFP.

Tout en multipliant les démentis – Georges est innocent, Maurice et Robert n'ont jamais rencontré Peyroles, Emile vient de rentrer de son travail à Tripoli, – Joseph a, en fait, transmis le message du CSPPA : je ne connais pas ce comité, dit-il en substance, mais deux interlocuteurs anonymes m'ont confirmé au téléphone en son nom qu'il y avait bien un engagement du gouvernement français pour la libération de mon frère en échange de la libération de Georges ; le sang versé, c'est regrettable, mais c'est la France, les Etats-Unis et Isarël qui en portent la responsabilité ; le thème choisi par le CSPPA – la libération des détenus arabes en France – est *« positif »*, etc.

L'objectif de cette opération de relations publiques serait, selon les policiers, de transmettre la même exigence, tout en accroissant le trouble des responsables politiques français sur l'origine exacte des poseurs de bombe. Si les gouvernants doutent de la fiabilité des pistes policières, ne seront-ils pas tentés de céder, pour mettre fin aux attentats ? Une telle mise en scène, un tel sang-froid dans la réalisation de l'attentat de la tuerie de la rue de Rennes, une telle capacité opérationnelle de repli rapide supposent évidemment des soutiens. La détermination d'un clan familial ne suffit pas.

La réponse des spécialistes est alors simple : le réseau FARL, on le sait, était lié à la Syrie ; ses membres sont, souvent, originaires d'un parti libanais prosyrien, favorable à la grande Syrie, le PPS ; c'est la Syrie qui lui désigna certaines de ses cibles américaines ou israéliennes en Europe, donc la Syrie est débitrice à l'égard de ceux qu'elle a utilisés comme prestataires de services.

Le rôle de la Syrie

Cela ne signifie pas forcément que les attentats actuels entrent dans une vaste offensive de l'Etat syrien pour déstabiliser la présence française au Liban, mais, peut-être, plus prosaïquement, que certains responsables des services syriens, grands manipulateurs de réseaux terroristes, n'ont toujours pas *« lâché »* leurs amis de Kobayat.

De fait, les services de renseignements ont identifié, cet été, le cerveau de la vague terroriste actuelle comme un homme résidant à Damas. Ils soulignent que, durant la même période, un Français, Frédéric Oriach, libéré de prison après le 16 mars, s'est rendu dans la capitale syrienne ; Frédéric Oriach, que la police ne lâche pas d'une semelle depuis son retour en France...

L'enquête de la brigade criminelle est donc venue conforter des renseignements obtenus pendant l'été, alors que tous les responsables de la lutte antiterroriste pronostiquaient une reprise des attentats en septembre, parce qu'ils avaient tout simplement connaissance de l'ultimatum déposé par le CSPPA – par un intermédiaire algérien – d'abord pour le 1er août, puis pour le 1er septembre. Ultimatum dont l'enjeu unique et explicite était la libération de Georges Ibrahim Abdallah, à laquelle le gouvernement de M. Chirac s'était résolue, en juillet, avant d'être contrecarrée par une triple pression, élyséenne, américaine, et... policière.

EDWY PLENEL.

Les nouvelles mesures de sécurité du Nord au Sud

Lille : resserrer les écrous

LILLE
de notre correspondant

Trois cent quarante kilomètres de frontière à surveiller de Dunkerque à Hirson, entre la France et la Belgique, une frontière qui n'existe pas dans le paysage et bien difficile à garder : on la franchit par les grands postes autoroutiers mais aussi par de petites routes désertes, ou des chemins pas carrossables, ou tout simplement dans certaines communes frontières comme Comines ou Halluin... en changeant de trottoir.

Les dix brigades mobiles de la police de l'air et des frontières (la PAF), qui assurent la surveillance entre les postes fixes, ont reçu le renfort du 7e régiment de chasseurs d'Arras et 56e régiment d'artillerie de Douai : vingt jeeps avec, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois hommes à bord, un équipement radio et des instruments de vision nocturne... dont n'est pas équipée la PAF habituellement.

Les militaires, engagés et appelés, patrouillent par trois, à bord de leur véhicule sous les ordres d'un policier de la PAF. Ils n'ont pas à effectuer les contrôles eux-mêmes, mais à « couvrir » le policier qu'ils accompagnent. Ils sont en principe armés mais, seul, le chef du détachement a son arme chargée.

La gendarmerie, à qui on a demandé d'accroître sa surveillance sur cinquante à soixante kilomètres à l'intérieur du territoire, va également recevoir dans les prochains jours le renfort de deux compagnies de régiments cantonnés dans la région.

Alors, verrouillée la frontière ? *« Il ne faut pas rêver,* reconnaît M. Doyen, secrétaire général de la zone de défense nord, *la frontière ne peut être entièrement gardée. Même pendant la guerre,* rappelle-t-il, *avec deux divisions et le droit de tirer, les Allemands n'ont pas réussi à la rendre hermétique. Mais il ne faut pas pour autant que ce soit une passoire... Alors, on ne se fait pas d'illusion : on n'arrêtera sans doute pas de terroristes qui empruntent vraisemblablement d'autres chemins, mais,* affirme-t-il, *on va gêner beaucoup de monde en resserrant ainsi les écrous. »*

JEAN-RENÉ LORE.

Marseille : des cibles et... cinq mille policiers

MARSEILLE
de notre correspondant

Partant du principe qu'il est impossible de transformer les lieux publics en camps retranchés, M. François Bonnelle, préfet délégué pour les Bouches-du-Rhône, vient d'annoncer *« la multiplication des opérations de contrôle-surprise »*, confiées aux policiers que compte Marseille et aux brigades de gendarmerie du département.

Dès lundi, des vérifications d'identités, des contrôles de sacs et de paquets, ainsi que des fouilles ont été opérés aux abords des magasins à grande surface et à la gare Saint-Charles à Marseille, qui a été à plusieurs reprises le théâtre de fausses alertes à la bombe depuis dimanche.

Il est vrai que les cibles potentielles ne manquent pas de Cadarache à Fos-sur-Mer, en passant par l'aéroport Marseille-Provence, les vastes étendues du port autonome, le stade-vélodrome, que les succès de l'OM remplit à ras bord, et en particulier l'enceinte de la Foire internationale de Marseille, qui ouvre ses portes, pour dix jours, le 19 septembre. Chacun se souvient ici qu'une bombe placée dans le Palais des congrès a explosé le 30 septembre 1983, provoquant la mort d'un jeune homme et blessant vingt-six personnes.

Un effort particulier est fait sur l'aéroport, où des militaires vont arriver en renfort afin d'assister la police de l'air et des frontières et la gendarmerie.

Enfin, le préfet de police a indiqué que des contacts avaient été pris avec les chefs d'entreprise et les organisations syndicales professionnelles de commerce pour les encourager à utiliser leurs propres services de sécurité et les inciter à une vigilance accrue.

JEAN CONTRUCCI.

ENVIRONNEMENT

La catastrophe de Tchernobyl aurait coûté 3 milliards de dollars

Moscou *(AFP)*. – L'accident survenu le 26 avril dernier à la centrale nucléaire de Tchernobyl a coûté à l'URSS 2 milliards de roubles (3 milliards de dollars au cours officiel), a annoncé vendredi 19 septembre le ministre soviétique des finances, M. Boris Gostev. Ce chiffre prend en compte *« tous les dommages prévisibles à ce stade, aussi bien directs qu'indirects, y compris les frais de construction des logements pour les évacués »*, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. La perte du seul réacteur où s'est produite l'explosion représente 400 millions de roubles.

500 millions de roubles ont été prélevés sur le budget de l'Etat et 100 millions remboursés par les assurances. 500 millions proviennent de dons des Soviétiques. Le ministre n'a pas indiqué dans le détail l'origine des autres sommes. Selon M. Gostev, la question des compensations aux Etats ayant subi des pertes à cause de l'accident *« est en cours d'examen »*. Toutefois, a-t-il poursuivi, *« il n'y a pas de loi internationale »* obligeant l'URSS à payer.

Sur les 299 personnes hospitalisées après la catastrophe en URSS, 29 sont décédées et 11 sont encore à l'hôpital. Les autres ont été placées en sanatorium, selon M. Oleg Chtchepine, premier vice-ministre de la santé. *« Nous sommes absolument sûrs qu'il n'y aura pas de nouveaux cas de maladie dus aux radiations »*, a-t-il ajouté.

Un responsable de Kiev a dit, d'autre part, que *« plus de 1 500 km² »* étaient actuellement impropres à l'agriculture en URSS à la suite de l'accident.

JUSTICE

M. Albin Chalandon veut mettre de l'ordre dans le secteur de l'éducation surveillée

M. Albin Chalandon veut réformer l'éducation surveillée, ce secteur du ministère de la justice chargé des mineurs délinquants. Le garde des sceaux a confié à M. Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration, un audit de ladite éducation surveillée dont le développement, écrit le ministre, *« ne me paraît pas suffisamment maîtrisé »*.

Cent cinquante mille mineurs passent chaque année entre les mains de l'éducation surveillée. La politique menée dans ce secteur a subi plusieurs corrections de trajectoire depuis la Libération. La politique tout court s'en est parfois mêlée tandis que mai 1968 ébranlait nombre de certitudes éducatives. Aujourd'hui le balancier n'est plus à l'extrême gauche, mais l'éducation surveillée souffre de ces changements de cap successifs et s'interroge sur sa mission.

Un vent nouveau

Quelle politique adopter ? Comment la mettre en œuvre ? A ces questions, M. Chalandon espère pouvoir répondre lorsque M. Langlois lui aura remis son rapport, d'ici la fin de l'année probablement.

Le nouveau directeur de l'éducation surveillée, Mme Michelle Gianotti, ne s'embarrasse pas de circonlocutions. Elle qualifie de *« pétaudière »* le secteur dont elle a hérité au mois de juillet. Son prédécesseur, M. François-Victor Colcombet, s'exprimait moins brutalement, mais son analyse n'était pas forcément très éloignée de celle de Mme Gianotti.

La nomination de M. Chalandon au ministère de la justice a fait lever un nouveau vent de réforme sur ce secteur. Le garde des sceaux veut mettre de l'ordre dans les services de l'éducation surveillée, comme il l'écrit dans sa lettre de mission à M. Langlais. Il veut aussi réhabiliter la liberté surveillée, une forme de contrôle des mineurs délinquants, *« pivot »*, estime-t-il, de la procédure pénale et dont il regrette qu'elle soit *« rarement prononcée »*. Perce ici son inclination pour une politique plus vigoureuse, voire plus répressive, à l'égard des mineurs les plus difficiles.

Il n'est pas certain, regrette par ailleurs M. Chalandon, que *« les établissements de l'éducation surveillée assurent complètement la surveillance et l'éducation des mineurs délinquants que leur confient les magistrats. Ainsi une formation professionnelle adaptée (...) y est de moins en moins dispensée. Plus généralement les magistrats estiment ne pas disposer des moyens éducatifs que la loi leur prescrit d'employer de préférence aux décisions répressives »*.

Parallèlement, le garde des sceaux souhaite que des normes de travail soient définies *« pour toutes les catégories de personnel et d'établissements »* de l'éducation surveillée. Mme Gianotti commente oralement cet aspect de la mission de M. Langlais en citant l'exemple d'établissements où des éducateurs et des professeurs encadrent un nombre insuffisant de mineurs.

Bref, il faut faire le ménage et M. Chalandon s'y emploie. Avec le souci de désengager l'Etat, comme certains l'en accusent ? Le garde des sceaux ne se cache pas, en tout cas, de faire confiance au privé, comme en témoigne la suppression, prévue par le projet de budget pour 1987, de deux cent sept postes d'éducateurs du secteur public.

B.L. G.

Inculpé de complicité d'assassinat

Un boulanger de Porto-Vecchio nie son appartenance au FLNC et les faits qui lui sont imputés

Contrairement à ce qui a été annoncé dans *le Monde* du 18 septembre, M. Marc Papi, trente-trois ans, boulanger à Porto-Vecchio, responsable local du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), inculpé de complicité d'attentat par fourniture de moyens, détention d'explosifs et reconstitution de ligue dissoute, nie tous les faits qui lui sont reprochés, notamment son appartenance à l'ex-FLNC et le recrutement de deux autres personnes impliquées dans des plasticages à Bonifacio.

● **Ligue des droits de l'homme : Me Jouffa sur minitel.** – M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, répondra en direct aux questions posées sur le service minitel « Démocratie directe » les 23, 24 et 25 septembre, de 15 heures à 19 heures. Les questions peuvent être posées à partir du lundi 22, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Faire sur le minitel 36/15 et taper AGIR.

A la chambre d'accusation de Rennes

Permission de sortir et détenus étrangers

RENNES
de notre correspondant

Les détenus de nationalité étrangère frappés d'une interdiction définitive du territoire français ne peuvent pas bénéficier de permission de sortir. Tel est le sens d'un arrêt rendu jeudi 18 septembre par la chambre d'accusation de Rennes qui a annulé une ordonnance prise au début du mois de septembre par un juge d'application des peines accordant pour octobre des permissions de sortir à trois détenues étrangères de la centrale de femmes de Rennes ; celles-ci, condamnées à des peines de quatre à dix ans pour trafic de stupéfiants, avaient effectué le tiers de leur peine.

Pour la chambre d'accusation, l'interdiction définitive du territoire français prend effet dès sa notification à la personne visée et doit donc s'appliquer pendant l'exécution de la peine, ce qui interdit toute permission de sortir.

SCIENCES

Le recrutement des chercheurs au CNRS continue à susciter des remous

La suspension du concours de recrutement des chercheurs au CNRS pour 1986 continue de susciter des remous au sein de l'établissement. Une trentaine d'admissibles à ce concours se sont réunis, jeudi 18 septembre, au siège de l'organisme à Paris pour tenter d'obtenir des éclaircissements sur leur sort et manifester leur inquiétude.

Leur situation n'est en effet guère brillante. Le 19 juin dernier, le ministre chargé de la recherche, M. Alain Devaquet, se fondant sur une décision du Conseil d'Etat, interrompait les travaux du comité national du CNRS – instance consultative – bloquant de ce fait la procédure de recrutement en cours *(le Monde* du 16 juin). Soucieux *« de ne pas pénaliser les jeunes chercheurs »*, M. Devaquet proposait alors d'offrir aux trois quarts des 522 admissibles un contrat d'un an au CNRS, pour leur permettre d'attendre que la procédure d'embauche reprenne son cours normal. De son côté, la direction du CNRS indiquait qu'elle tenterait d'obtenir des bourses diverses pour employer les 25 % des personnes qui ne bénéficieraient pas de cette mesure transitoire.

En fait, remarque le Collectif des admissibles *« les laissés-pour-compte ne sont pas 25 % mais 33 % »* (il a été proposé quelques 280 contrats temporaires et 68 détachements). Pour ce qui est des bourses, ajoute-t-il, *« à notre connaissance – et nos adhérents représentent environ la moitié des admissibles – aucune solution n'a été apportée par le CNRS »*.

Les mesures transitoires proposées paraissent *« un grand bluff »* à certains qui se demandent si elles ne cachent pas une volonté politique de diminuer le nombre d'embauches de chercheurs au CNRS pour l'année 1986.

E. G.

Education

Budget en demi-teinte pour les universités

Beaucoup craignaient le pire ; quelques-uns espéraient mieux. Avec 21,7 milliards de francs, le projet de budget de l'enseignement supérieur est en augmentation de 3 % par rapport à 1986, soit une progression un peu plus rapide que le budget d'ensemble de l'éducation nationale (*le Monde* du 20 septembre). Si les enseignants et les chercheurs sont relativement épargnés, l'austérité touche les autres catégories de personnels et les étudiants.

Une très grande partie de ce budget, près des *trois quarts*, est consacrée au personnel de l'enseignement supérieur pris en charge par l'Etat. Sur ce chapitre, trois mesures principales sont adoptées. En premier lieu, la création de 582 emplois de personnel enseignant, dont 450 emplois de maîtres de conférence. Non négligeables, ces créations d'emplois sont toutefois très *inférieures* à l'effort *réalisé* l'an dernier (1 000 créations de postes) et elles risquent d'être insuffisantes *pour permettre aux universités* de faire face à la diversification des formations supérieures et à l'augmentation du nombre des étudiants.

La deuxième mesure répond évidemment à la volonté de rigueur budgétaire du gouvernement. Les créations de postes d'enseignants sont en effet compensées par la suppression de 675 emplois dans les autres catégories de personnels (ingénieurs, techniciens, administratifs), l'essentiel résultant du *non-remplacement de fonctionnaires* partant en retraite.

Enfin, le gouvernement tient les *engagements de ses prédécesseurs* sur plusieurs points importants. D'une part, 12 500 techniciens de laboratoires vont être titularisés dans le nouveau corps, créé l'an dernier, des ingénieurs, techniciens et personnels administratifs, de recherche et de formation (18 millions de francs). D'autre part, des dispositio ns précises sont prises pour favoriser la promotion des enseignants : intégration de 1 675 maîtres assistants dans le corps des maîtres de conférences ; accès de 850 assistants dans ce même corps ; ouverture de 500 possibilités de promotion au rang de *professeur de deuxième classe et* de 200 au rang de professeur de première classe.

Le second poste budgétaire important est celui des crédits de fonctionnement (1 460 millions de francs) alloués par l'Etat aux universités et qui complètent leurs ressources propres. Comme dans les autres ministères, ces crédits sont nettement rabotés (– 10 % sur les dépenses d'énergie, + 2 % sur les autres dépenses). Cependant, deux *ouvertures de crédit supplémentaires* sont prévues dans le projet de budget : l'une de 47,5 millions de *francs* pour les heures complémentaires d'enseignement, l'autre de 30 millions pour le fonctionnement matériel des établissements, dont 9 millions pour les bibliothèques universitaires.

Relèvement des droits d'inscription

Au total, les crédits de fonctionnement ne progresseront en 1987 que de 1 %, mais le ministère tient à souligner que les moyens des établissements seront renforcés par le relèvement des droits d'inscription à 450 F par étudiant, entraînant une augmentation globale de ressources de l'ordre de 80 millions de francs. *Même s'il ne s'agit pas de recettes* du même ordre (d'un côté les subventions de l'Etat, de l'autre les ressources propres des universités), cela revient en réalité à entériner un système de vases communicants : le manque à gagner du côté de l'Etat peut être compensé par les étudiants.

Cet alourdissement de la contribution étudiante n'est pas équilibré, malgré les apparences, par un élargissement du régime des bourses. Les aides directes augmenteront certes en 1987 de 18,5 % en volume, mais cette hausse est en quelque sorte mécanique : *elle comprend* d'une part un relèvement du niveau des bourses de 2 % (soit le taux de l'*inflation*) et, d'autre part, un accroissement sensible du nombre d'étudiants remplissant les critères habituels d'attribution. En revanche, les crédits affectés aux œuvres universitaires diminuent globalement de 28 millions de francs (– 3,8 %).

Dernier élément important : les crédits alloués à la recherche universitaire progressent dans leur ensemble de 6,3 %, soit deux fois plus que le budget général de l'enseignement supérieur. *Si la* part affectée au fonctionnement des laboratoires de recherche reste stable en francs cou*rants (972 millions)*, les construc*tions* et surtout le matériel scientifique bénéficient d'une progression substantielle des crédits de paiement (+ 32 %).

Au fond, ce projet de budget *s'efforce, dans les limites de la* rigueur financière imposée par le premier ministre, de faire la part belle aux enseignants et aux chercheurs, quitte à demander un effort accru aux autres personnels et aux usagers – les étudiants. A la veille du débat parlementaire sur la réforme de l'enseignement supérieur et face à la grogne ou à la morosité actuelles de bon nombre d'universitaires, ce n'est pas sans habileté.

GÉRARD COURTOIS.

Créations et suppressions d'emplois

Nous publions à nouveau le tableau général des créations et suppressions de postes prévues par le projet de budget de l'Éducation nationale pour 1987, que des coquilles ont rendu inexact dans nos dernières éditions du 20 septembre.

	CRÉATIONS		SUPPRESSIONS		SOLDE
Enseignants	Lycées	4240	Ecoles	1200	+ 1040
			Collèges	2000	
Formation initiale des enseignants	Centres pédagog. régionaux	724	Ecoles normales d'instit.	1865	
			Cent. de form. des PEGC	784	– 1925
Personnel non enseignant	Inspection et encadrement	92	Personnel administratif	2000	– 1480
	Orientation	*119*			
	Aides et techniciens de laborat.	212			
	Divers	97			
Organismes périphériques			UGAP	837	
			Mis à disposition	1679	
			CNDP	73	– 2672
			INRP, ONISEP	15	
			Divers	68	
Formation professionnelle	Emplois gagés	600			+ 600
TOTAL	+ 6084		– 10521		– 4437

Sports

VOILE

Tabarly sur la Route du rhum

Eric Tabarly ne désarme pas. Le double vainqueur de la Transat anglaise en solitaire sera, pour la première fois, au départ de la Route du rhum, le 9 novembre à Saint-Malo, à bord de *Côte-d'Or-II*, son nouveau trimaran à hydrofoils. Comme pour *Pen-Duick-VI* et *Paul Ricard*, le marin breton a fait appel à l'architecte brestois Xavier Joubert, qui a, entre-temps, fondé en 1981 le bureau d'étude RDM (Recherche développements marine), puis créé en 1985 l'ACX (Atelier compositesXavier Joubert).

Pour économiser du temps et de l'argent, la coque en aluminium du *Paul-Ricard* a d'ailleurs été réutilisée et rallongée à 22,85 mètres. Grâce à l'aide de l'Aérospatiale, bras de liaison, flotteurs et hydro*foils ont été confectionnés* à *partir* de tissus spéciaux pré-imprégnés de fibre de verre kevlar et carbonne époxy, polymérisés en une seule opération de cuisson sous pression à une température se situant entre 120° et 150°C. Le mât de 29,50 mètres, gréé en 7/8, supportera une voilure impressionnante (330 m2 au près et 700 m2 au portant), mais l'originalité de *Côte-d'Or-II* devrait résider dans ses hydrofoils pour lesquels Xavier Joubert réserve quelques surprises.

Ces appendices qui utilisent la portance créée par la vitesse de l'eau sur leurs foils pour soulever la coque centrale et améliorer son passage dans la boule, n'avaient pas été pleinement efficaces sur le *Paul-Ricard*. L'architecte de *Côte-d'Or-II* aurait trouvé un moyen de réduire leur traînée lorsque le vent mollit, sans les escamoter pour autant.

Pour mettre toutes les chances de son côté et tenter de renouer avec la victoire qui le fuit depuis la Transat anglaise de 1976, Eric Tabarly a décidé de suivre l'exemple de ses principaux concurrents. Pour la pre*mière fois, il bénéficiera dans la* Route du rhum d'une assistance à la navigation depuis la terre.

G. A.

Une locomotive pour entraîner la jeunesse

Le train-forum « Vive le sport » s'est ébranlé de la gare de l'Est, à Paris, le 17 septembre. Il y sera de retour le 17 octobre, jour de la désignation par le Comité international olympique (CIO) des sites des *Jeux olympiques de 1992*. Dans l'intervalle, la campagne mise sur rails par le secrétariat d'Etat à la *jeunesse et aux sports aura fait* étape dans vingt-quatre villes de France. Dans les wagons, une exposition et un colloque dont le thème changera chaque jour. Sur le quai des gares, des exhibitions sportives assurées par les clubs et les champions locaux. Cette équipée ferroviaire à travers la province se doublera, du 29 septembre au 4 octobre, d'une animation sportive dans le métro parisien.

En inaugurant cette opération, M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, *a rappelé que « le nombre des personnes s'adonnant au sport a triplé en moins de vingt ans »*. Douze millions de licenciés, mais le double de pratiquants. *« Pour que ce mouvement se perpétue*, a-t-il ajouté, *il importe de montrer aux Français le tissu associatif sur lequel repose la vie sportive »*. C'est pourquoi, le train-forum n'a pas pour seul but d'informer le public *sur les différentes disciplines qui* s'offrent à lui, *mais aussi* de le sensibiliser au rôle des 100 000 associations sportives fondées sur le bénévolat. Enfin, l'exposition itinérante vise aussi les élus locaux et les responsables économiques car, selon M. Bergelin *« le développement de la pratique sportive suppose la réalisation et l'ouverture d'équipements sportifs traditionnels, mais également la valorisation des espaces libres en zone urbanisée par la réalisation d'équipements légers de proximité et l'adjonction de « mobilier urbain à vocation sportive »*.

● **FOOTBALL** : championnat de France. – En match avancé de la dixième journée du championnat de France de première division, Auxerre a battu Metz par 1 à 0, vendredi 19 septembre. En deuxième division, dans le groupe A, Niort, vainqueur de l'AEPB La Roche par 1 à 0, conserve la tête du classement devant Caen, qui a battu Saint-Dizier par 2 à 1. Dans le groupe B, le leader Cannes a concédé le nul face à Montpellier (1 à 1), tandis que Nîmes écrasait Istres (7 à 1).

Régions

La Gaîté lyrique transformée en Palais de la jeunesse

Le fameux Théâtre de la Gaîté-Lyrique, construit à Paris sous le Second Empire, et qui devint durant un siècle le temple de l'opérette, ne sera plus jamais lyrique, mais il ne manquera certainement pas de gaieté. En effet, il devrait rouvrir en 1988 sous la forme d'un palais de la jeunesse. C'est ce qu'a annoncé M. Jacques Chirac, jeudi 18 septembre, à l'Hôtel de Ville.

Ce centre d'attractions et de spectacles réservé aux six-quinze ans comprendra une salle de théâtre de trois cent cinquante places et une salle de cinéma de deux cent cinquante places. Il sera animé par le principal concurrent européen de Walt Disney : la société DIC, firme française, née il y a une quinzaine d'années en Touraine.

La Ville met la Gaîté-Lyrique à *la disposition* de la société DIC et ne lui demande aucune redevance pendant vingt ans. En contrepartie, celle-ci restaure *l'édifice et installe un palais* de la jeunesse. L'entrée de celui-ci sera payante, et l'on y trouvera toutes sortes de jeux et d'attractions sur 10 000 mètres *carrés*. A l'emplacement de la scène et des coulisses sera installée une immense rampe hélicoïdale qui permettra aux enfants de descendre d'attractions en amusements sans emprunter le moindre escalier.

Les travaux vont durer deux ans, et coûter 80 millions de francs. On en profitera pour réaménager les abords du théâtre : la rue Papin deviendra piétonne et les enfants pourront ainsi passer directement des frondaisons du square Emile-Chautemps au royaume du dessin animé. Un mini-Disneyland à la française en plein Paris, en somme. – M. A.-R.

Un théâtre disparaît

Le Théâtre de la Gaîté lyrique est un imposant bâtiment, entre les rues Réaumur et Papin, à deux pas de Beaubourg. Il fut construit sous le second Empire par Hittorff, architecte féru d'antique, à qui l'on doit notamment la décoration du Cirque d'Hiver, l'église Saint-Vincent-de-Paul, la façade de la gare du Nord. Longtemps dévolu à l'opérette – Offenbach y régna – le Théâtre de la Gaîté lyrique ferma une première fois ses portes en *1963*, accueillit en 1973-1974 les représentations du Théâtre de Chaillot alors en travaux, puis il fut confié à Silvia Monfort qui y installa son école de cirque jusqu'à l'été dernier.

Le marché des loisirs

DIC est le modèle même de l'entreprise française qui a réussi. Née modestement en 1971, DIC a ouvert des filiales à Los Angeles et Tokyo et compte deux actionnaires : la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et Jean Chalopin, son PDG de trente-cinq ans. DIC a produit notamment *Ulysse 31, Inspecteur Gadget, les Minipouss, les Entrechats*, que l'on a pu voir sur TF1 ou FR3, et s'est taillé sur le marché international une part de lion. Comme toute bonne société produc*trice de dessins animés, DIC s'intéresse* aussi aux produits dérivés, poupées ou autres gadgets inspirés des héros de la télévision. Avec le long métrage *(les Minipouss* sortent en octobre sur nos écrans), des comédies musicales, des fictions, DIC *diversifie la gamme de ses productions* : son projet de Palais de la jeunesse, à Paris, mais aussi à New-York, s'inscrit dans cette politique d'expansion et de diversification.

A Paris, c'est l'architecte Alexis Kobakhidze qui a *été* pressenti pour mener à bien les travaux de la Gaîté lyrique. Projet et programme confondus (*le* fonds et *la forme*) s'articulent autour de trois grands espaces. On accédera au Palais par la rue Papin : la façade, tout comme l'escalier et le foyer du théâtre (doté de deux cheminées monumentales signées d'Auguste Rodin) seront restaurées. Dans le foyer, les parents pourront attendre leurs chers petits égaillés sur la terrasse (aire de jeu, vue imprenable sur Paris), dans *la* salle de théâtre (trois cent cinquante places), de cinéma (deux cent cinquante places), de danse, ou autour du studio d'enregistrement, surmonté d'une coupole transparente : les enfants pourront ainsi suivre en direct la préparation de leurs émissions préférées sans en perturber le déroulement. Commerces, aires de *détente*, bars compléteront cet ensemble.

Dernière étape, enfin, et la plus *futuriste : sur la scène d'hier, se* déploiera une sorte d'immense serpent : un terrain d'aventure consacré aux jeux scientifiques et techniques : le dessin animé y aura toute sa place et la société DIC, elle ne s'en cache pas, pourra y tester ses nouveaux produits. L'ensemble du Palais – un espace de 10000 mètres carrés – sera accessible aux enfants handicapés.

La durée de la concession entre Paris et la société DIC est en cours de discussion. Le permis de construire sera signé le 15 novembre. La Ville rend Silvia Monfort responsable de *l'état des lieux, et voit* en la société DIC un partenaire rêvé. Il faut attendre pour juger du nouveau projet.

Les arguments avancés par la Ville de Paris peuvent laisser songeurs : outre le coût de restauration élevé, dont elle ne veut pas faire supporter la charge au contribuable parisien, elle rappelle qu'elle dispose d'un réseau important de salles consacrées à l'art lyrique. Du Châtelet à la Bastille, l'opérette et la musique légère devraient trouver leur place.

C'est oublier qu'à la Gaîté Lyrique a été créée *la Dispute* par Patrice Chéreau. Oublier aussi que Jack Lang, alors directeur de Chaillot, en *travaux* à l'époque, y a fait représenter plusieurs spectacles, dont *Turandot*, par Pintillié, avec Andrea Fereol, que Michel Guy y a invité le premier spectacle de Bob Wilson, *le Regard du sourd*. Actuellement, la Comédie-Française se sent à l'étroit, Giorgio Strehler cherche une salle pour le Théâtre de l'Europe, des hommes de théâtre, Robert Hossein *par exemple, sont en manque de* lieux. A-t-on étudié la possibilité d'un montage financier entre fonds publics et privés ? Un vrai projet culturel à l'heure où l'éducation artistique des enfants est une ambition affirmée haut et fort par le *ministère de la culture*.

COLETTE GODARD
et ODILE QUIROT.



« Alcestis », d'Euripide, mis en scène par Bob Wilson

Une brève escale dans l'au-delà

La pièce que présente aujourd'hui Bob Wilson, à Bobigny, pour le Festival d'automne, est l'une des œuvres les plus négligées d'Euripide. Elle est pourtant très belle.

Admetos, l'un des rois de la Thessalie, pays de la Grèce centrale sur la mer Egée, épouse Alceste, la fille d'un autre roi de Thessalie, Pélias. Le jour de ses noces, sacrifiant aux dieux pour les remercier, Admetos oublie Artémis (la Diane des Romains). Cet oubli est puni de mort.

Apollon, qui est alors l'hôte d'Admetos, obtient des Parques qu'Admetos survivra si quelqu'un d'autre accepte de mourir à sa place.

Admetos fait le tour de ses amis : tous refusent. Il va trouver sa mère, son père : ils refusent. Mais Alceste, la jeune mariée, se propose.

Alceste va donc mourir pour sauver la vie de son mari. Euripide nous donne de ce mari un portrait déconcertant. Il est d'une lâcheté incroyable. Il serre sa femme dans ses bras, il a eu le cynisme d'accepter cet échange mais il pleurniche, la supplie de ne pas mourir, lui reproche presque de l'abandonner, lui dit en même temps qu'il va faire sculpter une reproduction de son corps qu'il étendra dans le lit nuptial pour pouvoir l'étreindre la nuit, et qu'en rêve aussi il couchera avec elle, puis, en la poussant vers la mort, la couvre de baisers et la conjure de rester là...

Alceste reste douce, calme, et fait seulement promettre à ce mari très étrange de ne pas donner une marâtre à ses deux enfants (Alceste a déjà un fils et une fille, Euripide ne dit pas pourquoi), car les belles-mères, dans ce cas, traitent avec méchanceté les enfants d'un premier lit. Et elle meurt.

Au moment où le convoi quitte la maison, survient un ami d'Admetos, Héraclès, qui est en mission dans le pays. Afin de respecter les lois de l'hospitalité et ne pas recevoir son ami dans un foyer en deuil, Admetos dit à Héraclès que la morte est une étrangère. Héraclès entre chez Admetos pour s'y reposer.

C'est alors une scène prodigieuse, entre Admetos et son père Phérès qui vient rendre hommage à la morte. Admetos couvre son père d'injures, lui reprochant, à lui, un vieux bonhomme déjà fichu, d'avoir refusé de mourir. Et Phérès, en réponse, traite son fils de lâche, d'assassin.

Admetos s'éloigne ensuite, il part ensevelir Alceste. Dans la maison, Héraclès, qui a soif, boit un peu trop, se met à chanter, à hurler, scandalise tant le domestique qui le sert que celui-ci « lâche le morceau » : ce n'est pas une étrangère qui est morte, c'est la femme de l'hôte, Alceste.

Superbe mise en scène

Héraclès en reste sans voix. Et il prend la décision d'arracher Alceste à Thanatos, le Trépas, qu'Euripide nous décrit avec des ailes, comme un grand oiseau.

Lorsqu'Admetos revient, Héraclès lui présente une femme voilée, lui disant que c'est une inconnue qu'il vient de gagner comme premier prix d'une lutte d'athlètes. Il demande à Admetos de prendre cette femme chez lui, et même pour lui. Admetos refuse, se jure fidèle à Alceste, mais, après s'être fait beaucoup prier, accepte de prendre par la main cette inconnue. Héraclès, alors, la dévoile : c'est Alceste.

Cette pièce d'Euripide, qui fut créée il y a deux mille quatre cent vingt-quatre ans (aux Olympiades de 438 avant Jésus-Christ), est fascinante à lire, à voir. Elle allie une dimension très haute de méditation, et de paroles, à une rugosité, par moments presque triviale, de tel ou tel détail. Plusieurs données éternelles de la condition de vivre sont approchées ici, la mort, l'acceptation ou le refus de la mort, l'horizon des résurrections, l'égoïsme et la générosité, ces deux axes fondamentaux du comportement des vivants, le courage et la maîtrise de soi et le réalisme et l'abnégation de la femme, Alceste, et, en regard, la pusillanimité, le cynisme, l'égocentrisme, la brutalité de l'homme, Admetos. Le conflit père-fils est figuré dans cette pièce avec une clarté aveuglante et une violence sans exemple. Il y a sans cesse des points de vue singuliers qui passent, lorsque par exemple le personnage-oiseau du Trépas dit que les riches, s'ils pouvaient, paieraient sans hésiter pour mourir plus tard, plus vieux. Le génie de cette œuvre, c'est la richesse et la pénétration incroyable de méditation, à propos de choses cruciales, et cela par l'entremise d'une action simple, de paroles claires.

Bob Wilson donne de cette œuvre une superbe mise en scène. Il invente une suite d'images de toute beauté qui placent l'« action » grecque sous un jour magique, saisissant. Il y a des montagnes sombres, comme un ici-bas millénaire, perpétuel, d'où tombent d'énormes roches qui peu à peu encombrent les espaces habitables. Il y a le fleuve des morts qui est aussi l'eau de la vie, dans le courant duquel quoi de jeunes femmes, comme autant d'Alcestes, font elles-mêmes leurs ablutions funéraires, jour après jour, cependant que sur les berges quelques populations nomades poursuivent leurs feux, leur travaux. Il y a, coupant à travers champs et demeures, le personnage du Trépas, grand vieil oiseau blanc desséché, fossile agile, carnassier, tandis que, perché très haut contre la poitrine d'un totem proto-historique, le personnage du Chœur, immobile, déroule d'une voix blanche sa sagesse populaire. Il y a, dans le lit défait, dans les draps de lin froissés, Admetos couché sur sa femme, et qui la serre, avant qu'elle meure. Il y a, pendant qu'Alceste revient des Ombres, pendant qu'elle ressuscite, une sorte d'hippocampe géant, couvert d'or, qui semble présider un repas imaginaire, et cela nous rappelle un peu la grenouille qui trônait à table dans *le Regard du sourd*. Il y a ainsi, comment toutes les dire, des dizaines d'autres images, qui « renvoient », qui « réfléchissent », les paroles d'Euripide, comme si le mystère de la scène faisait office de percuteur. C'est très beau. Et les sons, de vent, d'oiseaux, de grondements de nuées noires, tous sons du ciel, sont magnifiques.

Bob Wilson reste l'un des vrais poètes du théâtre, d'une imagination haute et d'un style pur.

Les acteurs sont Diane d'Aquila (Alceste), Ken Howard (Admetos), Rodney Hudson (le Trépas), Harry S. Murphy (Héraclès), Jeremy Geidt (le père d'Admetos), Jack Stehlin (Apollon), Thomas Derrah (le serviteur qui annonce à Héraclès que c'est Alceste qui est morte), John Bottoms (le Chœur). Musique de Bob Rutman. Décors de Tom Kamm et Bob Wilson. Son de Hans Peter Kuhn.

MICHEL COURNOT.

★ Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, 1, boulevard Lénine, à 21 heures.

Le «Pavillon des pivoines», à Mogador

Les codes mystérieux du kunqu

C'est un monde nouveau à connaître au-delà de l'exotisme qu'apporte l'opéra chinois, invité par le Festival d'automne au Théâtre Mogador.

Rien peut-être ne saurait donner au spectateur européen une idée plus sensible du supplice de Tantale qu'une belle représentation d'opéra chinois dans sa forme la plus ancienne et la plus épurée : le kunqu (1) (*le Monde* du 18 septembre). La codification des moindres gestes presque entièrement différente de la nôtre, la lenteur irréelle de la diction, avec des syllabes allongées ou désarticulées selon l'expression dramatique, les nuances suggérées dans la musique par l'emploi de tel ou tel mode difficile à identifier pour nos oreilles sont autant de subtilités qui échappent. L'ensemble porte à l'évidence la marque d'une si parfaite maîtrise que à moins de se résigner à applaudir seulement le caractère exceptionnel de la performance, on a d'abord l'impression de goûter cet art du bout des lèvres, sans pouvoir seulement en apprécier la saveur.

L'histoire du *Pavillon des pivoines*, écrite au XVI[e] siècle par Tang Xianzu, et dont cinq scènes sur cinquante-cinq forment la matière de cet opéra, possède cependant une rare puissance dramatique dans sa simplicité : une jeune fille, Du Linians, se promène dans un parc avec sa servante et s'émerveille du printemps ; restée seule, elle s'endort et rencontre en rêve un jeune lettré qui tient une branche de saule. Ensemble, ils connaîtront l'extase amoureuse, tandis que les esprits des fleurs exécuteront un ballet sur la scène. Au réveil, rien ne subsiste du songe qu'un souvenir aigu que Du Linians va tenter de retrouver en parcourant à nouveau le parc. L'été venu, la jeune fille voit sa beauté décliner et, pour laisser une trace de ce qu'elle fut à celui qu'elle attend toujours, décide de peindre son portrait sur une toile de soie. Au milieu de l'automne, la vie de Du Linians se retire doucement de son corps.

L'opéra s'achève là ; l'histoire n'est pas finie puisque le jeune homme du rêve ayant plus tard demandé à passer la nuit dans la chambre où est conservé l'autoportrait, on verra sortir sa bien-aimée. Elle lui enjoint d'aller ouvrir son cercueil pour la faire renaître à la vie. Ce qui se passe en effet. Ainsi l'amour est-il plus fort que la mort et le rêve plus vrai que la réalité. La traduction littérale du livret dans le programme permet de suivre assez précisément le déroulement de la pièce et de saisir ainsi quelques suggestions de la pantomime, car le jeu des chanteurs est plus proche de la danse que du réalisme théâtral.

Comme dans l'opéra-comique, les dialogues parlés alternent avec les airs. Les voix, très haut placées des deux héros surprennent davantage que les mimiques de la servante, vraie soubrette d'*opera-buffa* ; il faut une certaine accoutumance pour saisir les nuances de l'expression. Un petit orchestre en coulisses : flûtes, percussions, cordes pincées avec un plectre ou frottées avec un archet, suit la voix et la double avec de légères variantes dans l'ornementation et des contrepoints fugitifs. Selon les situations, un coup de gong étouffé, un trémolo inquiet ou un brusque changement de la texture instrumentale suffit à attirer l'attention de l'auditeur.

Le décor se réduit à une chaise et une table différemment recouvertes et disposées l'une par rapport à l'autre ; les accessoires sont un peu plus nombreux. L'harmonie des couleurs dans les costumes comme dans les bouquets de fleurs a sans doute beaucoup plus d'importance.

Comme la tension dramatique ne cesse de croître tout au long de l'ouvrage, que l'œil et l'oreille commencent à s'éduquer, et la beauté du spectacle à s'imposer au-delà de tout exotisme, le rideau tombe trop tôt : on n'a eu que le temps d'entrevoir le kunqun. Peut-être d'ailleurs ne peut-on faire d'avantage : un art aussi raffiné ne se dévoile pas en une fois.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Invitée par le Festival d'automne à Paris, la compagnie de la province de Jiangsu Nankin, en donne quelques représentations au Théâtre Mogador jusqu'au 22 septembre, puis se produira à Grenoble les 26 et 27, à Annecy le 1er octobre, au TNP de Villeurbanne les 3 et 4 octobre, puis à l'Opéra de Montpellier les 8 et 9 octobre.

● **Le prix de musique Ernst von Siemens 1986 a été décerné à Leonard Bernstein, le 15 septembre à Munich, pour ses talents *« multiples et originaux »* de compositeur et d'interprète. Rostropovitch, Messiaen, Stockhausen et Karajan avaient notamment reçu la même récompense (d'un montant de 500000 F environ).**

La saison 1986-1987 à Bobigny

Le spectacle de Bob Wilson, *Alcestis*, s'achève le 28 septembre. Du 6 au 11 octobre, la maison de la culture accueille Karole Armitage, également pour le Festival d'automne. Puis il y aura quatre jours de rock choisi et présenté par Alain Maneval.

Théâtre ensuite : *Venise sauvée*, d'après Hoffmanstahl, mise en scène d'André Engel (4 au 27 novembre), *Paysage sous surveillance*, de Heiner Muller, par Jean Jourdheuil (13 janvier au 12 février), Victorio Gassman et son fils Alessandro dans un texte de Pasolini (20 au 24 janvier), *Risotto*, d'Amedeo Fago et Fabrizio Beggiato (les 13 janvier et 12 février), *le Roir Lear*, dans la mise en scène de Mathias Langhoff (3 au 29 mars).

Il y aura encore de la danse avec Régine Chopinot (9 au 14 décembre) et du flamenco (3, 4 et 5 avril), des concerts avec Max Roech en avril, Jessye Norman en juin et peut-être Rostropovitch le 21 décembre.

Alain Cuny lira Lautréamont, Baudelaire, Artaud, du 9 au 14 décembre ; Jean-Claude Dreyfus présentera un *one man show* pendant les week-ends, du 7 novembre au 14 décembre.

Et si l'on espère Akihiro Miwa (*le Lézard noir*), Tadashi Suzuki, Ruyichi Sakamoto (Furyo) dans un spectacle forcément insolite, le Japon sulfureux d'aujourd'hui (du 11 au 25 mai).

● **Le romancier américain Erskine Caldwell hospitalisé.** — L'auteur de *la Route au tabac* et du *Petit Arpent du Bon Dieu* est entré le jeudi 18 septembre à l'hôpital Memorial de Scottsdale (Arizona). Agé de quatre-vingt-trois ans, Caldwell est atteint d'un cancer du poumon.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA BÊTE DANS LA JUNGLE, Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30
LE LIEUTENANT GUSTEL, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.
TORTILLA FLAT, Deux Portes (43-61-24-51), 20 h 45.
BUDDY AND FLAPPO BRULENT LES PLANCHES, Centre culturel suisse (42-71-44-50), 20 h 30.
FEYDEAU-LABICHE, La Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.
LA MAISON DES JEANNE ET DE LA CULTURE, Renaissance (42-08-18-50), 21 h.
LES PETITS OISEAUX, *Mathurins (42-65-90-00), 20 h 45.*
ADRIANA MONTI, Atelier (46-06-49-24), *21 h.*

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie : sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
CHAILLOT (47-27-81-15), sam. 20 h 30 : Phèdre (en japonais).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. *20 h 30 : la Repasseuse.*
ANTOINE (42-08-77-71), sam. 17 h, 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti, à partir du 20.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : les Amoureux.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - l'Histoire du tigre.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.
CRYPTE STE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 16 h 30, 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 21 h, dim. 15 h : Scapin ; sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : le Horla.
ESPACE CARDIN (42-66-27-81), sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h : la Villa bleue.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h, dim. 17 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h, 20 h 30, dim. 17 h : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h, 20 h30 : Vingt ans de pianos forcés. 15 h 30 : la Maison du lac : **Petite salle** sam. 21 h, dim. 16 h : Violences.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. *18 h 30, 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui* est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45, 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : *sam.* 20 h 30, *dim.* 15 h : *Antigone ;* sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.
RENAISSANCE *(42-08-18-50)*, sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SALLE BEAUMARCHAIS (43-29-60-22), sam. 20 h 30 : les Vagues.
THÉATRE DE L'OEUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15, 24 h : A Star is beur ; sam. 21 h 30 : *Poivre de Cayenne ; sam.* 22 h 30 : Mémoire à suivre
TOURTOUR (48-87-82-48), sam. *18 h 30* : Namouna ; 20 h *30* : *le Petit* Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 18 h, 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; *22 h 15* : Ecoute petit bomme.
MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30, 21 h, dim. 15 h : le Silence éclaté.
MARIGNY (42-66-20-75), sam. *21 h, dim.* 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ?
MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 45, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MODERNE (48-74-10-75), sam. 17 h 30, 21 h, dim. *16 h* : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle sam. *17 h* 30, 21 h, D.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), sam. 20 h 15 : l'Orchestre ; sam. 21 h 45 : *J'assure tes risques ; sam., dim. 23 h : De Belleville à Byzance*
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), sam. I. 20 h 15 : Areuh = MC2 : 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; *21 h 30* : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), sam. I. 20 h 15, 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
PETIT CASINO (42-78-36-50), sam. 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), sam. 20 h 15 : D. and J. Memories ; sam. *21 h 30, 24 h : Nos désirs font désordre ;* sam. 22 h 30 : Pièces détachées

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. *15 h 30 : Touche pas à mon vote.*
DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : A. Gilleron (Scarlatti, Haydn, Mozart).
La Table verte, 22 h : Trio baroque Le Villerot (Monteclair, Haendel, Bach).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Art antiqua de Paris.
Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Pons.
Auditorium des Halles, 18 h 30 : C. Collard, M. Joste (Ligeti, Darras, Philippot).
Eglise Saint-Georges, 18 h 30 : Choir of Saint-James Square (Haendel, Schütz, Scarlatti).

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : D. Pons.
Eglise *Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 :* A. Gilleron (Scarlatti, Haydn, Mozart).
Palais des Congrès, 20 h 30, Orchestre de Paris, dir. : *D. Barenboïm.*
Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Moreau (Marchand, Tournemire).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 16 h 30 : J. Maistre (Franck, Mendelssohn, Bach...).
Grand Auditorium de la Maison de la Radio, 18 h 30 : Orchestre de chambre de Norvège, Terje Tonnesen, violon solo ; A. Dumay, violon ; G. Caussé, alto, et A. Griminelli, flûte (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc Hot Jazz Sextet
DUNOIS (45-84-72-00), le 20 à 20 h 30 : M. Ducret Trio ; le 21 : D. Badault Trio.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 20, 21 : The Vibrators.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), *sam. 22 h* : A. West, G. Laffitte.
MONTANA (45-48-93-08), 20 : J. Doudelle
MONTGOLFIER *(45-54-95-00), 21 h :* M. Renard ; le 21 : A. Marcais
NEW MORNING (45-23-51-41), le 20 à 21 h 30 : Fiesta latina.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30, le 23 : Ray Vaughan.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h, sam. : Riverbeat
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h, sam. : Tin Pan Stompers
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, le 20 : Te-Tra Chord
SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. *21 h 30 :* S. Guerault, B. Vasseur.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Schnitter Trio.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h + 24 h : O. Piro Quintet ; le 21 à 21 h : Trio Davenport.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre de la Bastille, le 20, à 23 h, le 21 à 21 h : Deux derniers soirs d'été suivis d'un autre soir.
Mogador, le 20 à 20 h 30, le 21 à 14 h 30 et 20 h 30 : le Pavillon des pivoines.
Bouffes du Nord, le 20, à 21 h, le 21 à *15 h : le Discours des animaux.*
Bobigny, MC, le 20 à 21 h : Alcestis.

Festival estival de Paris

***Bateaux-Mouches**, les 20, 21 à 14 h 30 :* Concert d'anches doubles (Telemann, Beethoven, Stanley...).
***Auditorium des Halles**, le 20 à 18 h 30 :* B. Borstel (Philippot, Serrette, Darasse...).
Maisons-Laffitte, château, *le 21 à 17 h 30 :* W. M. Kloziewicz (*Marchand, Balbastre,* Froberger...).

XIIIe Festival

de l'Orangerie de Sceaux

(46-60-07-79)

Le 20 à 17 h 30 : R. Oleg. Th. Paraskivesko (Beethoven) : le 21 à 11 h : H. Lequeux, S. Heintz (Mozart, Schumann, Debussy) : à 17 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, *dir.* G. Jarry (Strauss, Bach, Bartok).

Samedi 20 - Dimanche 21 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Carte blanche à *Marie Epstein : 15 h*, la Souriante Madame Beudet, de G. Dulac. L'Inondation, de L. Delluc : 17 h, la Brière, de *L.* Poirier ; *19* h, la Maternelle, de J. Benoit-Levy et M. Epstein ; Hommage à Georges Franju : 21 h, la Tête contre les murs, de G. Franju.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Cycle Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, l'Angoissante aventure, de J. Protozanoff ; 17 h, Rigolboche, *de Christian-Jaque* ; Carte blanche à Marie Epstein : 19 h, la Femme du bout du monde, de J. Epstein ; Hommage à Georges *Franju : 21 h*, Thérèse Desqueyroux, de G. Franju.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Septembre 36, les films à l'affiche : 15 h, Message à Garcia, de G. Marshall ; 17 h, l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; 19 h, la Belle de Saigon, de V. Fleming (v.o.) ; 21 h, l'Ile au trésor, de V. Fleming (v.o.).

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Septembre 36, les films à l'affiche : 15 h, Carioca, de T. Freeland ; 17 h, le Roman d'un tricheur, de S. *Guitry ; 19 h*, Mademoiselle Général, de F. Borzage (v.o.) ; 21 h, David Copperfield, de G. Cukor (v.o.).

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AFTER HOURS (A., *v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-*62-20-40*). – *V.f.* : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'AMOUR SORCIER (Esp.., v.o.) : Ciné-Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40).*
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CASH-CASH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26) : UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LE COMPLEXE DU ***KANGOUROU*** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40)* ; Images, *18e (45-22-47-94).*
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Nation, 12e (43-43-04-67)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CRITTERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., *v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e* (48-78-81-77).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46).* – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (A., v.o.) (*) : *George V, 8e* (45-62-41-46).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (Génésis) (A., V.f.) : *La Géode, 19e* (42-45-66-00).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE JARDIN D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; *Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare* de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; *Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e *(46-36-10-96).*
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e *(42-33-56-70)* ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83)* ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Nation, 12e (43-43-04-67)* ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01).*
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – *V.f. : Lumière*, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (40-26-12-12) ; Lucernaire, 6e* (45-44-57-34) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-*59-19-08).*
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-96-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-72-47-94).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : *Lumière*, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e *(42-33-56-70)* ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e *(43-59-92-82)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – *V.o. et v.f. : George V, 8e* (45-42-41-46).
POLTERGEIST (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées *Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, *13e* (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Le Grand Edgard (h.sp.), 14e (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Fauvette, 3e (43-31-56-86).
SHORT CIRCUIT (A., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : *Escurial Panorama*, 13e *(47-07-28-04).*
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS, film américain de Paul Mazursky, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)* ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).
LA FEMME SECRÈTE, film français de Sébastien Grall : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e *(42-33-56-70)* : Saint-Germain Hachette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e *(45-62-41-46)* ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SEXE DU DIABLE, *film espagnol* de Imanol Uribe, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TOP GUN, film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e *(45-39-52-43)* : *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, *15e (45-79-33-00)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler *Pathé*, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

AVANT-PREMIÈRE

AUTOUR DE MINUIT, *film* franco-américain de Bertrand Tavernier, v.o. : Club de l'Etoile, 17e, sam. 20 h et 22 h. (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 SEPTEMBRE

« Les appartements royaux du *Louvre* », 15 heures devant église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, bd Henri-IV (*Vieux* Paris).

« Cours et passages au faubourg Saint-Antoine », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (G. Botteau).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M. Pohyer).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (A. Ferrand).

« Ascension dans le clocher et les galeries supérieures de l'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés. Lampes de poche (M. Banassat).

« *Les* prestigieux tombeaux aménagés sous le dôme de gloire des Invalides », 14 h 45, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« Le Grand Orient de France. Histoire et *symbolique* de la franc-maçonnerie du dix-huitième siècle à nos jours, Mozart, Saint-Exupéry », *15 heures*, 16, rue Cadet (I. Haulier).

« Les rites funéraires dans l'Egypte ancienne », 10 h 30, Louvre, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois.

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30 sur les marches, et « La montagne Sainte-Geneviève, le quartier latin », 16 heures devant Panthéon (Paris Passion).

« Jardins et souvenirs de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, place des Fêtes, kiosque à musique (Arts et curiosités de Paris).

« Le vieux *Mouffetard* », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

MARDI 23 SEPTEMBRE

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs *et* des mendiants, des malingreux, des francs-mitoux, du grand coesre et des archisuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant poste (M.-Ch. Lasnier).

« L'Opéra et ses sous-sols », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, sortie métro Ledru-Rollin (Hauts lieux et découvertes).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30 devant façade cathédrale Saint-Louis (*Office du tourisme*).

« Le Marais inconnu de Mme de Maintenon », 11 heures et 15 heures, métro Chemin-Vert, sortie côté rue Saint-Gilles (Mme Rouch-Gain).

« L'Opéra », 14 *heures, hall (D. Bouchard).*

« Mosquée de Paris », 14 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (S. Rojon).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

« Promenade parisienne aux grandes carrières de Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Le quartier de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (M. Banassat) (G. Botteau).

« *Les chemins de saint Jacques de* Compostelle sur la rive droite », 15 heures, métro Etienne-Marcel (Approche de l'art).

« L'histoire de la franc-maçonnerie *au Grand Orient de France* », 14 h 30, 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé), ou 6, bd Henri-IV (Vieux Paris).



Communication

Malgré la décision du Conseil constitutionnel sur les concentrations

Les groupes multimédias espèrent pouvoir maintenir leur candidature

Une première réunion interministérielle s'est tenue vendredi en fin d'après-midi à Matignon, pour analyser les conséquences de l'annulation par le Conseil constitutionnel de deux articles de la loi sur la communication – les 39 et 41 – pour insuffisance des règles portant sur la limitation des concentrations. Un exercice qualifié de « difficile » dans l'entourage de M. Jacques Chirac, où l'on s'inquiète des conséquences économiques des recommandations du Conseil.

Quoi qu'il en soit, un nouveau texte de loi devrait être prêt dès le milieu de la semaine prochaine. Un texte court, de trois articles de fond seulement : deux pour remplacer les dispositions qui viennent d'être annulées, et un, destiné à se substituer à l'article 11 de la proposition de loi sur la presse, annulé lui aussi par le Conseil constitutionnel le 29 juillet dernier.

Après la décision du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 20 septembre), le gouvernement, qui redoutait le pire, a crié victoire considérant que son texte de loi sur la communication, relativement épargné, pouvait être promulgué. Dès aujourd'hui, cependant, l'enthousiasme s'est un peu tempéré. Certes, la privatisation de TF 1 est, juridiquement parlant, parfaitement possible : seuls les articles concernant l'attribution de fréquences à de nouvelles chaînes et la réattribution de la « 5 » et de TV 6 ont été *« réservés »* par le Conseil constitutionnel. Mais à Matignon on reconnaît que le processus ne peut être mené à bien, pratiquement et politiquement, qu'en levant l'hypothèque que fait peser l'absence de réglementations sur la concentration et le pluralisme. Comment les candidats pourraient-ils se déterminer sans connaître les règles du jeu qui vont redéfinir le paysage audiovisuel ?

Cette considération majeure complique la tâche du gouvernement. Elle élimine en effet la solution la plus rapide et la plus facile : reprendre dans les nouveaux projets de loi les considérants et les remarques du Conseil constitutionnel, en laissant le soin à la Commission nationale de la communication et des libertés de fixer ses propres critères d'appréciation en matière de concentration multimédia. Pour que les règles du jeu soient claires, il faut que les limites de la concentration soient précisées par la loi.

« La tâche est très difficile », reconnaît M. François Léotard, qui ne renonce pas à favoriser l'émergence de groupes multi-médias assez puissants pour soutenir la concurrence internationale. Interrogé par RTL, le ministre de la culture et de la communication a précisé : *« Les Français aiment beaucoup ce qui est petit, et c'est souvent ce qui fait la force de notre pays. Mais il ne faut pas perdre de vue que des groupes comme Hachette ou Hersant sont vingt à trente fois inférieurs à Bertelsmann ou Murdoch. »*

Du côté des groupes de communication, on suit de très près les réflexions du gouvernement et l'élaboration du nouveau texte. Chacun fait ses comptes, mesure ses chances et fait valoir ses arguments. A la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), on défend la nécessité d'une synergie entre radio et télévision, en faisant remarquer que l'existence de RTL sur ondes longues est garantie par des accords internationaux. On s'inquiète surtout de la position d'Havas, partenaire de la CLT dans la candidature à la cinquième chaîne, qui pourrait être la première victime de disposition anticoncentration : le groupe de publicité ne possède-t-il pas déjà 25 % de Canal Plus, environ 30 % de la CLT, sans oublier ses nombreux intérêts dans la presse ?

A l'intérieur du groupe Hersant, on maintient fermement la candidature à TF 1, en attendant de connaître les dispositions de la nouvelle loi. Mais on n'écarte pas la possibilité de se séparer de quelques titres nationaux ou régionaux pour donner plus de chances au dossier. La direction d'Hachette affiche une grande sérénité, même si les rumeurs sur une revente possible d'Europe 1 courent avec insistance. M. Jean-Luc Lagardère vient de renforcer son contrôle sur le groupe. La société Arjil, qui lui appartient, devient en effet le principal actionnaire (33,37 %) de MMB, pôle médias de Matra constitué en 1982, au lendemain de la prise de participation de l'Etat dans l'entreprise d'armement. MMB possédera 36,5 % de la société Marlis, qui contrôle elle-même 53 % d'Hachette. De plus, MMB va être introduit sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, et compte renforcer ses fonds propres par émissions d'actions et de certificats d'investissements à hauteur de 1,4 milliard de francs. Le communiqué précise qu'il s'agit de renforcer le poids financier de MMB dans les médias et de lui donner les moyens de devenir un véritable opérateur.

La décision du conseil constitutionnel provoque aussi beaucoup d'agitation chez les investisseurs strictement industriels et financiers, qui estiment voir augmenter les chances de leur candidature aux télévisions privées. Ces groupes recherchent activement des alliances avec les sociétés récemment constituées par des entreprises de presse indépendantes (SET Presse, Pluricommunications).

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LES RÉACTIONS

● **M. JACQUES TOUBON : « Ne pas empêcher la constitution de grands groupes multimédias français ».** – Le secrétaire général du RPR approuve les décisions du Conseil constitutionnel mais, selon lui, *« la loi sur le pluralisme ne doit pas empêcher la constitution de grands groupes multimédias dont le poids et la capacité de production seraient équivalents aux groupes étrangers concurrents, car dans un marché européen et mondial, les groupes français seraient rapidement dominés, puis rachetés par les étrangers. »*

● **M. ADRIEN GOUTEYRON : « Dommage ».** – Le sénateur RPR, rapporteur à la Haute Assemblée du projet de loi sur l'audiovisuel a déclaré : *« Le Conseil constitutionnel veut que la CNCL ait à suivre des normes précises. En cela, il paraît être le défenseur de la tradition de droit écrit que nous avons héritée du droit romain, alors que, pour une fois, le législateur français avait tenté de s'inspirer du pragmatisme anglo-saxon. C'est dommage.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4317

HORIZONTALEMENT

I. Mouvement du « corps ». Figure populaire. Passe en courant ou le courant peut y passer. – II. Oblige donc parfois à se mettre à l'eau pour récupérer sa ligne. Négation. – III. Traverse un moment de relâchement. Ne convient pas. Test de réaction. Sur le bout du doigt. – IV. Enveloppe du tronc. Une flèche ou une pique. – V. Blonde à demi. En fuite. N'est pas d'un genre courant. Parcouru. – VI. Dans l'air ou dans l'eau. Sont d'une nature à flotter mais pas à se mouiller. – VII. L'un ne manque pas de panache, l'autre d'un certain toupet. Divinité grecque. Gros malin. S'emploie pour doubler. – VIII. Que le temps a transformé. Anti-parasite. Forme d'être. – IX. C'est la patronne. Négation. Ne se trouve que dans certains magasins. – X. Est donc condamné à la peine à vie. – XI. Confié à une personne. De quoi avoir du chagrin. Rendue par la bouche. – XII. Une petite charge ou un lourd fardeau. Assise d'un bâtiment en construction. Poids. – XIII. La note du « chef ». Instrument de pression. Cru en Italie, avalé partout. – XIV. Spécialité à base de « champignon ». Symbole. XV. Complètement stupides. Dort comme un loir. Note.

VERTICALEMENT

1. Protection de mousse. Dans le Vaucluse. Fleuve du Nord. – 2. Chefs de « fil ». Base de la culture américaine. – 3. Station de voyage. Propre à une grève. Symbole. – 4. Mesure. Mettre à cran. – 5. N'a donc pas sa place au foyer. Démonstratif. Vola des voleurs. – 6. Mouette ou chouette. Pièce. Préposition. – 7. Avantageux et pourtant inabordable. Fausses perles. – 8. Bureau anglais. La clé du paradis pour certains. Essence à essence. – 9. Période d'incertitude. Chef d'atelier. – 10. Un homme de prix. Liaison dangereuse. – 11. Mit en pièces ou entame le morceau. Piste pour cavaliers. Nappe. – 12. Arrive en « grelottant ». – 13. Cours de récréation. – 14. Que l'on voudrait bien voir partir mais qui s'incruste. N'est pas du genre à avoir des pannes. – 15. Couche peu brillante. On n'y voit souvent que du bleu. Agit donc pour le bien.

Solution du problème n° 4316

Horizontalement

I. Appareil. – II. Poumon. As. – III. Puîné. Cri. – IV. Apte. Tam. – V. Ressasser. – VI. Te. Ires. – VII. Ces. Est. – VIII. Mer. Ester. – IX. Eternue. – X. Tristes. – XI. Thé. CEE.

Verticalement

1. Appartement. – 2. Poupée. Et. – 3. Puits. Crête. – 4. Amnésie. RR. – 5. Roë. Arsenic. – 6. En. Tsé. Suse. – 7. Casse-tête. – 8. Larme. Se. – 9. Si. Rétros.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 20 septembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 18 août 1986 modifiant l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

● Du 20 août 1986 modifiant l'arrêté du 5 février 1975 modifié relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-José et Bernard GERAUD ont, avec Jean-Baptiste et Vincent,

ce bonheur d'annoncer la naissance de

Paul, Marie, Bernard,

le 17 septembre 1986, à Paris-16e.

Mariages

– M. et Mme Albert ROUZIERE
et
M. et Mme Claude VANDERSPELDEN

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Brigitte et Jean,

qui a été célébré dans la stricte intimité familiale, le samedi 30 août 1986, à Rouen.

19, rue des Campanules,
76420 Bihorel.
La Cotinière,
3, rue de la Fosse-Rouge,
27950 Saint-Marcel.

Décès

– Les familles Buffevant et Ladret

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Laurent BUFFEVANT,
née Zoé Travostino,**

survenu le 14 septembre 1986, à Lyon.

– M. et Mme Claude Cellier,
M. Marc Cellier,
M. et Mme Dominique Mine,
Les familles Fouché, Carnoy, Pierart,

ont l'infinie douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Anne CELLIER,

leur fille, sœur et belle-sœur.

Anne, victime d'un accident, a lutté pendant près de trois mois pour surmonter ses souffrances et rester dans la joie avec sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'aimaient comme elle le méritait prient pour elle.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 septembre 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– Le docteur Rosine Bretton,
M. Henry Fliegelman,
ses enfants,
Mme Cécile Segal,
Mme Ney,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Israël FLIEGELMAN,

survenu le 15 septembre 1986.

23, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Mme Christian Goutierre,
son épouse,
Frère Marie Dominique,
Mlles Hélène et Myriam Goutierre,
ses enfants,
M. et Mme Jean Goutierre,
Mme Roger Macq,
ses parents et belle-mère,
Ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Les familles Goutierre, Massin, Macq, Flucher, Gillier, Dufourg, Bachy-Bouret,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès du

Colonel Christian GOUTIERRE,
attaché des forces armées
près l'ambassade de France à Beyrouth,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

assassiné en service commandé le 18 septembre 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse suivie des honneurs militaires sera célébrée le mardi 23 septembre 1986, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bucilly par Hirson (Aisne), le mardi 23 septembre, à 16 h 30.

Priez pour lui.

3, rue Rameau,
78000 Versailles.
2, chemin des Blés,
59610 Fourmies.
Rue Cousin-Corbier,
59610 Fourmies.

(*Le Monde* du 19 septembre.)

– Mme veuve Xénia Distefano
et famille,
Mme Olga Kerbaul et famille,
Mme Tatiana Sanzo et famille,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher père

Nikita PANASSIK,

survenu le 13 septembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

« Marjole ». Poucharramet.
31370 Rieumes.

– Francis et Jacqueline Planque,
Maurice et Isabel Planque,
Antoine et Anne-Catherine Planque,
Isabelle et François,
Daniel et Hélène Behar,
Vincent et Raphaelle,
Rémi et Claire Causse,

ont le chagrin de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Raphaël PLANQUE,

survenu le 18 septembre 1986, en son domicile, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame des Buttes, 80, rue de Meaux, à Paris-19e, où l'on se réunira.

25, chemin de l'Auberderie,
78160 Marly-le-Roi.

Anniversaires

– En ce 21 septembre 1986, jour du sixième anniversaire du décès de

Gisèle BESNAINOU,

tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une pensée et une prière pour elle.

– Le 20 septembre,

pour le deuxième anniversaire du décès de

Nicolas JABBOUR,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Rémy GOUSSAULT,

décédé le 4 juillet 1986,

un service religieux sera célébré le samedi 27 septembre 1986, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-6e.

11, rue Suger,
75006 Paris.

Légion d'honneur

– Sont nommés *chevalier* à titre posthume, Jean-Joseph Guelennoc, François L'Hostis, Joseph Oulhen, Jean-Louis Thomas et Patrick Vigouroux, tous membres bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer, qui ont péri, pendant la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 août, lors d'une mission dans le port d'Aber-Wrach (Finistère).

Erratum

– Une erreur s'est glissée dans l'annonce du décès de

M. SCHER

parue dans *le Monde* du 17 daté 18 septembre.

Il fallait lire :
ancien déporté
et non
ancien député.

Météorologie

Evolution probable du temps en France le samedi 20 septembre à 24 heures.

Au cours des quarante-huit heures prochaines, les hautes pressions se maintiendront sur notre pays. Seule une activité orageuse sporadique et atténuée persistera sur les régions méridionales où circuleront des masses d'air chaud de moins en moins instables.

Samedi : le soleil brillera sur une grande partie du pays. Il sera présent dès le matin sur toute une moitié nord-ouest, jusqu'au nord de l'Aquitaine, au nord du Massif Central et à l'Alsace. Des brouillards se formeront au lever du jour dans le Nord-Est et les vallées du Nord-Ouest.

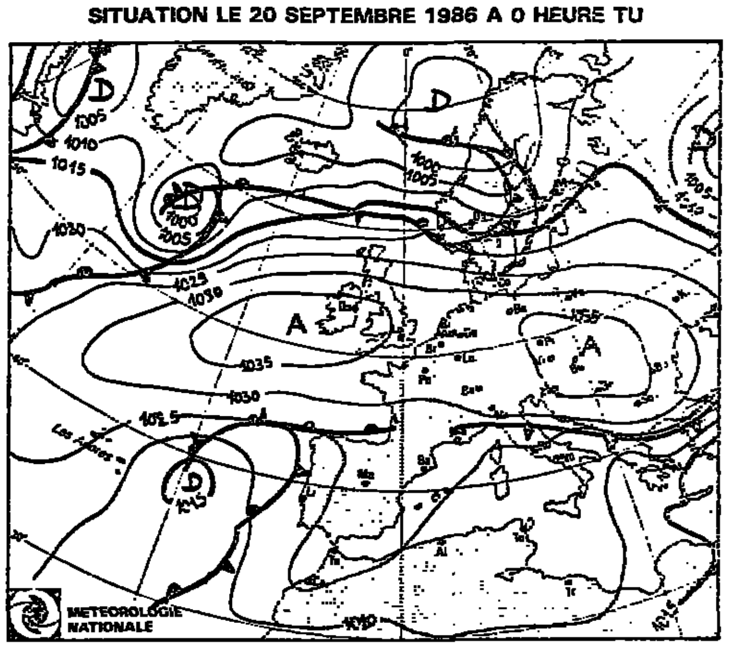
La matinée restera orageuse sur le reste du pays, et quelques ondées localement orageuses pourront encore se produire sur le relief. Toutefois la situation s'améliorera dans l'après-midi, et des éclarcies assez belles devraient se développer. Seule la Corse demeurera sous les nuages tout au long de la journée. Il y régnera un temps chaud et très nuageux, à tendance orageuse en soirée.

Les températures minimales accuseront une légère baisse : 4 degrés dans l'intérieur sur la moitié nord, avec des gelées blanches, 10 degrés près des côtes de Manche, 7 à 10 degrés sur la moitié sud, 14 à 18 degrés en Méditerranée.

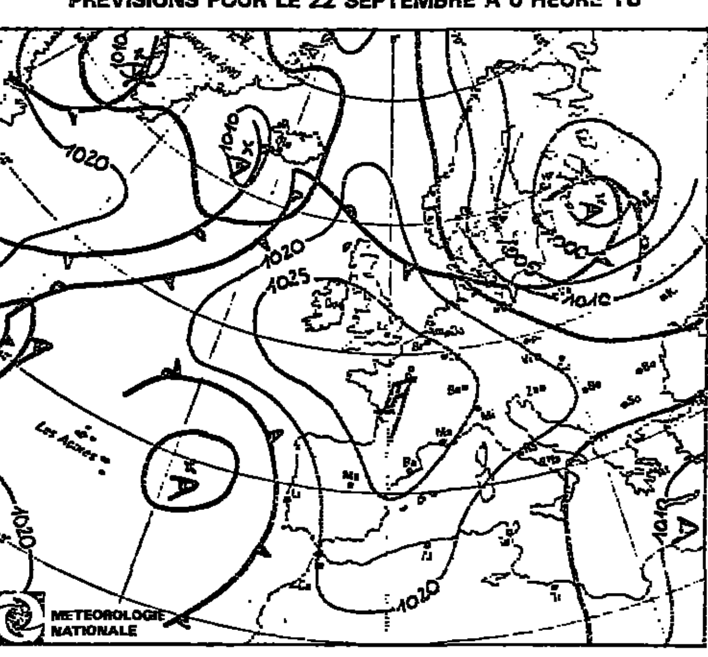
Les températures maximales remonteront de 1 à 3 degrés sur le pays, avec 15 à 20 degrés sur la moitié nord, 22 à 26 degrés sur la moitié sud, localement 28 à 30 degrés sur le littoral méditerranéen.

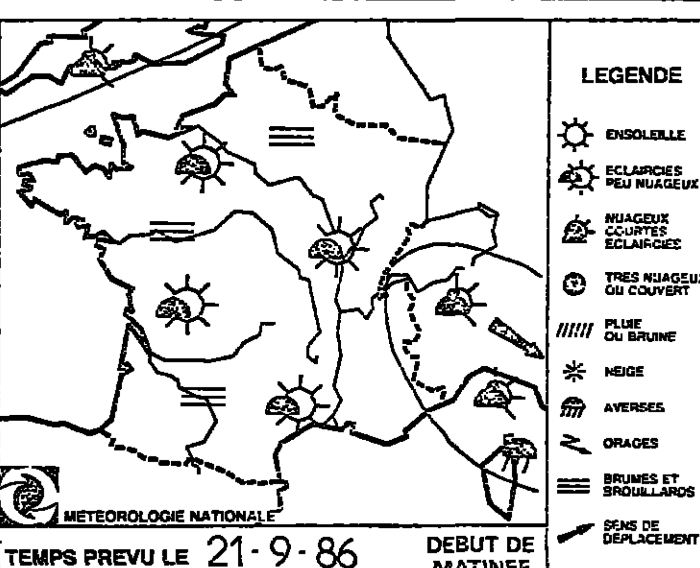
Le vent sera faible à modéré, de secteur nord-est sur la moitié nord.

SITUATION LE 20 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9-1986 à 6 h TU et le 19-9-1986 à 6 h TU

Temps observé le 19-9-1986 à 6 heures TU

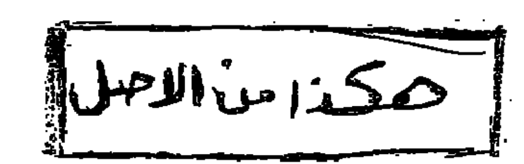
FRANCE			
AJACCIO	28	18	N
BIARRITZ	16	13	C
BORDEAUX	15	11	C
BOURGES	13	8	N
BREST	14	8	S
CAEN	15	7	S
CHERBOURG	14	10	S
CLERMONT-FERR.	14	11	P
DIJON	14	8	N
GRENOBLE St-M-H	17	14	P
LILLE	15	7	S
LIMOGES	14	10	N
LYON	15	11	P
MARSEILLE-MAR.	28	18	P
NANCY	12	5	S
NANTES	16	10	S
NICE	26	21	N
PARIS-MONTS.	16	8	S
PAU	14	11	N
PERPIGNAN	24	17	P
RENNES	16	8	S
ST-ÉTIENNE	14	11	P
STRASBOURG	12	6	N
TOURS	14	8	N
TOULOUSE	17	14	C
POINTE-A-P.	26	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	37	24	N
AMSTERDAM	16	4	B
ATHÈNES	30	19	S
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	27	18	O
BELGRADE	31	14	P
BERLIN	14	2	S
BRUXELLES	15	4	B
LE CAIRE	35	23	S
COPENHAGUE	15	4	S
DAKAR	30	22	O
DELHI	37	25	S
DJERBA	30	23	S
GENÈVE	21	12	P
HONGKONG	30	24	N
ISTANBUL	25	19	S
JÉRUSALEM	36	18	S
LISBONNE	24	17	S
LONDRES	16	5	S
LOS ANGELES	25	16	S
LUXEMBOURG	11	5	S
MADRID	24	15	C
MARRAKECH	29	19	N
MEXICO	25	10	B
MILAN	27	19	C
MONTRÉAL	17	5	C
MOSCOU	15	7	A
NAIROBI	22	12	N
NEW-YORK	19	12	P
OSLO	15	5	C
PALMA-DE-MAL.	30	22	N
PÉKIN	25	14	S
RIO-DE-JANEIRO	25	21	P
ROME	27	16	S
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	13	3	N
SYDNEY	15	13	A
TOKYO	28	23	C
TUNIS	34	20	S
VARSOVIE	11	4	N
VENISE	27	18	P
VIENNE	21	8	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

☆ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Chronologie

Août 1986 dans le monde

La chronologie paraît habituellement le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1. – COMMERCE INTERNATIONAL : L'accord multifibre, qui permet aux pays industrialisés de limiter les importations de produits textiles en provenance des pays à bas coût de revient, est renouvelé pour cinq ans (27-28/VII, 2 et 3-4/VIII).

1. – ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan accepte l'octroi de subventions aux agriculteurs pour la vente de 4 millions de tonnes de blé à l'URSS. Cette décision est critiquée par M. George Shultz, le secrétaire d'Etat, mais aussi par les autres grands pays producteurs (du 1er au 7, 14, 27 et 29/VIII, 2/IX).

1. – ITALIE : M. Bettino Craxi (socialiste) présente, après trente-cinq jours de crise gouvernementale, la composition de son nouveau cabinet, peu différent du précédent. Les cinq partis de la coalition sont convenus qu'un démocrate-chrétien deviendrait président du conseil avant le 31 mars 1987 jusqu'au terme de la législature au printemps 1988 (2, 3-4 et 10-11).

1. – LIBAN : M. Amine Gemayel lance un appel public au président Hafez El Assad pour qu'il favorise la reprise du dialogue inter-libanais. Pour la première fois depuis sept mois, cette proposition n'est pas rejetée par le camp musulman, tandis que, le 8, à Beyrouth-Ouest, et le 14, à Beyrouth-Est, de nouveaux attentats à la voiture piégée font vingt-cinq et vingt morts (3-4, 5, 6, du 9 au 16, 19, 21 et 30).

2. – IRAN-IRAK : Le président Saddam Hussein adresse une « lettre ouverte » aux dirigeants iraniens les appelant à accepter une « *paix honorable* ». Le 7, l'imam Khomeiny rejette catégoriquement cet appel. Cependant, les deux belligérants intensifient les bombardements d'« *objectifs économiques* », ainsi que les raids dans le Golfe contre les terminaux iraniens et des pétroliers (du 5 au 19, 21 et du 24/VIII au 3/IX).

3. – MALAISIE : Aux élections anticipées convoquées par le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le Front national, coalition de treize partis au pouvoir depuis 1974, remporte 148 des 177 sièges du Parlement (5 et 13).

4. – COMMONWEALTH : Mme Margaret Thatcher n'accepte de prendre que des mesures limitées contre l'Afrique du Sud, alors que les chefs d'Etat ou de gouvernement de six autres pays du Commonwealth, réunis avec elle à Londres, décident des sanctions plus radicales contre le régime de l'apartheid (du 2 au 8 et 10-11).

4. – PÉTROLE : Les pays de l'OPEP réunis à Genève décident de réduire leur production pour deux mois à partir du 1er septembre : de 20,3 millions de barils par jour en juillet, elle devra être limitée à 16,8 millions. Après cet accord, les cours du brut remontent de 9 à 15 dollars le baril (du 2 au 9, 13, 14, 20, 23, 26, 28 et 31/VIII-1/IX).

8. – PACIFIQUE : Les treize Etats membres du Forum du Pacifique sud, réunis du 8 au 11 à Suva (Fidji), décident de demander la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur les listes du comité de décolonisation de l'ONU. Mais, le 14, ce comité reporte à 1987 l'examen de cette demande (1er, du 8 au 16 et 19).

10. – CEE-ÉTATS-UNIS : Les négociateurs européens et américains parviennent à un accord de principe pour mettre fin aux restrictions douanières imposées aux pâtes alimentaires européennes d'une part, aux noix et aux citrons américains d'autre part (5, 12, 13 et 21).

11-13. – LIBAN : Au sud, de violents affrontements opposent les « casques bleus » français de la FINUL à des miliciens chiites après la mort d'un responsable régional d'Amal, tué le 11 à un barrage français de la FINUL : trois autres miliciens sont tués et dix-huit soldats français blessés. En France, les autorités expriment leur « *vive préoccupation* » : M. Mitterrand affirme cependant, le 13, que Paris demeurera « *fidèle à ses engagements* » ; M. Chirac demande, le 26, que « *l'ONU redéfinisse la mission* » de la FINUL (du 13 au 18, 21 et du 23/VIII au 1er/IX).

13-14. – PAKISTAN : Des centaines d'opposants, dont Mlle Benazir Bhutto, sont arrêtés pour éviter les manifestations massives prévues pour le 14 contre le régime du général Zia Ul Haq. Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font au moins vingt-huit morts jusqu'au 22, surtout dans la province du Sind, fief de l'opposition qui réclame de nouvelles élections (du 14 au 25 et 27).

15. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan annonce que la NASA ne lancera plus de satellites commerciaux et ne sera plus chargée que des missions scientifiques et militaires. La décision de construire une quatrième navette spatiale est prise (du 17 au 20).

15. – TURQUIE : Un raid lancé par l'aviation turque contre les rebelles kurdes en territoire irakien fait officiellement entre 150 et 200 morts (14, 17-18 et 23).

16. – ÉTATS-UNIS : La session parlementaire s'achève par une victoire importante pour M. Reagan : il obtient qu'un compromis sur sa réforme fiscale soit adopté par une commission mixte du Congrès. Le 13, le Sénat avait adopté le programme d'aide aux « contras » nicaraguayens réclamé par M. Reagan, mais, le 15, le président avait subi une double défaite : le Sénat avait approuvé des sanctions économiques modérées contre l'Afrique du Sud et la Chambre des représentants avait à nouveau réduit les crédits de la défense. Cependant aucun de ces votes n'est définitif (3-4, 10-11, 12, du 14 au 19 et 21).

16. – SOUDAN : La destruction d'un avion civil de la Sudan Airways provoque la mort de soixante personnes : il a été abattu par les rebelles du Sud, qui ont interdit tout survol du territoire qu'ils contrôlent. Le 15, la distribution de l'aide alimentaire internationale a été interrompue en raison de l'insécurité, alors que deux millions de personnes sont menacées par la famine dans le Sud (2, 3-4, 6, 8, 12, 14, 15, du 19 au 23, 27 et 30).

18. – ÉTATS-UNIS-URSS : M. Gorbatchev annonce, dans une allocution télévisée, que le moratoire sur les essais nucléaires observé par l'URSS depuis un an est prorogé jusqu'au 1er janvier 1987. Il propose à M. Reagan de signer « *dès cette année* » un accord sur la cessation totale des essais. Bien que Washington rejette cet appel, qu'il qualifie de « *geste de propagande* », des rencontres d'experts soviétiques et américains se multiplient pour préparer un sommet avant la fin de l'année (5, 6, 8, 12, 14, 15, 19, 20, 21, 23, 27, 28 et 29).

18. – ISRAËL-URSS : Des consultations officielles soviéto-israéliennes ont lieu pour la première fois depuis dix-neuf ans à Helsinki (3-4, 6, 10-11, 19, 20 et 21).

19. – IRAN : Vingt personnes sont tuées par l'explosion d'une voiture piégée dans le centre de Téhéran. Un autre attentat, le 16, à Qom, avait fait treize morts (19, 20 et 22).

20. – ÉTATS-UNIS : La réserve fédérale abaisse le taux d'escompte de 6 % à 5,5 % en raison du ralentissement de la croissance : le PNB n'a augmenté que de 0,6 % au deuxième trimestre, contre 3,8 % au premier trimestre. Le Japon et la RFA ont refusé une baisse concertée des taux, en dépit de la pression des Etats-Unis, désireux de relancer l'activité économique et de réduire leur déficit commercial qui, malgré la chute du dollar (6,68 F le 20 à Paris), continue de battre des records : 18 milliards de dollars en juillet et 175 milliards prévus pour 1986, contre 148,5 milliards en 1985 1er, 7, 9, 10-11, 13, 15, 17-18, 19, 21, 22, 24-25, 26, 28 et 31/VIII-1er/IX).

21. – CAMEROUN : Plus de mille sept cents personnes sont tuées par des émanations de gaz toxiques d'origine volcanique aux alentours du lac de Nyos, dans le nord-ouest du pays (du 26/VIII au 2/IX).

21. – URSS : Les responsables soviétiques de l'énergie nucléaire affirment que des « *erreurs humaines* » sont à l'origine de la catastrophe de Tchernobyl, et dénoncent « *l'irresponsabilité, l'incurie et l'indiscipline* » qui régnaient à la centrale. Un rapport détaillé, remis le 14 à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), indique que l'accident, qui a provoqué la mort de 31 personnes, pourrait entraîner 6 530 cas supplémentaires de morts par cancers dans les soixante-dix prochaines années, et que les habitants de la région évacuée ne pourront y revenir avant au moins quatre ans. Les Soviétiques apportent de nouvelles précisions au cours de la conférence sur l'accident réunie par l'AIEA du 25 au 29 à Vienne (5, 10-11 et du 17/VIII au 3/IX).

22. – TURQUIE : Mort à l'âge de cent quatre ans de Celal Bayar, président de 1950 à 1960 (24-25).

25-26. – CAMEROUN-ISRAËL : Les relations diplomatiques, rompues en 1973, sont rétablies à l'occasion d'une visite officielle à Yaoundé de M. Shimon Pérès, premier ministre israélien (22 et du 24 au 28).

26. – FRANCE-RFA : M. Mitterrand se rend en visite privée à Heidelberg pour des entretiens avec M. Kohl (27 et 28).

26. – RFA : Le congrès du Parti social-démocrate (SPD), réuni à Nuremberg, désigne M. Johannes Rau comme candidat à la chancellerie pour les élections législatives de janvier 1987 (du 26/VIII au 1/IX).

26-27. – AFRIQUE DU SUD : Au moins vingt personnes sont tuées par les forces de l'ordre à Soweto, dans des affrontements avec des manifestants qui tentaient de s'opposer à l'expulsion de partisans de la grève des loyers. Un bilan officiel publié le 18 fait état de 247 morts et 8 551 arrestations depuis la déclaration de l'état d'urgence le 21 juin (20, 23, 28 et 29).

27. – RFA : Le chancelier Kohl annonce une série de mesures visant à enrayer l'afflux de réfugiés du tiers-monde après une violente campagne anti-immigrés lancée par les milieux conservateurs (10-11, 12, 19, 23, 26 et 29).

28. – BOLIVIE : L'état de siège est proclamé pour s'opposer aux actions syndicales engagées après l'annonce du projet gouvernemental de fermer plusieurs mines en raison de l'effondrement des cours mondiaux de l'étain (à partir du 20).

29. – LIBYE-MAROC : Le roi Hassan II annonce la rupture du traité d'union signé le 13 août 1984 à Oujda avec le colonel Kadhafi (31/VIII-1/IX, 2 et 3/IX).

30. – ÉTATS-UNIS-URSS : L'arrestation, à Moscou, pour « *espionnage* », d'un journaliste américain, Nicholas Daniloff, suscite de vives protestations à Washington (à partir du 2/IX).

31. – ÉTATS-UNIS : Une collision aérienne au-dessus de la banlieue de Los Angeles entre un DC-9 de la compagnie Aero Mexico et un avion de tourisme fait au moins quatre-vingt-cinq morts (2, 3 et 4/IX).

31. – FINLANDE : Mort d'Uhro Kekkonen, chef de l'Etat de 1956 à 1981 (2/IX).

31. – URSS : Le paquebot *Amiral-Nakhimov* coule au large de Novorossisk, en mer Noire, après une collision avec un cargo : près de 400 personnes sont noyées ou portées disparues (3, 4 et 6/IX).



PANCHO.

(Le Monde du 2 août.)

CULTURE

2. – « Macbeth » de Verdi est donné au Théâtre antique d'Orange dans une mise en scène de Petrika Ionesco, avec Mara Zampieri dans le rôle de lady Macbeth (5).

12. – Un communiqué du gouvernement indique qu'à la Bastille sera construite « *une grande salle de théâtre à vocation musicale, chorégraphique et lyrique* », mais que le palais Garnier « *conservera sa vocation lyrique* » (14).

15. – Création au Festival de Salzbourg du « Masque noir » de Penderecki dans une mise en scène de Harry Kupfer (19).

23. – Le Festival Rossini de Pesaro reprend, pour la première fois depuis cent cinquante ans, « Bianca et Falliero » avec Marilyn Horne et Katia Ricciarelli, dans une mise en scène de Pier Luigi Pizzi (26, 28 et 31/VIII-1/IX).

25. – Prince remporte un triomphe au Zénith (26 et 27).

26. – Mort de Raymond Abellio, écrivain (28).

27. – Mort de Joyce Mansour, écrivain égyptien de langue française (30).

31. – Mort de Henry Moore, sculpteur anglais (2/IX).

Un choix d'enquêtes et de reportages

FEUILLETON : La chronique des années 60 (du 1 au 31).

FRANCE : Jours de gloire pour le Mont Blanc (2).

URSS : Le « new-look » de la diplomatie (7).

ARTS : La restauration des statues et des façades des monuments historiques (9).

RDA-RFA : Berlin déchiré par les barbelés depuis vingt-cinq ans (9).

ÉTATS-UNIS : Voyage à travers la culture américaine (10-11, 17-18, 24-25 et 31/VIII-1/IX).

DOSSIER : Le rayonnement à l'étranger des radios nationales (13).

MUSIQUE : Rencontre avec le violoncelliste Janos Starker (14) ;

ITALIE : La Mafia en procès (16).

OUGANDA : La fin de l'état de grâce (20).

MUSIQUE : Rencontre avec le pianiste Jorge Bolet (21).

TAMOULS : Les filières de l'exil (23).

FRANCE : Le débat sur les prisons privées (27).

MÉDECINE : Les difficultés des greffes d'organes (27).

LIVRES : La rentrée littéraire (29).

ÉTATS-UNIS : Echec à la drogue (30).

FRANCE

1. – M. François Léotard déclare qu'« *il faudrait réussir la deuxième cohabitation (...) entre les deux grandes familles de la majorité* ». Estimant que « *la première, celle avec le président de la République, ça se passe plutôt bien* », il affirme que la deuxième cohabitation est « *un peu plus compliquée* » (3-4).

1. – M. Lionel Jospin précise que « *le Parti socialiste tiendra à la disposition du Trésor public les sommes qui lui ont été versées* », après que *le Monde* eut révélé que M. Christian Nucci avait payé ses cotisations au PS, lorsqu'il était ministre de la coopération, par des chèques tirés sur un compte alimenté par des fonds publics. Le 12, un juge d'instruction est désigné pour instruire la partie de l'affaire du Carrefour du développement où M. Nucci est mis en cause (du 1er au 14 et 17-18).

2. – Deux décrets qui résilient les concessions de la « 5 » et de TV 6 paraissent au *Journal officiel* (5 et 6).

5. – M. Jacques Chirac engage pour la cinquième fois la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption en première lecture du projet de loi sur la liberté de communication, dont la discussion a commencé le 4 à l'Assemblée. De nouvelles modifications ont été apportées au texte de M. Léotard après celles votées par le Sénat. La motion de censure, déposée par les députés socialistes, ne recueille, le 8, que 234 voix (du 1er au 11).

5. – La loi instituant deux prélèvements de 0,4 % en 1987 et en 1988 pour financer la Sécurité sociale est adoptée définitivement, sans être amendée, par le Sénat (7 et 20).

6. – L'ordonnance sur le « travail différencié » est approuvée en conseil des ministres. M. Mitterrand, après avoir estimé qu'elle « *semblait aller dans le bon sens* », signe cette ordonnance, qui est publiée au *Journal officiel* du 12 (7, 8 et 13).

6. – Les déclarations au *Monde* de M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, mettant en cause les avantages du statut des cheminots, suscitent les protestations des syndicats (du 7 au 13).

7. – La loi sur les privatisations est publiée au *Journal officiel* (8).

7. – Trois des quatre lois sur la sécurité sont définitivement adoptées, ainsi que la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Ces quatre lois sont déférées par les socialistes au Conseil constitutionnel, comme l'avait été la loi, votée le 29 juillet, relative aux contrôles et vérifications d'identité, qui est validée le 26 (2, 3-4, 9, 10-11, 13 et 28).

7. – M. Philippe Séguin déclare, dans un entretien au *Monde*, qu'il envisage le développement de « *nouvelles formes d'activité* » à la « *périphérie des entreprises* » pour arriver à faire baisser le nombre « *totalement incompressible* » de 2 ou 2,5 millions de chômeurs. M. Edmond Maire (CFDT), dans un article publié par *le Monde* du 20, accepte que des chômeurs, pour éviter l'exclusion sociale, participent à des activités « *socialement utiles* », même dérogatoires au droit commun. Mais M. André Bergeron (FO) estime, dans *le Monde* du 26, que « *le problème du chômage ne se règle pas en l'air, en faisant de la poésie* », et la CGT refuse ce « *processus de précarisation de l'emploi* » (1er, 3-4, 5, 8, 20, 22 et du 26/VIII au 4/IX).

8. – M. Albin Chalandon estime, dans un entretien au *Monde*, que « *le pouvoir discrétionnaire très vaste* » du Conseil constitutionnel est une « *anomalie* ». Ces propos relancent les critiques de la majorité contre le Conseil, qui tient à préciser, le 12, qu'« *il s'interdit de participer au débat actuel qui s'inscrit dans un cadre politique* » (du 9 au 14, 19, 20 et 29).

12. – Le Parlement adopte définitivement la loi qui modifie les compétences des collectivités locales et confirme la volonté du gouvernement d'observer une « *pause* » dans la décentralisation (6, 8, 13, 14 et 24-25).

13. – La session extraordinaire s'achève avec l'adoption définitive de la loi sur la liberté de communication par l'Assemblée nationale, puis par le Sénat. D'ultimes modifications demandées par M. Léotard ont été votées. La loi, qui prévoit la privatisation de TF 1, est déférée au Conseil constitutionnel par des députés socialistes (13, 14 et 19).

13. – Les déclaratitons à *la Croix* de Mme Huguette Bouchardeau, ancien ministre de l'environnement, rouvrent le débat sur le financement des partis politiques et les « fonds secrets » dont disposent les membres du gouvernement (15 et 20).

14. – L'Air liquide, quatrième groupe privé français et numéro un mondial pour les gaz industriels, lance une offre publique d'achat (OPA) sur la société Big Three, cinquième producteur américain de gaz industriels (14, 15 et 17-18).

14. – Mort de Pierre Bertaux, germaniste, ancien préfet, compagnon de la Libération (17-18).

15. – En juillet, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 1,5 milliard de francs, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,7 % et la hausse des prix n'a été que de 0,1 % (14, 15, 16, 21, 22, 27, 28 et 29).

18. – Quatre personnes sont tuées à Toulon par l'explosion d'une bombe qu'elles transportaient. L'enquête policière permet de découvrir que l'association SOS-France, à laquelle appartenaient les quatre victimes, servait de couverture légale à un groupe clandestin auteur d'attentats racistes (du 19 au 30).

19. – Un réaménagement technique du gouvernement permet la création d'un ministère délégué aux affaires européennes et d'un secrétariat d'Etat à la défense. (23/VII et 21/VIII).

20. – M. François Mitterrand se rend en visite officielle dans les Hautes-Alpes, pour un hommage à la Résistance locale. D'autre part, il est allé rendre visite, le 7, dans le Midi, à ceux qui luttent contre les incendies de forêt, le 18, dans la Nièvre, à des victimes d'une tornade et le 21, dans le Finistère, à des marins du secours en mer (8, 9 et du 20 au 23).

24. – MM. Pierre Pasquini (RPR) et Emile Zuccarelli (MRG) sont réélus députés de Haute-Corse à l'élection législative partielle organisée après l'annulation par le Conseil constitutionnel, le 8 juillet, des résultats du 16 mars (5, 8, 22, 26 et 28).

26. – Le rapport de la commission des « sages » sur le projet de redécoupage des circonscriptions législatives est publié au *Journal officiel*. M. Charles Pasqua a tenu compte en partie des observations de la commission, composée de six magistrats, avant de transmettre au Conseil d'Etat, le 25, son projet d'ordonnance, qui suscite de vives critiques des socialistes et des communistes, alors que M. Mitterrand a annoncé qu'il ne se prononcera que « *quand le gouvernement remettra son projet définitif* » (du 12/VIII au 1/IX).

26. – Le gouvernement annonce des mesures d'aide aux agriculteurs mis en difficulté par la sécheresse qui a touché une vingtaine de départements du Centre et du Sud (9, du 13 au 16, 19, 22, 24-25, 27 et 28).

26. – M. Chirac se rend dans les Alpes-Maritimes et dans le Var où, les 23 et 24, 10 000 hectares ont été détruits et quatre personnes tuées par les incendies de forêt. Il annonce un renforcement des moyens de prévention, de lutte et de surveillance, ainsi qu'une aggravation des peines encourues par les incendiaires (8, 9, 22 et du 26 au 30).

26. – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, déclare que l'« *union de la majorité* » est le « *principal défi* » que doit affronter le gouvernement (27 et 28).

27. – M. Chirac se rend en Nouvelle-Calédonie, puis, le 31, à Wallis et à Futuna. Dans un discours à Nouméa, le 29, il prêche la conciliation entre les communautés calédoniennes (du 28/VIII au 5/IX).

27. – M. Giscard d'Estaing, parlant devant les Jeunes giscardiens à Chamonix, se pose en rival de M. Chirac pour l'élection présidentielle. Il vante le rôle « *unique et irremplaçable* » de l'UDF, « *formation de synthèse* » qui a « *la vocation de la réconciliation des Français* » (26, 27, 28 et 31/VIII-1/IX).

29. – De nouveaux records sont battus à la Bourse de Paris : l'indice de la Compagnie des agents de change atteint 412, en hausse de 9 % en trois semaines (10-11, 17-18, 24-25 et 31/VIII-1/IX).

29. – M. Raymond Barre confirme, devant les jeunes centristes réunis à Imbours (Ardèche), que, en dépit de « *l'agitation politicienne renaissante* », il se tiendra « *à l'écart de l'intermède politico-constitutionnel* » actuel (22, 30 et 31/VIII-1/IX).

29. – Daniel Perrin, maire adjoint de La Seyne-sur-Mer et conseiller régional (PR) de Provence-Côte d'Azur, est assassiné par deux motards qui tirent sur lui à quatre reprises (31/VIII-1/IX, 2 et 5/IX).

31. – M. Léotard affirme que le PR, dont il est le secrétaire général, « *a vocation à exercer la responsabilité de pilotage de l'UDF* » (2 et 3/IX).



Un nouveau cycle de négociations commerciales internationales

Les Etats-Unis ont atteint leurs objectifs dans le domaine de l'agriculture et des services

Les ministres représentant les quatre-vingt-douze « parties contractantes » du GATT, l'accord qui réglemente le commerce international, réunis depuis le 15 septembre à Punta-del-Este, en Uruguay, devaient formellement approuver, ce samedi 20 septembre, la déclaration marquant le lancement officiel d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM).

Des formules de compromis avaient été trouvées au cours de la nuit précédente sur les deux dossiers les plus controversés, l'agriculture et les services. Cette étape politiquement essentielle étant franchie, les prochaines semaines seront consacrées à une phase d'organisation, notamment la création du comité des négociations commerciales et des différents groupes spécialisés. Puis les négociations elles-mêmes pourront débuter à la fin de l'année.

PUNTA-DEL-ESTE
de notre envoyé spécial

Il était temps de conclure, tant lassantes, voire stériles, paraissaient les discussions qui opposaient depuis une semaine la Communauté européenne à ses principaux partenaires du GATT sur les orientations à donner au volet agricole des futures NCM. A-t-on assisté *« à une partie de poker sur des mots, à une fumisterie complète »*, comme les qualifiait un haut fonctionnaire bruxellois ? Ou bien, au contraire, à un exercice de clarification nécessaire pour éviter que la CEE ne s'engage du mauvais pied dans des négociations qui vont durer plusieurs années et dont l'ambition est notamment de revoir les règles du jeu qui régissent le commerce agricole international, clarification nécessaire donc pour défendre les intérêts de l'Europe verte et singulièrement de l'agriculture française, menacés par les appétits américains, australiens, argentins, et autres ?

La France était en première ligne dans cette affaire, puisque c'est elle qui, à Genève, en juillet, appuyée par l'Irlande, la Grèce et l'Espagne, s'était opposée à ce que la Communauté approuve, à cause précisément du volet agricole, le projet de déclaration pour le lancement du nouveau cycle, présenté alors par la Colombie et la Suisse et appuyé par la majorité des pays membres du GATT. Ce projet, dénommé W 47, a servi de base aux travaux de la session ministérielle de Punta-del-Este.

Le rideau tombé, les Français se défendent d'avoir été ainsi à l'origine d'un combat plus ou moins inutile et se montrent, au contraire, très satisfaits des résultats obtenus. *« C'était un mauvais texte qui, en dépit des précautions de vocabulaire prises, désignait la Communauté et sa politique de subventions à l'exportation comme la principale responsable des désordres du commerce agricole mondial »*, font-ils valoir à propos du W 47. MM. Michel Noir et François Guillaume, respectivement ministres du commerce extérieur et de l'agriculture, se sont donc battus pour obtenir un texte plus équilibré. La CEE, qui a fait preuve d'une cohésion assez remarquable, a épousé leur combat. Son porte-parole, M. Willy De Clercq, le commissaire européen chargé des relations extérieures, s'est à plusieurs reprises heurté sévèrement aux Américains.

Mais les Etats-Unis et, plus radicaux encore, les quatorze pays exportateurs libéraux, animés par l'Australie, se sont opposés avec persévérance aux efforts accomplis par la CEE pour parvenir à un texte plus neutre et plus sécurisant pour la politique agricole commune (PAC). Depuis le 18 septembre, les projets et contre-projets se sont succédé à un rythme essoufflant. Au bout du compte, on peut admettre avec les Français que la Communauté a marqué quelques points.

La version finalement adoptée souligne la nécessité d'examiner durant les NCM, non seulement les subventions à l'exportation mais également *« les autres mesures qui affectent directement ou indirectement le commerce agricole »*. Ce sont les aides directes qu'accordent les Etats-Unis à leurs agriculteurs qui sont ainsi visées.

« La Communauté n'est plus au rang des accusés », a commenté M. De Clercq. *« Nous élargissons au maximum le champ de la négociation »*, ont indiqué, pour leur part, MM. Noir et Guillaume. En outre, l'idée d'un calendrier contraignant pour une réduction éventuelle des différentes aides disparaît du texte.

Une formulation ambiguë

Toutefois, ceci mis à part, il faut disposer d'une loupe puissante, combinée à un solide optimisme, pour distinguer d'autres améliorations vraiment significatives par rapport au projet recalé en juillet. Sur plusieurs points, le document final, en raison de sa formulation ambiguë, peut faire l'objet d'interprétations divergentes. Au reste — ce qui laisse perplexe, — les ministres américains et même leurs collègues australiens se sont déclarés, eux aussi, parfaitement heureux du résultat atteint. Pour sa part, le ministre uruguayen, qui appartient au groupe des exportateurs libéraux, a parlé d'un triomphe !

Faut-il en conclure, comme certains participants, que la France, en refusant le W 47, a entraîné bien inutilement la CEE dans un affrontement sans intérêt ? M. Noir répond à sa façon : *« C'est une affaire purement politique. Les Américains veulent nous contraindre à abandonner nos subventions à l'exportation. Ils n'y réussiront pas. Les subventions communautaires ne sont pas négociables. »*. En vérité, grâce aux débats de Punta-del-Este, l'avertissement a été clairement donné. Mais cela ne signifie pas que la menace s'en trouve pour autant exorcisée. Sur le fond, chacun a campé sur ses positions.

En dépit de la tension assez vive qui a caractérisé depuis jeudi les négociations entre la CEE et les Etats-Unis, la crainte d'une rupture n'a jamais été sérieusement ressentie. Comment expliquer une telle sérénité que l'observation des palabres américaines ne venait en rien étayer ! Des deux côtés de l'Atlantique, on souhaite le lancement d'un nouveau cycle des NCM, en étant conscient qu'un échec de la *« ministérielle »* se serait immanquablement traduit par un accroissement des pressions protectionnistes.

Echouer étant interdit, un arrangement a pu être trouvé pour que les futures négociations portent aussi, comme le veulent les Américains, sur la libéralisation des échanges de services et des investissements, ainsi que sur le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle. La dizaine de pays en voie de développement (PVD), conduits par le Brésil et l'Inde, hostiles à l'idée parce qu'ils redoutent qu'elle limite leur liberté de manœuvre et les condamne à ouvrir leur marché aux multinationales américaines, japonaises ou européennes, ont obtenu quelques satisfactions de procédure. Mais il n'est pas évident que les garanties qui leur seront ainsi données leur permettront, le moment venu, de résister efficacement, s'ils le jugent nécessaire, à la pression des Etats-Unis.

Un mouvement est lancé à Punta-del-Este. Comme il fallait s'y attendre, le président Reagan et son administration, qu'il s'agisse des *« nouveaux thèmes »* ou bien de l'agriculture, ont, pour l'essentiel, atteint leurs objectifs.

PHILIPPE LEMAITRE.

En Italie

Le gouvernement taxe les titres publics

ROME
de notre correspondant

Le conseil des ministres italien a décidé, le 19 septembre, de taxer les bons du Trésor (BOT), les certificats de crédit du Trésor (CCT, titres publics à moyen et long terme) et toutes les obligations publiques (émissions PTT, chemin de fer, etc.). Une telle décision n'est en principe nullement révolutionnaire dans un pays de l'OCDE. Mais, dans la péninsule, elle a produit un effet d'autant plus considérable que l'acquisition de titres publics, notamment les CCT, est très largement diffusée jusqu'au niveau populaire : l'Italien moyen est, en effet, une véritable fourmi, épargnant jusqu'à 20 % de ses ressources, et les titres d'Etat sont l'un de ses placements favoris. La taxation, opérée dans un esprit de justice fiscale, d'ailleurs immédiatement souligné par les syndicats et le Parti communiste, ne touchera donc pas que les riches.

Le décret-loi prévoit que l'imposition des intérêts des BOT, CCT et autres — qui ne concernera, évidemment, que les émissions à venir — sera, dans un premier temps, de 6,25 %, porté après le 30 septembre 1987 à 12,50 %. Pour le Trésor, cette mesure est, en première analyse, une bonne opération, puisque l'assiette du nouvel impôt sera évidemment très importante. Mais le ministre lui-même, le démocrate-chrétien Giovanni Goria, était nettement défavorable à la nouvelle disposition. Elle pourrait, en effet, quelque peu assécher la principale source à laquelle puise l'État pour combler, année après année, son abyssal déficit budgétaire.

Le projet de budget pour 1987 entend ramener ce déficit au chiffre magique de 100 000 milliards de lires (près de 500 millions de francs) — soit plus de 13 % de la production intérieure brute — contre 110 000 milliards votés pour 1986. Dans ce but, le gouvernement a dû proposer des économies impopulaires, notamment dans le domaine très sensible de la santé. Il devenait donc important de fournir des compensations de *« justice fiscale »*, réclamées à cor et à cri, par les syndicats notamment, d'autant que les socialistes, sans doute désireux de sortir — à gauche — prochainement du palais Chigi, s'étaient ralliés à la formule de la taxation.

Principale formation de la coalition, la démocratie-chrétienne a finalement décidé, contre l'avis de son jeune ministre du Trésor, de ne plus s'y opposer. Le Parlement devrait donc normalement l'approuver. En revanche, la taxation des plus-values boursières, également réclamée par la gauche, n'a pas été, cette fois, retenue.

JEAN-PIERRE CLERC.

AFFAIRES

« La Pérouse » entre Saint-Nazaire et la Corée du Sud

Il y a maintenant près d'un an que la Compagnie générale maritime (CGM), qui est contrôlée par l'Etat, a lancé un appel d'offres international auprès des chantiers mondiaux pour la construction d'un grand navire porte-conteneurs, connu déjà sous le nom de *La Pérouse*, appelé à remplacer le *le Kangourou* sur les lignes d'Australie et du Pacifique.

C'est aujourd'hui l'entreprise coréenne Samsung qui a présenté l'offre la plus intéressante. S'étant lancés depuis cinq ans dans une politique d'expansion à tout va, les chantiers de Corée du Sud sont prêts à casser les prix et à faire des offres plus compétitives que tous leurs concurrents pour emporter des marchés. Un premier prix de 220 millions de francs a été proposé, mais comme le marché reprend depuis quelques mois un léger tonus, à cause notamment du raffermissement de l'affrètement pétrolier, l'offre est montée à quelques 260 millions. Si la CGM attend trop pour se décider, la note risque encore de s'alourdir.

L'entreprise nationale voudrait bien conclure (d'autant que ce navire doit s'intégrer dans un pool constitué avec d'autres armateurs européens), mais le gouvernement, et notamment le ministre des finances, l'en empêche.

Tant que l'épineux dossier de Normed n'est pas réglé — juridiquement et socialement — les pouvoirs publics répugnent en effet à délivrer à la CGM une autorisation d'importation (1). Les salariés de Normed considéreraient cette commande à un chantier coréen comme un « coup de poignard ». Du coup la modernisation nécessaire d'une entreprise de transport maritime est bloquée pour cause de précautions et d'égards vis-à-vis des chantiers navals.

Le dossier se complique du fait que les Chantiers de l'Atlantique, du groupe Alsthom, se déclarent très intéressés par la construction de ce navire pour remplir leur plan de charge. Mais M. Madelin, le ministre de l'industrie, acceptera-t-il de dégager les 100 ou 200 millions de francs de subventions nécessaires pour permettre aux chantiers de Saint-Nazaire d'être aussi compétitifs que les Coréens ?

F. Gr.

(1) Cette commande s'inscrit dans des négociations commerciales franco-coréennes plus vastes puisque la France cherche à vendre à la Corée du Sud des hélicoptères, des Airbus, du matériel ferroviaire et de stockage de gaz, et — dossier bien connu — une centrale nucléaire.

● **CONSTRUCTION NAVALE : Vers un dépôt de bilan des Ateliers et chantiers de la Manche.** — M. Guy Roux, PDG de l'entreprise de construction navale Manche-SA, a annoncé vendredi 19 septembre devant le comité d'entreprise des Ateliers et chantiers de la Manche (ACM) à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) qu'il avait proposé le dépôt de bilan de sa société lors de la réunion du conseil d'administration du 18 septembre. Selon la section syndicale CGT des ACM-Saint-Malo, M. Roux a indiqué que *« le tribunal de commerce de Rouen statuera le 23 septembre sur le dépôt de bilan de la société-mère Manche SA et le 30 septembre sur celui des ACM de Saint-Malo et de Dieppe. La société holding Manche SA regroupe les Chantiers de Normandie à Grand-Quevilly (Seine-Maritime), qui emploient 300 salariés, et les ACM de Saint-Malo (224) et de Dieppe (300).*

« Coup d'accordéon » sur le capital d'Usinor et celui de Sacilor

Les deux groupes sidérurgiques français Usinor et Sacilor ont mis au point un plan financier pour reconstituer leurs capitaux propres, négatifs respectivement de 17,2 milliards et 20,9 milliards de francs à fin 1985. Ces mesures, adoptées par les conseils d'administration réunis tous deux le 19 septembre, seront soumises aux assemblées générales extraordinaires des actionnaires prévues les 4 et 5 novembre.

L'opération prendra la forme de « coups d'accordéon », le capital social étant d'abord augmenté par conversion d'obligations convertibles rachetées par l'Etat au Fonds d'intervention sidérurgique, puis réduit à zéro par annulation des actions. Le capital sera ensuite augmenté, par souscription ouverte au public, par être de nouveau réduit, ramené à 1,5 milliard de francs pour chacune des deux sociétés.

L'opération permettra d'éponger la totalité des pertes accumulées par les deux groupes, et de constituer une réserve.

FAITS ET CHIFFRES

● **ÉTATS-UNIS : progression de 1,1 % des dépenses de consommation.** — Les dépenses de consommation des Américains ont progressé de 1,1 % en août, et leur revenu personnel de 0,4 % (+ 0,3 % après impôt). Selon le département du commerce, cette hausse, qui fait suite à une progression de 0,4 % en juillet, a été la plus importante depuis décembre 1985 (+ 1,5 %). En juillet, le revenu des Américains avait progressé de 0,3 %, après avoir été inchangé en juin. La hausse des dépenses de consommation a été largement provoquée par des achats d'automobiles neuves à la suite des nouveaux programmes d'incitation financière des constructeurs, et devrait s'accélérer en septembre.

● **GRANDE-BRETAGNE : croissance de 1,4 % en un an.** — Le produit intérieur brut (PIB) britannique n'a augmenté, au deuxième trimestre, que de 0,2 % par rapport au premier, et de 1,4 % par rapport au trimestre correspondant de 1985. Selon l'Office central de la statistique, les dépenses des ménages se sont accrues respectivement de près de 2 % et de 5 %, mais la production industrielle a diminué de 0,7 % et de 0,5 %.

● **« Feu vert » pour le pont Le Havre-Honfleur.** — Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Pierre Méhaignerie, a donné, par lettre datée du 15 septembre, adressée à la chambre de commerce du Havre, son « feu vert » au montage financier proposé pour la construction d'un pont entre Le Havre et Honfleur au-dessus de l'estuaire de la Seine. *« Je suis d'accord pour que vous établissiez tous les contacts nécessaires pour le montage de l'opération,* écrit le ministre. *Je vous demande de soumettre à mon approbation les résultats de l'étude de faisabilité qui permettront à l'administration de lancer l'enquête d'utilité publique. »*

Le pont de Honfleur coûtera plus de 1 milliard de francs et sa construction, comme celui de Tancarville, reviendra à la chambre de commerce et d'industrie du Havre.

SOCIAL

M. Maire invite le mouvement syndical à s'unir contre le terrorisme et pour l'emploi

VALENCE
de notre envoyé spécial

Ils étaient environ quatre mille le vendredi 19 septembre, à Valence, appartenant en majorité au secteur public et venant des régions Provence - Alpes - Côte-d'Azur, Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes, à applaudir, parfois frénétiquement, les propos de M. Edmond Maire sur l'emploi. Après ses écrits de l'été quasi iconoclastes sur le sujet et son débat semi-conflictuel avec M. Séguin, le secrétaire général de la CFDT avait d'autant moins de raisons de s'attendre à un aussi bon accueil que lesdites régions ne sont guère réputées pour leur « mairisme ».

Ce rassemblement interrégional, à l'image des dizaines d'autres prévus les 19 et 20 septembre à travers la France, était d'autant plus attendu que M. Maire se voit souvent reprocher de ne pas aller suffisammentsur le terrain, à la « base ». Or, en trente-cinq minutes de discours, il a mis cette base réputée indocile dans sa poche. Certes les applaudissements ont jailli spontanément quand M. Maire a affirmé que pour les salariés *« le libéralisme économique est bel et bien ressenti, vécu, comme le risque d'un nouvel autoritarisme »*. Mais il n'a pas suscité de réactions hostiles en répétant que *« les chômeurs, et en particulier les chômeurs de longue durée, ont besoin de mesures spécifiques dérogatoires aux normes habituelles pour sortir de l'exclusion et favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle »*.

M. Maire a mis de surcroît l'accent sur la recherche des priorités communes pour l'ensemble du mouvement syndical. Dès le début de son discours, il a condamné les attentats terroristes *« odieux, insoutenables »* à Paris, en estimant que les *« moyens de riposte ne doivent pas entrer en contradiction avec la sauvegarde des libertés démocratiques »*. Rejetant tout almagame inadmissible *« vis-à-vis des immigrés »*, il a jugé *« important que le mouvement syndical s'exprime d'une seule voix pour manifester sa détermination sur l'essentiel : la sauvegarde de la démocratie »* (1). Mais pour M. Maire *« l'action pour vaincre le chômage peut, doit devenir la priorité commune de tout le mouvement syndical »*.

Incantation ? Sûrement, mais elle allait droit au cœur des militants présents. Refusant de faire de ce rassemblement un *« concert de protestations, de dénonciations »*, M. Maire a estimé que la CFDT devrait *« aller plus loin »* dans ses propositions sur l'emploi avant de condamner globalement les politiques : *« Il n'est pas acceptable que le budget de l'Etat pour 1987 fasse si peu de place à la lutte pour l'emploi et contre le chômage. Il n'est pas acceptable que les projets politiques de droite, mais aussi de gauche, restent si pauvres, si dénués de propositions pour l'emploi. »* Rejetant la fatalité du *« chômage incompressible »*, il a reproché au gouvernement de ne pas reconnaître la place du syndicalisme et des salariés : *« C'est là que notre divergence avec la politique gouvernementale et patronale est la plus évidente, la plus criante. »*

L'inquiétude des immigrés

M. Maire a rappelé la proposition de la CFDT en faveur d'une relance sélective et de la réduction du temps de travail. Ce dernier thème est visiblement populaire à Valence, une militante de la fonction publique ayant été ovationnée dans ce débat en affirmant : *« Les petits boulots, ce n'est pas la solution. La solution c'est la lutte pour les trente-cinq heures sans perte de salaire. »*

Le secrétaire général de la CFDT a averti le CNPF, à propos de la négociation du 23 septembre sur les suites de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qu'un accord ne serait possible que s'il acceptait de *« bâtir des plans sociaux pour les salariés licenciés de toutes les entreprises, y compris les plus petites »*.

Fustigeant ceux qui *« préfèrent leur confort idéologique ou politique plutôt que de chercher des solutions intermédiaires entre le chômage et l'emploi »*, M. Maire a évoqué le *« gisement d'emplois considérable à utiliser pour répondre aux besoins sociaux non satisfaits »*. *« Un travail social vaut bien un travail industriel »*, a-t-il martelé sous les applaudissements.

Au-delà du discours de M. Maire, légèrement pris à partie en fin de journée par des militants d'extrême gauche, ce rassemblement a permis aux cédétistes de confronter leurs expériences et leurs propositions sur l'emploi. Les immigrés de la construction ont exprimé leurs inquiétudes face à la vague terroriste — *« les attentats, on n'a rien à y voir »* — comme face à leurs conditions de travail ou à leur accès au logement. Cette inquiétude s'est retrouvée dans les propos d'une militante appelant à une *« action commune »* de toutes les sections de la CFDT pour *« exprimer notre désarroi »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dès le 15 septembre, la CFDT a pris contact avec l'ensemble des organisations syndicales, y compris FO et la CGT, pour publier prochainement au minimum un communiqué commun au sujet des attentats terroristes.

CONJONCTURE

Retournement de tendance

Les effectifs salariés ont augmenté au cours du premier semestre

Pour la première fois depuis 1982 — pour une période très courte, — et en toute certitude depuis 1979, dernière année de création nette d'emplois, la France a cessé de voir diminuer le nombre des salariés dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier semestre 1986. Des statistiques publiées le 19 septembre par le ministère des affaires sociales et de l'emploi, d'après l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, font apparaître une augmentation de 0,1 % des effectifs salariés au 30 juin par rapport au 31 mars, en données corrigées. Ainsi, le nombre des salariés, qui était de 13 456 700, se serait élevé de 12 100 au deuxième trimestre, après être resté stable au premier (l'augmentation avait été provisoirement estimée à 0,1 %).

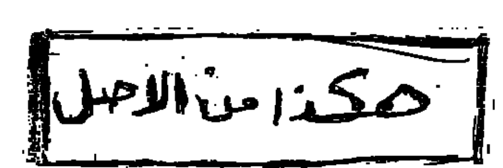
Alors que l'évolution positive de 1982 n'avait été qu'une embellie constatée aux deuxième et troisième trimestres de cette année-là (— 0,2 % sur douze mois), celle qui paraît maintenant se dessiner pourrait indiquer une tendance mieux marquée à l'amélioration. Elle confirme, en effet, un mouvement bien engagé en 1985, où les pertes d'emplois avaient été moins nombreuses que les années précédentes. Il faudrait remonter à 1979 pour observer une augmentation du nombre des emplois salariés, les années de pertes se succédant depuis lors. En 1981, les effectifs avaient diminué de 1,1 %, en 1983 de 1,3 % et en 1984 de 1,7 % (200 000 emplois en moins). En 1985, le recul n'était plus que de 0,4 %, correspondant à la disparition de 50 000 emplois. Au cours des douze derniers mois (de juin à juin), la baisse aura été de 0,2 %.

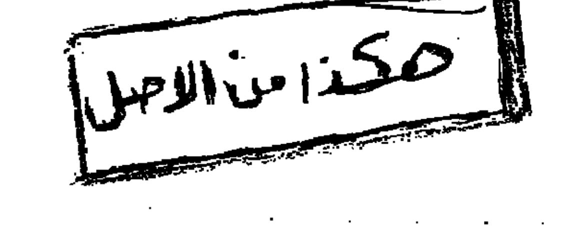
Ces résultats, conformes aux observations de l'INSEE, rendues publiques le 16 septembre, s'appuient sur les déclarations de cotisations faites par les employeurs auprès de l'UNEDIC pour toutes le activités salariales, hors fonction publique et secteur agricole. Ils sont d'autant plus significatifs qu'ils portent sur 75 % de l'emploi salarié et 63 % de l'emploi total.

Par grands secteurs d'activité, le tertiaire marchand continue d'augmenter ses effectifs (+ 0,3 % en un trimestre, + 1,3 % en un an). La reprise du bâtiment et des travaux publics, surestimée en 1985, est maintenant au rendez-vous. L'emploi y a progressé de 0,6 % au deuxième trimestre mais a diminué de 1,1 % en douze mois. L'industrie ne cesse pas de reculer (— 0,4 % en un trimestre, — 2,2 % en un an). Plus encore que les commerces, en progression, ce sont les services marchands, qui emploient 3,5 millions de personnes, dont la situation se redresse le plus spectaculairement (+ 0,5 % en un trimestre, + 2,5 % en un an).

Ces indications, réconfortantes en soi, ont d'autre part le mérite de mettre en évidence l'une des caractéristiques essentielles de la période. L'emploi salarié peut augmenter sans que le chômage ne régresse, comme le montre l'aggravation enregistrée au cours de ces derniers mois. Entre autres facteurs, la démographie et le développement du travail féminin expliquent le phénomène.

ALAIN LEBAUBE.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 15 au 19 septembre

Perplexité

LA Bourse de Paris a effectué cette semaine un parcours *en dents de scie, perturbé tant par la perte de* confiance des places étrangères (Wall Street et Tokyo) que par les incertitudes concernant un éventuel abaissement des taux d'intérêt de part et d'autre de l'Atlantique et au Japon.

Première leçon tirée par les boursiers parisiens : le Palais Brongniart s'est davantage ouvert sur l'extérieur, laissant entrer sous les colonnes toutes les mauvaises nouvelles venues ces derniers temps de l'étranger. Malheureusement pour ses habitués, les motifs d'inquiétude se sont multipliés depuis le début du mois, brisant net la hausse de l'été, qui avait permis à l'indice CAC de culminer à 412,5, son plus haut niveau historique. Au soir du 19 septembre, celui-ci était retombé à 380,2 après cinq séances de forte irrégularité, la cote cédant finalement 0,65 %.

Alors qu'en juillet et en août la Bourse avait montré une certaine indifférence à l'évolution, déjà heurtée, des autres places, puisant dans sa solidité intrinsèque la force de progresser, elle s'est tout à coup remise au diapason de Wall Street et de Tokyo. Bien mal lui en a pris. Si le marché américain, première Bourse mondiale, a tenté de redresser la barre au lendemain de sa plus forte baisse historique (en valeur absolue) du 11 septembre, il n'a pu redonner confiance aux investisseurs français. Mardi, alors que Wall Street regagnait sans conviction quelques miettes, le Kabuto Cho nippon battait à son tour (pour la deuxième fois en l'espace de quatre jours) un nouveau record de baisse, entraînant avec lui Hongkong, Londres et Paris, qui perdait 3,21 %.

Il n'en fallait pas plus pour semer le doute autour de la corbeille. Ni les bons résultats du commerce extérieur de la France en août (3 milliards de francs d'excédent) ni la faible progression des prix sur la même période (+ 0,1 %) n'ont réussi à dissiper un malaise diffus mais général.

Autre enseignement tiré par les opérateurs : le marché a révélé sa grande sensibilité à l'évolution future des taux d'intérêt. *« Nous sommes actuellement, en taux réels, au niveau de nos concurrents et de nos puissants voisins. Nous n'irons pas au-delà s'ils n'y vont pas eux mêmes »*, avertissait, le 18 septembre, M. Balladur à l'adresse des anciens élèves d'HEC. Des propos qui, mis en perspective avec le refus poli mais ferme de M. Poehl, président de la Bundesbank, d'abaisser les taux ouest-allemands, ont plutôt désappointé la Bourse. Compte tenu de la montée en flèche du mark et de la forte *réévaluation du yen, beaucoup* estimaient sous les lambris que les taux risquaient, au contraire, de reprendre une courbe ascendante, pour peu que l'inflation, tombée très bas, amorce une reprise. Autant d'incertitudes qui ont accru les doutes des investisseurs (et pas seulement français) sur les perspectives des marchés d'actions et d'obligations. La hausse de l'or, qui atteignait le 19 septembre à Londres son plus haut niveau depuis trois ans et demi, à 423 dollars l'once, reflétait ce doute.

Comme si la conjoncture internationale n'apportait pas suffisamment de préoccupations, la situation spécifique de Paris a renforcé les craintes. Les spécialistes notaient en effet que les replis enregistrés par la cote se sont produits dans un marché très actif, caractérisé par un nombre important de transactions. Il semble dès lors que la Bourse essuie un revers plus grave qu'une simple consolidation, où les baisses touchent des marchés étroits.

Les conséquences du terrorisme

La Bourse n'a pas non plus échappé, à sa manière, aux méfaits du terrorisme. Les titres des grands magasins, Galeries Lafayette (– 12,6 %), BHV (– 5,1 %), Printemps (– 7,2 %), et du secteur de la distribution (Carrefour, – 3,2 %) se sont affaiblis, les opérateurs anticipant une diminution de la fréquentation, donc du chiffre d'affaires... *Seule La Redoute était épargnée (+ 6,2 %), le système de* vente par correspondance n'étant pas menacé. Autre secteur mis à mal, les pétrolières ont été victimes du sort réservé par le projet de budget 1987 aux compagnies. Sur les 3 milliards de francs d'allégements fiscaux initialement promis par les pouvoirs publics, celles-ci espéraient en *obtenir au moins la moitié*, grâce à une diminution du prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des activités de production en France et à une réduction des taxes sur le fuel industriel. Soucieux de ne pas se priver de la rente budgétaire que représentent les compagnies pétrolières, le *gouvernement a seulement abaissé de 22 %* les taxes sur le fuel, maintenant le prélèvement exceptionnel. Raffinage (– 3,7 %) réagissait aussitôt à la baisse, avant de se reprendre, comme l'ensemble des valeurs, lors de la dernière séance hebdomadaire. L'indicateur affichait en effet vendredi un progrès de 2 %, *témoin d'un regain d'intérêt* des investisseurs étrangers (japonais en particulier) pour Paris, à l'approche des privatisations. Sous les lambris, certains observateurs faisaient état du gros appétit montré par les Britanniques et les Américains pour le marché français, qui demeure l'un des plus attractifs du monde. *« Beaucoup de sociétés ont annoncé de très bons résultats. Il faudrait maintenant savoir si ces performances sont ou non répercutées dans les cours »*, s'interrogeait un spécialiste. Autrement dit, le marché dispose-t-il encore d'une marge de progression suffisante pour que les émissions en cours ou prochaines (L'Air Liquide, Bouygues, Crédit national, L'Oréal) ne saturent pas la demande, au point de rendre critique la privatisation de Saint-Gobain ? Les boursiers sont dès lors à l'affût des annonces que doit faire M. Balladur sur la levée définitive du contrôle des changes. Initialement fixée au 24 septembre, la conférence de presse au cours de laquelle il devait rendre publiques les modalités de cette réforme a été reportée « sine die », le ministre faisait valoir un « emploi du temps chargé »... Un communiqué de la Rue de Rivoli indiquait vendredi que cet ajournement n'était pas lié aux tensions entre le mark et les autres monnaies du SME. M. Balladur pourrait aussi (dans une seconde phase) rendre publiques quelques mesures destinées à *favoriser l'épargne longue, sur les titres des futures* privatisées en particulier. C'est du moins ce qu'espéraient nombre d'opérateurs. Mais, pour l'heure, la Bourse de Paris est plongée dans une attente perplexe, que seule une nouvelle positive sur le front des taux d'intérêt et de l'économie internationale paraît susceptible de rompre.

ÉRIC FOTTORINO.

Matériel électrique services publics

	19-9-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	340,10	– 9,90
CIT-Alcatel	1 980	– 65
Crouzet	265	+ 6
Générale des Eaux	1 375	+ 36
IBM	912	– 26
Intertechnique	1 611	– 119
ITT	326,70	– 16,30
Legrand	4 115	– 138
Lyonnaise des Eaux	1 330	– 60
Matra	2 315	– 155
Merlin-Gérin	3 026	– 4
Moteurs Leroy-Somer	905	inch.
Moulinex	74,50	+ 0,70
PM Labinal	695	– 3
Radiotechnique	921	– 30
SEB	540	+ 5
Siemens	2 170	– 72
Schlumberger	212,50	– 2,50
Signaux	545	+ 34
Téléméc. Electrique	2 915	+ 10
Thomson-CSF	1 505	– 40

Produits chimiques

	19-9-86	Diff.
BASF	901	– 25
Bayer	959	– 25
Hoechst	841	– 49
Imp. Chemical	104,90	– 2,10
Institut Mérieux	4 200	+ 40
Laboratoire Bellon	1 838	+ 38
Norsk Hydro	136	– 10
Roussel-Uclaf	1 460	– 112

Valeurs à revenu fixe

	19-9-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 787	+ 32
7 % 1973	9 295	+ 62
10,30 % 1975	104,60	inc.
PME 10,6 % 1976	106,90	– 0,35
8,80 % 1977	123	+ 1
10 % 1978	106,76	+ 0,46
9,80 % 1978	106,76	– 0,39
8,80 % 1978	100,40	+ 0,10
9 % 1979	103,88	– 0,47
10,80 % 1979	110,90	– 0,38
13,80 % 1980	106,90	– 0,13
16,75 % 1981	109,15	inc.
16,20 % 1982	124,70	+ 0,30
16 % 1982 (1)	126,85	+ 1,05
15,75 % 1982	121,90	+ 0,90
CNE 3 %	4 570	inc.
CNB bq. 5 000 F.	104,13	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	106	– 1
CNB Suez 5 000 F	106	– 1
CNI 5 000 F	104,10	+ 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

Bâtiment, travaux publics

	19-9-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 630	+ 110
Bouygues	1 260	– 104
Ciments Français	680	inch.
Dumez	1 640	– 18
GTM	420	+ 10
J. Lefebvre	894	– 33
Lafarge	1 350	+ 15
Maisons Phénix	203	+ 7
Poliet et Chausson	1 478	– 27
SCREG	422	– 15,10
SGE-SB	78,30	+ 0,30

Valeurs diverses

	19-9-86	Diff.
Accor	440	+ 10
Agence Havas	1 810	– 10
Arjomari	1 890	+ 62
Bic	614	– 16
Bis	1 450	+ 20
CGIP	1 125	– 35
Club Méditerranée	585	+ 3
Essilor	3 130	– 55
Europe 1	909	– 11
Hachette	2 545	– 135
L'Air Liquide	731	– 4
L'Oréal	3 605	+ 64
Navigation Mixte	1 050	– 55
Nord-Est	204,90	+ 8,90
Pres. de la Cité (1)	2 330	+ 198,50
Sanofi	740	– 6
Skis Rossignol	1 200	– 10

(1) Coupon de 13,50 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	19-9-86	Diff.
Bail Équipement	513	– 52
Bancaire (Cie)	1 182	– 48
Cetelem	1 365	– 62
Chargeurs SA	1 309	+ 28
CFF	1 309	– 51
CFI	520	+ 4
Eurafrance	3 000	– 200
Hénin (La)	750	+ 45
Imm. Pl.-Monceau	820	– 15
Locafrance	658	– 2
Locindus	1 170	+ 42
Midi	1 580	– 9
Midland Bank	552	– 21
O F P	1 461	+ 9
Paris. de réesc	840	– 40
Prétabail	1 688	– 32
Schneider	680	– 3
UCB	655	– 5

Mines d'or, diamants

	19-9-86	Diff.
Anglo-American	106,20	+ 6,20
Amgold	549	+ 14
Buf. Gold M.	161	+ 1
De Beers	51,05	+ 1,05
Drief. Cons.	115	+ 1
Gencor	99,40	+ 2,50
Gold Field	53	– 0,50
Harmony	83,10	+ 4
Randfontein	655	+ 32
Saint-Helena	95	+ 1,20
Western Deep	278	+ 24

Pétroles

	19-9-86	Diff.
Elf-Aquitaine	340	+ 9
Esso	533	+ 1
Exxon	436	– 9
Francarep	315	– 4
Petrofina	1 405	– 5
Pétroles B.P.	148	– 1
Primagaz	512	+ 17
Raffinage	183	– 7
Royal Dutch (1)	578	– 5
Sogerap	446	+ 1
Total	444	– 12

(1) Coupon de 11 F.

Alimentation

	19-9-86	Diff.
Béghin-Say	494	– 7
Bongrain	1 951	– 9
BSN G.-Danone	4 160	– 50
Carrefour	3 330	– 110
Casino	1 989	– 31
Euromarché	2 380	+ 80
Guyenne et Gasc.	715	+ 6
Lesieur	1 170	+ 136
Martell	1 370	– 55
Moët-Hennessy	2 199	– 56
Nestlé	33 120	–1 480
Occident. (Gle)	989	– 31
Olida-Caby	197,10	– 5,90
Pernod-Ricard	994	+ 11
Promodès	1 920	– 20
St-Louis-Bouchon	630	+ 40
C.S. Saupiquet	765	+ 15
Source Perrier	772	– 13
Veuve Clicquot	5 090	+ 160

Mines, caoutchouc, outre-mer

	19-9-86	Diff.
Géophysique	310	+ 11
Imétal	68	+ 2,95
INCO	86	– 4
Michelin	3 090	– 10
Min. Penarroya	48	+ 1
RTZ	61,20	– 1,80
ZCI	1,37	+ 0,03

Filatures, textiles, magasins

	19-9-86	Diff.
André Roudière	236	– 4
Agache Willot	824	+ 24
BHV	574	– 31
CFAO	1 685	– 53
Damart-Serviposte	2 085	– 116
Darty	3 725	+ 25
DMC	517	+ 12
Galeries Lafayette	1 055	– 152
La Redoute	2 055	+ 112
Nouvelles Galeries	493	– 7
Printemps	540	– 42
SCOA	114,70	– 2,30

Métallurgie construction mécanique

	19-9-86	Diff.
Alspi	425	+ 20
Avions Dassault-B.	1 301	– 79
Chiers-Châtillon	58,10	+ 1,10
FACOM	1 480	– 55
Fives-Lille	294	+ 14
Fond Gle	1 920	+ 1,20
Marine Wendel	403	– 6
Penhoët	1 370	+ 40
Peugeot SA	1 113	– 22
Poclain	55	– 0,10
Sagem	2 940	– 63
Strafor	525	– 33
Valeo	580	+ 50
Vallourec	101	+ 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Or fin (kilo en barre)	90 800	88 550
– (kilo en lingot)	91 000	88 900
Pièce française (20 fr.)	550	548
Pièce française (10 fr.)	409	401
Pièce suisse (20 fr.)	600	579
Pièce latine (20 fr.)	530	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	495	501
Souverain	680	667
Souverain Elizabeth II	681	686
● Demi-souverain	350	330
Pièce de 20 dollars	3 400	3 270
– 10 dollars	1 600	1 552
● – 5 dollars	1 090	1 065
– 50 pesos	3 410	3 380
● – 20 marks	640	646
– 10 florins	545	540
● – 5 roubles	365	360

BONS DU TRÉSOR

Séance du 19 septembre 1986

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc.	93,32	93,28	93,29	– 0,06
Mars 87	93,51	93,39	93,41	– 0,08
Juin 87	93,51	93,42	93,43	– 0,08
Sept. 87	93,50	93,44	93,44	– 0,09

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 sept.	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.
RM	1 031 321	1 352 684	1 108 028	1 260 709	–
Comptant R. et obl.	7 662 063	8 084 469	6 774 586	7 513 144	–
Actions	364 503	305 806	717 822	425 127	–
Total	9 057 887	9 742 959	8 600 436	9 188 980	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	147,2	141,9	143,7	142,5	–
Étrangères	111,6	110,3	110,1	109,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	148,7	143,8	145,2	144,1	147
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	385,8	377	377,9	372,7	380,2

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 septembre

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 86	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Premier	110,70	110,45	111,75	112	111,60
+ haut	110,80	110,45	112	112	111,65
+ bas	110,70	110,45	111,75	111,70	111,45
Dernier	110,70	110,45	111,85	111,80	111,45
Compensation	110,70	110,45	111,85	111,80	111,50

Nombres de contrats : 5 885.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Berger	+ 16,1	Gal. Lafayette	– 12,6
Lesieur	+ 13,2	Gascogne	– 11,6
Vallourec	+ 12,2	Bail Equip.	– 9,2
West. Sup	+ 10,3	Chase Manhat.	– 9
Presse Cité	+ 9,5	Minnesota Min.	– 8,9
Valeo	+ 9,4	Majorette	– 8,6
Auxil. Entr.	+ 7,2	Amer-Teleph.	– 8,3
St-Louis Bouch.	+ 6,8	Bouygues	– 7,6
Gen. de Fond.	+ 6,7	Xerox	– 7,5
Signaux	+ 6,7	Printemps	– 7,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Michelin	128 823	399 105 945
Peugeot SA	284 531	315 165 690
Moët-Hennessy	54 494	117 614 306
Lafarge-Coppée	132 075	174 304 182
Thomson CSF	147 289	224 697 293
Total	336 430	145 222 315
Gle des eaux	93 253	124 268 981
CGE particip.	43 747	123 924 437
Carrefour	56 720	189 506 590
BSN	63 183	262 549 945
Dumez	94 476	152 538 807
Midi	73 948	117 311 532
Navigation mixte	112 319	119 776 969
Elf	342 381	112 788 050

(*) Du 12 au 18 septembre inclus.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Léger mieux

Une réaction technique aux baisses record enregistrées la semaine précédente a raffermi la tendance la semaine passée à Wall Street dans un marché actif, mais des considérations d'ordre technique ont créé une *certaine* volatilité.

L'indice des valeurs industrielles a terminé avec des gains de 3,80 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 762,78.

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Alcoa	36 1/2	38 5/8
ATT	23 1/8	23 5/8
Boeing	54 5/8	55 1/4
Chase Man. Bank	37	36 1/2
Du Pont de Nemours	81	80 1/8
Eastman Kodak	53 1/8	53
Exxon	66	66 3/8
Ford	52 3/4	52
General Electric	71 1/2	71 1/4
General Motors	68 1/4	69 5/8
Goodyear	31 1/4	31 7/8
IBM	137 1/4	137
ITT	49 1/8	49 1/2
Mobil Oil	35 7/8	36 3/4
Pfizer	59	58 3/8
Schlumberger	31 1/2	32 1/2
Texaco	31 1/4	31 7/8
UAL Inc.	55 5/8	57 7/8
Union Carbide	21 1/2	21 3/8
US X. Corp	20 1/8	25 1/4
Westinghouse	53 1/2	53 1/8
Xerox Corp	53 3/8	52 3/4

LONDRES

Nervosité

Bien que toujours extrêmement nerveuses étant données les récentes fluctuations violentes sur les Bourses mondiales, les valeurs ont fait preuve d'une certaine résistance, à Londres.

Le marché a débuté la semaine sur une note ferme, appuyé par une série de résultats de société favorables.

Mais la nervosité a vite réapparu à la suite des rumeurs persistantes de difficultés dans l'appareil bancaire américain. Le bruit avait, en effet, couru que la Bank of America était au bord de la faillite, rumeur catégoriquement démentie par la banque elle-même, ainsi que par la Réserve fédérale. Les fonds d'Etat ont souffert de la faiblesse de la livre, tandis que les valeurs minières se redressaient, dans le sillage de l'or, revenu à son plus haut niveau depuis trois ans.

Indices « F.T. » : 1 269,1 (contre 1 270,9) ; mines d'or 331,2 (contre 314,8) ; fonds d'Etat 84,28 (contre 86,74).

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Beecham	400	401
Bowater	323	323
Brit. Petroleum	658	653
Charter	278	271
Courtaulds	275	281
De Beers (*)	745	795
Free St. Gold (*)	12 3/16	13 12/16
Glaxo	940	992
Gt. Univ. Stores	14 3/4	14 5/8
Imp. Chemical	10 3/16	10 31/32
Shell	888	893
Unilever	18 1/4	17 29/32
Vickers	413	408
War Loan	37	35 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Déprime

La Bourse a été déprimée cette semaine à Francfort, où après les chutes de Wall Street et Tokyo, l'incertitude a régné sur l'ensemble des marchés internationaux. Les boursiers ont fait preuve d'une extrême prudence et les valeurs ont enregistré sur la semaine une baisse de 3,6 %. L'indice de la Commerzbank a clôturé à 1 964,3 points, soit 71,4 de moins que vendredi dernier.

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
AEG	309	305,50
BASF	279,50	271,50
Bayer	304,20	291,50
Commerzbank	334	333
Deutschebank	786,50	772
Hoechst	269	260
Karstadt	426	421
Mannesman	183,80	177
Siemens	692	667
Volkswagen	529	480

TOKYO

La chute

Les valeurs ont connu une semaine noire à la Bourse de Tokyo, qui a enregistré mardi sa plus forte chute historique en une séance (– 637,33 yen), avant de se reprendre modestement à la veille du week-end.

La dégringolade de mardi s'est produite dans le sillage de celle du vendredi précédent, où l'indice Nikkei avait souffert un premier record de baisse en un jour (– 460,73 yen), le marché ayant été clos samedi et lundi. Les investisseurs se sont aussi empressés de liquider leurs positions dès la reprise.

Les maisons de titres se sont abstenues d'aller à contre-courant, devant la proximité de la clôture de leurs opérations semestrielles le 30 septembre.

Indices du 19 septembre : Nikkei : 17 523,45 yen (contre 18 100,52) ; Indice général : 1 447,24 (contre 1 498,87).

	Cours 12 sept.	Cours 19 sept.
Akaï	383	375
Bridgestone	701	660
Canon	970	960
Fuji Bank	1 680	1 700
Honda Motors	1 290	1 290
Matsushita Electric	1 620	1 650
Mitsubishi Heavy	630	585
Sony Corp.	3 220	3 280
Toyota Motors	1 850	1 890

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une culture nouvelle

Il a fallu cinq ans aux Allemands pour réaliser l'erreur commise en 1939. Leur en faudra-t-il autant pour s'apercevoir de celle qu'ils font en se refusant à abaisser leur taux d'escompte ? Son maintien au niveau actuel, qui exacerbe la valeur de la devise allemande sur les marchés des changes, met à mal le système monétaire européen. Au train où le deutschemark se revalorise par rapport au dollar, le prix de la Mercedes sera bientôt supérieur à celui de la Rolls Royce sur le marché américain.

En attendant, l'obstination du gouverneur de la Bundesbank, qui paraît se prendre pour le Rommel de la finance face à des chars indestructibles — leur blindage en dollars pouvant être indéfiniment renforcé par la grâce d'une matière première exclusivement manufacturée par l'institut d'émission américain, — jette une ombre fâcheuse sur le marché international des capitaux. Celui-ci, qui commençait à se remettre du mauvais accès de fièvre de la semaine précédente au cours duquel le thermomètre qu'est le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor des Etats-Unis avait dépassé les 7,80 % alors qu'en août on espérait qu'il s'abaisserait sous peu à 7 %, se heurte maintenant à la faiblesse du dollar délibérément voulue par les autorités d'outre-Atlantique désireuses de contraindre l'Allemagne à détendre ses taux d'intérêt à court terme.

Chacun s'accorde à reconnaître que la chute spectaculaire des cours enregistrée huit jours plus tôt avait été anormalement amplifiée par une série de facteurs techniques. Parmi ceux-ci, le négoce sur graphiques (Program Trading) tel qu'il se pratique sur les marchés financiers à terme, et qui consiste à définir préalablement des niveaux automatiques de ventes et d'achats indépendamment de toute autre considération, n'est pas des moindres. Il aggrave d'autant plus l'instabilité du marché international que celui-ci tend maintenant à fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cela explique que les variations de cours de l'emprunt à trente ans du gouvernement américain, l'émission phare qui sert dorénavant (et peut-être malheureusement) de référence à tous les marchés des capitaux du monde, se trouvent de nos jours extraordinairement enflées. Alors qu'il y a encore peu elles ne dépassaient pas 15-20 points de base au cours d'une journée, elles peuvent maintenant atteindre 25, 50, 100, voire 200 points. C'est donc non seulement à des circonstances toutes nouvelles que les eurobanques et les investisseurs doivent faire face, mais à une culture entièrement originale.

A la Banque française du commerce extérieur (BFCE), l'équipe Jacques Charaffi/Jacques Omeyer avait fait le pari qu'après l'affaissement exagéré de la semaine précédente le marché euro-obligataire ne pouvait que s'améliorer. La BFCE a eu raison. Son euro-émission sur cinq ans de 100 millions de dollars s'est bien comportée. Lancée en début de semaine sous la garantie de la République française alors qu'il n'y avait pas d'autres offres du même type dans un marché encore mal remis du choc de la semaine précédente, la transaction de la BFCE, proposée à un prix de 100,25 pour un coupon annuel de 7,25 %, se traitait à la veille du week-end bien en dessous de la commission bancaire globale de 1,875 %. L'euro-emprunt BFCE est dirigé par la BNP. Cette dernière a aussi arrangé le *swap* sous-jacent destiné à procurer en fin de compte à la Banque française du commerce extérieur des francs français à taux fixe dont l'intérêt annuel doit être de l'ordre de 7,50 %, soit quelque 0,50 % de moins que ce que l'emprunteur obtiendrait s'il décidait de solliciter aujourd'hui le secteur de l'eurofranc français.

Encouragés par l'exemple de la BFCE, plusieurs autres débiteurs se sont par la suite présentés dans le secteur en dollars à taux fixe du marché international des capitaux. Ceux qui s'en sont bien portés sont ceux dont la signature est, tout comme celle de la BFCE, d'une qualité au-dessus de tout soupçon. Ainsi en a-t-il été de l'opération de 100 millions de dollars de la compagnie d'assurances américaine Prudential Funding Corporation, dont la dette bénéficie du prestigieux classement « AAA » de la part des agences spécialisées d'outre-Atlantique. Offerte sur sept ans à un prix de 101 avec un coupon annuel de 8 %, soit l'équivalent de 75 points de base de plus que le rendement des bons du Trésor des Etats-Unis de même durée, la transaction Prudential s'est tout de suite positivement affirmée. Non seulement son volume a pu être rapidement augmenté de 25 millions pour être porté à 125 millions de dollars mais, sur le marché gris, il a continué à se traiter à l'intérieur des commissions bancaires totalisant 1,87 %.

La magie suisse

Les banques ne bénéficiant pas, comme la BFCE, d'une garantie souveraine ont, en revanche, connu des sorts divers. En milieu de semaine, les méchantes rumeurs relatives à l'état de santé plus que jamais chancelant de la Bank of America ont accru l'inquiétude à l'égard des emprunteurs du secteur bancaire, tout spécialement à l'égard de ceux de nationalité américaine. C'est ainsi qu'un euro-emprunt Citicorp de 200 millions de dollars sur trois ans lancé à un prix de 101 sur un coupon annuel de 7,25 % n'a pu se maintenir dans la limite de ses commissions bancaires de 1,375 %. Pour sa part, la Banque Indosuez, qui, jeudi, a proposé 100 millions de dollars sur cinq ans avec un coupon annuel de 8 % sur un prix d'émission de 102, a évité le jugement du marché gris en « préplaçant » tout son emprunt en Extrême-Orient.

La magie des banques helvétiques reste, elle, intacte. L'Union de banques suisse (UBS) l'a prouvé une fois de plus avec un euro-emprunt de 150 millions de dollars sur trois ans qui s'est immédiatement bien placé à partir d'un prix de 101 et d'un coupon annuel de 7 %. Il se traitait en fin de semaine avec une décote de l'ordre de 0,75 seulement, soit bien moins que la commission bancaire de 1,125 %.

Soulignons, pour rester en Helvétie, la promotion dont vient de bénéficier Hans-Joerg Rudloff, le petit caporal devenu l'empereur de l'euromarché à la tête du Crédit suisse-First Boston (CSFB). Hans-Joerg a été promu au conseil d'administration du Crédit suisse à Zurich. Certains voient dans cette accession la prédominance croissante du Crédit suisse au sein du CSFB. De là à penser que la grande banque zurichoise pourrait, un jour, étendre son empire en mettant la main sur son partenaire bostonien est aller un peu vite. C'est, toutefois, un pas que de nombreux eurobanquiers n'hésitent pas à sauter.

Le marché de l'ECU reste difficile par suite des tensions au sein du système monétaire européen. Les investisseurs préfèrent s'engager ou rester, s'ils le sont déjà, en deutschemarks. La faiblesse du franc français, dont le taux de divergence dans le SME est devenu négatif tandis que celui du deutschemark s'avérait positif de 48 points, joue également contre les euro-emprunts libellés dans la devise tricolore. Eurofima, qui, cette semaine, est venue offrir 400 millions d'euro-obligations à huit ans, n'a pas reçu l'accueil que son statut de supranational européen devrait lui réserver. Son euro-émission proposée au pair avec un coupon annuel de 7,875 % se « prétraitait » en fin de semaine avec une décote aux alentours de 2,25-1,75, alors que la commission bancaire globale est de 1,875 %. TVO, l'EDF finnois, qui au cours des prochains jours va clore le calendrier de septembre avec un euro-emprunt de l'ordre de 500 millions à 700 millions de francs français, devra offrir un coupon supérieur à 8 % et une échéance plus courte, c'est-à-dire de cinq ans, s'il veut avoir des chances de séduire les investisseurs.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Deutschemark über alles ?

Plus que la nouvelle chute du dollar, retombé à son plus bas cours depuis le 21 janvier 1981 par rapport au mark, c'est la ruée sur la devise allemande qui a constitué l'événement de la semaine et soumis le système monétaire européen à des tensions non négligeables, obligeant certaines banques centrales à intervenir assez vigoureusement pour soutenir leur monnaie.

Deux hommes, par leurs déclarations un peu fracassantes, ont été à l'origine de cette ruée : M. Karl Otto Poehl, tout d'abord, l'intraitable président de la Banque fédérale d'Allemagne, dans un entretien accordé au *Financial Times*, réitérait avec force son refus absolu de céder aux pressions américaines pour réduire le taux d'escompte de la banque. En outre, il laissait entendre que la République fédérale d'Allemagne était disposée ou résignée à accepter une nouvelle baisse du dollar, avalisant ainsi l'intervention effectuée à la veille du week-end précédent par la Bundesbank pour stopper une remontée de cette devise.

Déjà, ces propos incitaient les opérateurs sur les marchés des changes à vendre le dollar, lorsque, de l'autre côté de l'Atlantique, comme en écho, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, accentua le phénomène en affirmant à deux reprises, à vingt-quatre heures d'intervalle, que la baisse du billet vert devait se poursuivre, à moins que l'Allemagne et le Japon ne prennent de nouvelles mesures propres à réduire l'énorme déficit extérieur des Etats-Unis. Pour appuyer sa menace, M. Baker mettait en avant un chiffre significatif, à savoir le déficit record de la balance des paiements américaine au second trimestre, soit 34,7 milliards de dollars, indication qui donne la véritable mesure de la dégradation des échanges extérieurs de ce pays.

L'effet fut immédiat : le dollar baissa à toute allure. Il enfonça le fameux seuil des 2 deutschemarks, considéré jusqu'à maintenant comme un seuil de résistance. Plus résistant à Tokyo, il glissait quand même à 152 yens, un peu au-dessus des 150 yens atteints fugitivement au seuil de l'été.

Le dollar entraînait avec lui la livre sterling, que la mauvaise tenue des prix du pétrole déprimait déjà et qui tomba à son plus bas cours historique de 2,93 DM. Il n'y eut pas que la livre, dont la faiblesse est toutefois compréhensible et risque de s'accentuer dans les mois qui viennent, à l'approche d'une consultation électorale dont l'issue apparaît bien hasardeuse.

Au sein du système monétaire européen, la montée irrésistible du mark s'effectua aux dépens des monnaies de ses partenaires, de la couronne danoise d'abord — mais elle était déjà menacée, — du franc belge ensuite et surtout du franc français. A Paris, la Banque de France qui, la semaine dernière, avait pu s'abstenir d'intervenir pour stopper la montée de la devise allemande, redevenue plus sage, dut faire face à une avalanche d'achats de marks. Ces achats émanaient, pour une bonne part, de détenteurs de capitaux flottants qui s'étaient précipités en masse à Paris, au lendemain de la dévaluation du franc en avril dernier, attirés par les taux élevés pratiqués en France et qui jugeaient bon de changer de cheval.

Le mark n'est-il pas redevenu la monnaie-phare dans le monde, devise d'un pays où l'expansion économique est forte, l'inflation faible, l'excédent commercial énorme, le déficit budgétaire en diminution ? *Deutschemark über alles*, la formule est redevenue très actuelle. En trois jours, l'institut d'émission a dû consacrer, dit-on, l'équivalent d'une bonne vingtaine de milliards de francs pour empêcher le mark de dépasser le cours de 3,2760 à Paris.

Certes, elle dispose de munitions importantes, notamment les 70 milliards de francs entrés en France depuis avril dernier. Mais que faire si le dollar continue à glisser et le mark à monter, ce qui est également plausible, et si la Bundesbank se refuse toujours à abaisser ses taux ? La Banque de France peut certes laisser filer le mark jusqu'à son cours-plafond de 3,33 F au sein du système monétaire européen. Elle peut laisser à cette même Bundesbank le soin de stopper la hausse de sa propre monnaie, mais cela serait fort humiliant. Elle peut aussi relever ses taux d'intérêt sans être sûre que la mesure serait efficace, mais en étant certaine de porter à la reprise économique française un coup dont celle-ci se passerait bien.

C'est dire que les pouvoirs publics, que ce soit Rivoli ou la Banque de France, sont bien embarrassés, et le mot est faible. La tentation est forte de rejeter sur le voisin allemand la responsabilité de tout ce gâchis et d'incriminer l'obstination de M. Karl Otto Poehl. Certains estiment même, avec quelque justesse, qu'il incombe à l'Allemagne de tirer les conséquences du phénomène actuel et de réévaluer à nouveau sa monnaie, si vraiment elle est si forte. Les bons spécialistes donnent la chose comme inévitable, si l'Allemagne ne fait rien.

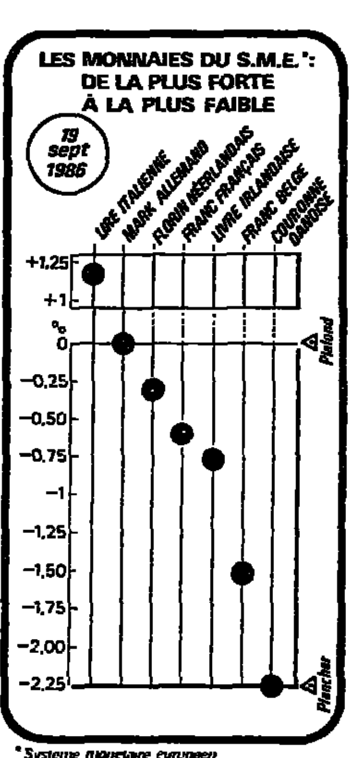
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4730	9,5789	2,3590	2,3291	60,7907	3,3061	2022,43
	–	1,4800	10,0122	2,4509	3,0562	63,3440	3,4499	2109
New-York ...	1,4730	–	15,3775	62,4414	50,3905	2,4230	44,5533	0,0728
	1,4800	–	14,7820	60,3865	48,4261	2,2364	42,9000	0,0702
Paris	9,5789	6,5030	–	406,05	327,68	15,7572	289,73	4,7363
	10,0122	6,7650	–	408,51	327,60	15,8061	290,22	4,7474
Zurich	2,3590	1,6015	24,6275	–	80,7004	3,8805	71,3521	1,1664
	2,4509	1,6560	24,4790	–	80,1937	3,8692	71,0425	1,1621
Francfort ...	2,3291	1,9845	30,5175	123,91	–	4,8085	88,4161	1,4453
	3,0562	2,0658	30,5248	124,70	–	4,8248	88,5886	1,4491
Bruxelles ...	60,7907	41,27	6,3463	25,7695	207,96	–	18,3871	3,0058
	63,3440	42,80	6,3267	25,8454	207,26	–	18,3612	3,0036
Amsterdam ..	3,3061	2,2445	34,5160	140,14	113,10	5,4385	–	1,6347
	3,4499	2,3310	34,4568	140,76	112,88	5,4463	–	1,6368
Milan	2022,43	1373	211,13	857,32	691,86	33,2687	611,71	–
	2109	1425	210,64	860,51	690,07	33,2944	611,23	–
Tokyo	223,74	151,90	23,3584	94,8485	76,5432	3,6806	67,6765	0,1106
	230,36	155,65	23,0061	93,9915	75,3753	3,6367	66,7739	0,1092

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 septembre, 4,2811 F contre 4,3463 F le vendredi 12 septembre.



* Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le zinc galvanisé

Après une année 1985 catastrophique marquée par une chute des cours de 41 % au London Metal Exchange, le zinc retrouve des niveaux de prix plus raisonnables. Il se traitait, le 19 septembre, à 600,5 livres la tonne sur l'échéance de livraison à trois mois, alors qu'il n'atteignait pas 500 livres en juin. Début janvier, il valait 450 livres...

Le net redressement survenu depuis lors reflète un assainissement du marché, qui souffrait de ses excédents. Selon le groupe international d'étude du plomb et du zinc, la production de minerai de zinc, entre janvier et juillet 1986, a reculé de 8,1 %, pour se situer à 2,791 millions de tonnes, contre 3,036 millions de tonnes pendant les sept premiers mois de 1985. Dans le même temps, la production de métal affiné a baissé de 1,4 %. Elle s'élevait, fin juillet, à 2,835 millions de tonnes, contre 2,874 millions de tonnes à la même époque de l'année dernière.

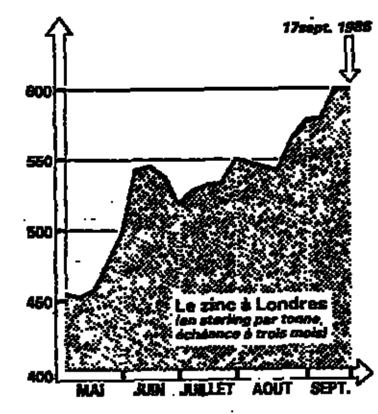
Quant aux stocks entreposés au London Metal Exchange, ils ne représentaient plus, à la mi-septembre, que 28 505 tonnes, alors qu'ils dépassaient 100 000 tonnes ces dernières années.

Il serait cependant imprudent de voir dans cette amélioration de la situation statistique du zinc le gage d'un redressement durable. La réduction de l'offre a été plus subie que voulue par les producteurs. En Australie, l'activité a été paralysée pendant deux mois, en raison d'une grève des mineurs du conglomérat Broken Hill. Ils protestaient ainsi contre une exigence de leur direction qui, devant la déprime des cours mondiaux, souhaitait que les mineurs assurent vingt et un postes par semaine, au lieu de quinze. Loin de vouloir réduire son extraction, Broken Hill entendait, au contraire, l'intensifier... Ce sont encore des interruptions de travail, à l'occasion de la renégociation des contrats triannuels des salariés, qui ont ralenti le rythme de la production dans certaines unités nord-américaines.

Le grand ajustement de l'offre au niveau de la demande reste cependant à faire, en Europe notamment. Dès 1983, le rapport Davignon, réflexion de la Commission de la CEE sur le secteur des non-ferreux, avait appelé les industriels de la Communauté à restreindre leur activité. Un accord de principe était intervenu entre les grands producteurs (Penarroya, Preussag, Vieille Montagne, Asturienne). Il stipulait la fermeture des unités les moins compétitives et leur dédommagement par les « restants ». Mais la remontée des cours en 1984 et certaines pressions gouvernementales dissuadèrent les producteurs de procéder aux sacrifices nécessaires. *« Chacun a rejeté sur l'autre le poids de l'ajustement »*, explique un responsable de la Fédération des minerais et métaux non ferreux.

Pour le second semestre de 1986, les experts estiment que les prix continueront de se raffermir, le zinc bénéficiant d'une demande soutenue (pour la galvanisation des tôles dans l'automobile en particulier), tandis que les concentrés font quelque peu défaut sur le marché. La plupart des producteurs ont profité de ce redémarrage pour augmenter leurs prix, de 840 dollars par tonne au début de l'été à 920 dollars la tonne le 12 septembre. Cette nouvelle tarification, destinée à compenser les effets du recul du dollar, témoigne aussi de leur regain d'optimisme. Le Conseil canadien de la science ne vient-il pas de citer le zinc parmi les rares métaux dont la consommation progressera d'ici à l'an 2000 ?

ÉRIC FOTTORINO.



PRODUITS	COURS DU 19-09
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	952,50 (– 16,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	806 (– 1,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 555 (– 6) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 131 (– 59) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	2 483 (+ 98) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	2 158 (– 36) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	262 (+ 2,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	164,75 (+ 2,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	154,30 (– 1,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une mauvaise passe

Décidément, l'ambiance n'est pas bonne sur le front des taux d'intérêt où la baisse qui paraissait encore certaine dans la seconde quinzaine du mois d'août, semble s'éloigner.

Outre le *nein* lancé à la face du monde entier par le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Poehl, qui se montre de plus en plus irrité des pressions qui s'exercent sur lui pour le contraindre à réduire ses taux, des craintes continuent à se manifester sur une reprise éventuelle de l'inflation. A ce sujet, la controverse fait rage. Aux Etats-Unis, M. Manuel Johnson, vice-président de la Réserve fédérale, estime que ladite inflation est toujours sous contrôle, mais qu'elle *« n'est pas morte »*. Il considère que la Réserve fédérale doit prendre un peu de champ avant de décider toute nouvelle baisse de son taux d'escompte que pourraient sembler justifier les nouvelles en provenance de l'économie américaine, bien peu favorables pour l'instant. M. Henry Kaufman, le célèbre gourou de Wall Street, persiste à affirmer qu'une telle baisse devrait intervenir en octobre.

En Allemagne, M. Poehl, le président de la Bundesbank, lance un avertissement : *« L'industrie allemande travaille au voisinage de ses capacités maximales, la masse monétaire augmente trop rapidement, et toute réduction du loyer de l'argent serait inutile et même dangereuse. »* Il précise même : *« Si nous nous en tenions strictement à nos critères habituels, nous devrions relever nos taux d'intérêt. »* Traduction libre : estimez-vous heureux que l'Allemagne s'en tienne à ses niveaux actuels.

Le plus piquant est que de tels propos, qui font monter le mark, provoquent un formidable afflux de capitaux étrangers en Allemgne, ce qui gonfle encore davantage la masse monétaire. C'est un véritable cercle vicieux que dénonce vigoureusement le président de la Commerzbank, M. Seipp, non sans raison. Au début des années 70, la Banque fédérale d'Allemagne avait dû « geler » les capitaux étrangers indésirables par la procédure dite du « bar-dépôt » (dépôts comptants), afin d'éviter un tel gonflement. Mais aujourd'hui, M. Poehl n'est pas mécontent de voir le mark faire recette, après avoir déploré sa relative faiblesse au printemps dernier. En France, c'est la morosité complète et même davantage. L'espoir d'une détente du loyer de l'argent nourri cet été est tout à fait évanoui, du moins, pour l'instant. Les cours des obligations baissent, et les taux montent.

Sur le marché secondaire, le rendement des emprunts d'Etat est remonté à 7,90 %. Conséquence, la dernière émission d'obligations assimilables du Trésor lancée à 7,70 % est cotée en dessous du pair et bien des opérateurs se trouvent « collés » comme ils le sont sur les derniers emprunts de la CAECL, une véritable « glu ».

De plus, le marché primaire se trouve complètement bloqué, car toutes les émissions nouvelles devraient s'effectuer à un taux en hausse sur les précédents, ce qui serait tout à fait mal accueilli. Résultat, rien n'est prévu pour cette semaine, ni pour l'EDF ni pour la Banque européenne d'investissements comme il avait été projeté.

En outre, étant donnée la situation qui règne sur les marchés des changes *(voir ci-dessus)*, non seulement la Banque de France n'est guère en mesure de faire un geste en réduisant son taux d'intervention, mais encore elle pourrait se trouver contrainte de le relever si la situation s'aggravait.

On voit d'ici l'effet d'une telle mesure sur l'économie française, qui n'a pas besoin de cela, d'autant qu'aucun élément ne vient la justifier : l'inflation est actuellement sous contrôle, et la balance des paiements est redevenue créditrice. Ce serait donc un étonnant paradoxe que de voir une tension inopportune du loyer de l'argent contrecarrer les efforts du gouvernement pour accentuer la croissance.

Lorsque M. Balladur déclarait, jeudi à l'Ecole des hautes études commerciales, qu'aucune baisse des taux n'interviendrait en France si l'Allemagne ne s'engageait pas dans cette voie au préalable, c'était une agréable litote.

F. R.

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le débat au Nations unies sur la FINUL.
– La Conférence de Stockholm.
– Une lettre de M. Gorbatchev à M. Reagan sur le désarmement.
4 Pologne : un entretien avec M. Adam Michnik.

POLITIQUE

6 La Seyne et Draguignan, villes en exil.
– Le découpage électoral devant le Conseil constitutionnel.

SOCIÉTÉ

7 Justice. Sciences. Environnement.
8 Le Théâtre de la Gaîté.
– Education. Sports.

CULTURE

9 *Alcestis*, d'Euripide, mise en scène par Bob Wilson.
– *Le Pavillon des pivoines*, à Mogador.
11 Communication.

ÉCONOMIE

13 A la conférence du GATT, les Etats-Unis ont atteint leurs objectifs.
14 Revue des valeurs.
Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES

Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Programmes des spectacles . 10

Après l'assassinat de l'attaché militaire français

« Grève de deuil » dans le secteur chrétien de Beyrouth

BEYROUTH
de notre correspondant

Le secteur chrétien de Beyrouth a observé, samedi 20 septembre, une *« grève d'adieu »* pour exprimer sa solidarité avec la France, son indignation face à l'assassinat du colonel Goutierre et sa consternation que l'opération ait pu être exécutée sur son territoire, *« havre de sécurité »* présumé pour les étrangers.

Le camp musulman, tout en ayant exprimé par les ministres MM. Hoss, Berri, Joumblatt et Racy (chrétien celui-ci, mais opposé au régime du président Gemayel) une réprobation énergique et une condamnation sans nuance de l'assassinat de l'attaché militaire français, se tient à l'écart dans cette affaire.

A l'Est, donc, cette *« grève de deuil »* a été totale. Elle n'a pas pris l'allure d'une simple journée de chômage, plages, cafés, cinémas étaient fermés, et même les taxis ne circulaient pas.

La sympathie des chrétiens du Liban envers la France est profonde et fortement enracinée. *Il n'en reste* pas moins que, par leur geste, ils veulent attirer l'attention du gouvernement de Paris sur le fait qu'ils ne doivent pas être les boucs émissaires des mesures *antiterroristes qu'il* prend. Déjà l'obtention d'un visa français à Beyrouth est soumise à une autorisation de Paris sans délai de réponse imposée – ce qui a suscité un incident avec le vice-président du Parlement qui n'a pu *en obtenir un sur-le-champ.*

Une cérémonie militaire d'adieux devait se dérouler samedi après-midi au commandement de l'armée libanaise à Yarze, avant le rapatriement du corps du colonel Goutierre. Elle se déroulera en présence de M. Ross, *secrétaire général* du Quai d'Orsay.

LUCIEN GEORGE.

A Paris

Les dirigeants de l'opposition s'abstiennent de critiquer le gouvernement

Les dirigeants de l'opposition, reçus par M. Jacques Chirac, le vendredi 19 septembre, se sont gardés de se prononcer sur la politique de lutte contre le terrorisme mise en œuvre par le gouvernement. *« Nous ne sommes pas venus pour nous prêter à une quelconque récupération politique, mais pour contribuer à souder la communauté nationale »*, a déclaré M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. *« Le gouvernement assume sa politique »*, a ajouté M. Jospin, précisant ainsi la portée d'un entretien qu'il avait, la veille, déclaré souhaiter.

Le premier secrétaire du PS a posé des questions, exprimé des préoccupations et fait des suggestions au premier ministre (*le Monde* du 20 septembre), les unes et les autres formant, en fait, un commentaire critique de l'action gouvernementale. M. Georges Marchais, qu'accompagnait M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a plutôt cherché, après avoir été reçu, à son tour, par le premier ministre, à mettre en valeur le rôle et les analyses de son parti. Ayant reçu de M. Chirac des informations *« utiles »* pour l'*« activité »* du PCF, M. Marchais a souligné qu'il avait exprimé *« la colère qui existe dans l'opinion publique face aux crimes monstrueux que nous connaissons »* et indiqué qu' *« aucune piste, quelle qu'elle soit, ne doit être négligée »*. Le secrétaire général du PCF a expliqué, en réponse à une question, qu'il n'avait pas *« demandé »* la libération de Georges Ibrahim Abdallah, mais seulement observé que, *« si des possibilités existaient pour sa libération, il appartiendrait au gouvernement de les examiner »*.

M. Jean-Marie Le Pen, reçu ensuite par le premier ministre, a indiqué qu'il avait entretenu M. Chirac de la manifestation que le FN voulait organiser, le 22 septembre, contre le terrorisme. *« Le chef du gouvernement m'a précisé qu'il avait donné les consignes pour que toutes les manifestations publiques soient interdites »*, a dit M. Le Pen, qui devait annoncer, dimanche, sa décision sur cette manifestation.

Le président du Front national a évoqué avec M. Chirac l'éventualité de la constitution d'un *« gouvernement de salut public »*.

Après l'opposition, les dirigeants de la *majorité* ont été reçus par M. Chirac. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, qu'accompagnaient MM. Pierre Messmer et Roger Romani, présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, a *« apporté au premier ministre le soutien du Rassemblement pour la République et lui a témoigné la confiance que le RPR met dans l'action du gouvernement qu'il dirige »*. Enfin, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, accompagné de MM. Jean-Claude Gaudin et Marcel Lucotte, a déclaré que la France est *« entrée en résistance »* et que le gouvernement a *« l'accord, sur l'essentiel, de toutes les formations politiques »*.

M. Jospin observait, vendredi soir, à Toulouse, que, au pouvoir, les socialistes avaient été *« confrontés à la menace terroriste »* et l'avaient *« affrontée »* en étant *« victimes d'une vaste campagne politicienne »* de la droite. La gauche s'interdit, aujourd'hui, de rendre la pareille à ses adversaires. Il n'y a que M. Michel Jobert qui, mêlant d'ailleurs les deux camps dans la même critique, met en cause la politique française au Proche-Orient, laquelle, selon lui, est *« devenue illusoire, dangereuse et inconséquente »*.

● **TUNISIE : Prochaine levée de l'immunité parlementaire de M. Mzali ?** – La Chambre des députés tunisienne se *réunira* en session extraordinaire le lundi 22 septembre pour examiner la question de la levée de l'immunité parlementaire de l'ex-premier ministre Mohamed Mzali, *limogé le 8 juillet*, afin de permettre l'ouverture de poursuites judiciaires à son encontre, a-t-on appris vendredi à Tunis. – *(AFP.)*

L'affaire du Carrefour du développement

Chef de la mission militaire au Burundi le colonel Victor Tito a été inculpé

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, a procédé, vendredi 19 septembre, à une nouvelle inculpation dans l'affaire du Carrefour du développement : il s'agit cette fois du chef de la mission militaire au *Burundi*, le colonel Victor Tito, quarante-neuf ans, à qui ont été signifiées, les inculpations de faux en écritures publiques et usages, faux en écritures privés et usages, recels et d'abus de confiance.

Laissé en liberté par le magistrat instructeur, l'officier a cependant été placé aux arrêts de rigueur par l'autorité militaire.

On reproche au colonel Victor Tito d'être à l'origine du mécanisme qui aurait permis à M. Yves Chalier, chef de cabinet de l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, de détourner des fonds de l'association Carrefour du développement dont il était le trésorier. Lors du sommet africain de Bunjumbura, en décembre 1984, le colonel Tito, à la demande de M. Chalier, aurait adressé des bons de commandes concernant des prestations fictives à une entreprise de transport, la société de courtage et de transit (SOCOTRA).

Mardi, le magistrat instructeur avait inculpé M. Philippe Leroy, quarante-sept ans, gérant de la SOCOTRA, de faux en écritures de commerce et usages, et d'abus de confiance, avant de le placer sous mandat de dépôt (*le Monde* du 18 septembre). Il lui est reproché d'avoir *remis en espèces* à M. Chalier une somme de 3 011 500 F correspondant à des fausses factures dont une partie est relative aux bons de commandes émis par le colonel Tito qui ne semble pas avoir tiré bénéfice de ces opérations.

M. P.

L'influence des astres sur les naissances

Cigogne au clair de lune

Un groupe de médecins et de mathématiciens vient de publier une étude statistique portant sur *près de six millions de naissances*, destinée à éclaircir les liens entre la survenue des accouchements et le cycle lunaire. Cette étude révèle que l'on observe un plus grand *nombre de naissances dans* les périodes comprises entre le dernier quartier et la nouvelle lune, mais sans expliquer les raisons d'un tel phénomène.

Des spécialistes réunis à Tours à l'occasion du 31e congrès de la *Fédération des gynécologues et* obstétriciens de langue française n'ont pas caché leur intérêt pour les résultats que vient de publier le *Journal de gynécologie obstétrique et de biologie de la reproduction* (1). C'est la première fois *en effet* qu'une étude statistique d'une telle ampleur est menée sur ce thème. Complétée, elle portera bientôt sur près de six millions de naissance. Elle a été rendu possi*ble grâce aux données de l'INSEE* (service des données locales de l'observatoire économique de Paris).

Au départ, ce furent surtout les liens entre les phases de lunaison (le cycle lunaire est de 29,53 jours) et la survenue des règles chez la femme qui passionnèrent observateurs et chercheurs. Puis, dans les années 60, deux premières études américaines tentèrent de cerner la corrélation entre lune et naissances sur un échantillon d'un demi-million d'accouchements survenus à New-York. D'autres travaux furent ensuite menés, dont un en France par le Dr Y. Ducher.

Cette nouvelle étude porte sur la totalité des naissances (5 927 978) déclarées en France entre le 1er janvier 1968 et le 31 décembre 1974. Il s'agit aussi bien des accouchements spontanés que des accouchements provoqués pour des raisons médicales. Les données chiffrées, enregistrées jour par jour sur les sept années, ont été analysées par le calcul d'un spectre de Fourier. *Les calculs ont été effectués* par traitement informatique.

Cette analyse a permis de détecter deux rythmes, l'un annuel, l'autre hebdomadaire. *« Le maximum du nombre de naissances*, notent les auteurs, *est observé au printemps, ce qui correspond à un maximum de conceptions lors de l'été. Le minimum se situe en automne (conceptions d'hiver). On observe aussi la remontée du nombre des naissances vers la fin du mois de septembre, remontée probablement liée à un plus grand nombre de conceptions pendant les fêtes de fin d'année. Le rythme hebdomadaire se traduit par un moins grand nombre de nouveau-nés le dimanche. »*

Viennent ensuite, par ordre croissant, le samedi, le jeudi, le lundi, le vendredi, le mercredi et surtout le mardi (plus 2,46 % par rapport à la moyenne). Le déclenchement médical des accouchements ne semble pas pouvoir à lui seul expliquer la très faible fréquence du dimanche. Des raisons d'ordre psychologique (repos, ambiance familiale, etc.) doivent sans doute également jouer un *rôle important.*

D'autres planètes

Et la lune ? Il a fallu, pour mettre une corrélation en évidence, utiliser une autre méthode stastistique. Les auteurs établissent ainsi qu'il existe un plus grand nombre de naissances entre le dernier *quartier et la nouvelle lune*, et un nombre nettement moins grand autour du premier quartier. Ce résultat correspond à ceux établis par la première étude française. Certaines études américaines situaient, elles, le pic de fréquences à des moments légèrement différents du cycle lunaire. Le nombre des naissances étudiées permet de gommer statistiquement les effets des déclenchements médicaux des accouchements. Ces derniers sont d'ailleurs relativement peu nombreux et ne peuvent jouer que sur de très petites périodes.

La corrélation entre la lune et la naissance pourrait déjà servir à adapter les effectifs et les services de garde des maternités. Reste toutefois à comprendre le pourquoi d'un tel phénomène. *De* très nombreuses hypothèses sont *avancées (effet gravitationnel*, rôle de la lumière, variations du magnétisme terrestre en fonction de la révolution lunaire, action sur le comportement sexuel humain, etc.). *Aucune ne semble pouvoir* être démontrée. Certains chercheurs ont toutefois déjà établi une relation assez nette entre des événements du système solaire (éruptions solaires) et des événements médicaux (infarctus du myocarde, éclampsies, etc.).

« Pourquoi, concluent les auteurs, *ne pas envisager la détermination de certaines périodes pendant lesquelles les conceptions d'enfants malformés seraient plus élevées que la moyenne, la méiose ou la qualité des gamètes pouvant être influencées par des éruptions solaires ou par tout autre phénomène, comme les rythmes lunaires ? Sans évoquer de possibles actions de planètes moins connues et plus éloignées qui préoccupent davantage les astrologues que les scientifiques pour le moment. La Terre n'est probablement pas un monde clos qui vivrait indépendamment du reste de l'univers... ! »*

JEAN-YVES NAU.

(1) « Naissances, fertilité, rythmes et cycle lunaires », de P. Guillon, D. Guillon, J. Lansac et J.-H. Soutoul (CHU de Tours), avec la collaboration de P. Bertrand et J.-P. Hornecker (faculté des sciences d'Orléans). *Journal de gynécologie obstrétique et de biologie de la reproduction* (1986, 15, 265-271).


CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Dix-huitième partie

Karpov tout près du gain

Oh ! les beaux jours !! Oh ! les grands joueurs, Kasparov, qui n'a besoin d'aucune victoire et qui, pour avoir trop voulu gagner cette dix-huitième partie, a toutes les chances de la perdre. Karpov, qui a résisté à une attaque fantastique et qui va, probablement, le premier dans le match, triompher avec les Noirs.

Ce gain (car, après l'ajournement, on ne voit pas comment il pourrait lui échapper) devrait le ramener à un point du champion du monde (9,5-8,5). Après le KO de la seizième partie, il était à trois points de Kasparov et le voici en passe d'empocher un deuxième point d'affilée. Certes, le chemin pour reconquérir le titre mondial est encore long et difficile. Il reste six parties et il faut deux victoires à Karpov (et pas de défaite bien sûr) pour y parvenir. Chacun des joueurs aura trois fois les Blancs, et Kasparov va (peut-être) «se calmer» et chercher les nullités (il lui en faut cinq) qui le maintiendraient sur son trône.

En tout cas, dans la dix-huitième partie jouée *le vendredi 19* septembre, la nullité, il ne l'a pas cherchée, car, après l'échec de son attaque, il aurait pu l'obtenir par répétitions de coups. Mais, bien qu'en retard au temps, il a voulu amener une pièce de plus contre le roi noir (29 : é4, *espérant* 29... dxé4 ; 30-Cxé4).

Mais Karpov, superbe, a répliqué tranquillement 29... g4.

Il ne restait alors à Kasparov que six minutes (contre quinze à Karpov) pour jouer onze coups. Un der*nier piège* : 37-Dd4, *proposant* un échange mortel pour les Noirs (37... Dxd4 ; 38-Tb7+ gagne) et, malheureusement pour lui, une faute en zeitnot : 38-Th7+ et c'était l'ajour*nement dans une position qui lui* laisse bien peu de chances d'arracher la nullité.

Reprise de la partie ce samedi, à moins que Kasparov ne décide de ne pas continuer un combat inégal.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-huitième partie

Défense Nimzo indienne

1. d4	Cf6	22. Th6	Cé8
2. ç4	é6	23. Dh5	f6
3. Cf3	b6	24. Th7	Cg7
4. Cç3	Fb4	25. Df3	Rf7
5. Fg5	Fb7	26. Dh5+	Rf8
6. é3	h6	27. Df3	Rf7
7. Fh4	Fxç3	28. Th6	Cé8
8. bxç3	d6	29. é4	g4
9. Cd2	g5	30. Df4	Fxb5
10. Fg3	Dé7	31. Txb5	Cd7
11. a4 (26)	a5	32. Fxç7	Cxç5
12. h4	Tg8	33. Dé3	Cxé4
13. hxg5	hxg5	34. Cxé4	dxé4
14. Db3	Ca6 (30)	35. Fxa5	f5
15. Tb1 (23)	Rf8 (20)	36. Fb4	Dd7
16. Dd1 (24)	Fç6 (17)	37. Dd4	Ta7
17. Th2 (11)	Rg7 (30)	38. Th7+	Cg7
18. ç5	bxç5	39. a5	Rg6
19. Fb5	Cb8 (10)	40. Dxd7	Txd7
20. dxç5	d5	41. Ajour.	
21. Fé5	Rf8		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Position à l'ajournement

BLANCS : Ré1, Tb5, Th7, Fb4, Pa5, ç3, f2 et g2 ; NOIRS : Rg6, Td7, Tg8, Cg7, Pé4, é6, f5 et g4.

A B C D E F G

Aux Etats-Unis

Une procédure d'urgence permettra de diffuser largement un médicament contre le SIDA

A maladie exceptionnelle, procédure exceptionnelle : le secrétaire américain adjoint à la santé, le Dr Robert E. Windorm, a annoncé le 19 septembre que, sans attendre les résultats définitifs d'une étude en cours, l'azidothymidine (ou AZT) sera administrée à plusieurs milliers de personnes atteintes du SIDA. Ce médicament, a-t-il dit, est *« le premier qui semble tenir ses promesses chez certains patients »*.

La décision des autorités américaines fait suite à la publication d'une étude réalisée conjointement par le National Institute of Health et le laboratoire Burroughs-Wellcome qui fabrique ce médicament antiviral, et portant sur 282 malades atteints de SIDA. La moitié avait reçu en juin dernier de l'AZT, l'autre moitié un produit placebo. Au cours de cet essai, réalisé sous la direction du Pr Samuel Broder (Bethesda) un seul patient soigné à l'AZT *est décédé*, alors que seize malades ayant reçu du placebo sont morts. En outre, les patients qui avaient reçu de l'AZT ont gagné du poids et ont enregistré une augmentation du nombre de leurs lymphocytes T.

Selon le Dr Anthony S. Fauci, directeur de l'Institut national des maladies infectieuses (Bethesda), l'AZT ne sera prescrit, dans un premier temps du moins, qu'aux seuls patients souffrant d'une infection opportuniste particulière, la pneumonie à pneumocystis carinii. Il semble en effet qu'il soit moins efficace chez les malades atteints d'un sarcome de Kaposi.

Comme l'a souligné le Dr Windorm, l'AZT ne permettra vraisemblablement pas d'obtenir la guérison des patients atteints du SIDA. Tout au plus parviendra-t-il à en retarder l'issue fatale. Avantages indéniables, il peut être pris par voie orale tout en étant capable de passer la barrière méningée qui isole le cerveau du reste de l'organisme. On ignore, en revanche, ses effets secondaires.

Le risque, une fois de plus, est de susciter un fol espoir chez les malades, quitte à les décevoir quelques semaines plus tard. Le *Pr Robert Gallo disait récemment* de l'AZT : sans être une percée importante dans le traitement du SIDA, il est *« l'un des meilleurs, sinon le meilleur médicament dont on puisse disposer actuellement dans le traitement de cette maladie »*.

F. N.





Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1986 a été tiré à 507 781 exemplaires